

Т. Ю. Тетенькина, Л. Е. Левонюк

Французский язык
учимся читать профессионально
ориентированные тексты

Право
Экономика

Учреждение образования
«Брестский государственный университет имени А.С. Пушкина»

Т. Ю. Тетенькина, Л. Е. Левонюк

Французский язык
*учимся читать профессионально
ориентированные тексты*

Учебно-методическое пособие
для студентов специальностей «Правоведение» и «Экономика»

Брест
БрГУ имени А.С. Пушкина
2011

УДК 811.133.1(075.8)
ББК 81.2 Фр-923
Т37

Рецензенты: доцент кафедры последипломного языкового образования МГЛУ кандидат педагогических наук, *М.Г. Гец*, доцент кафедры иностранных языков второй специальности БрГУ имени А.С. Пушкина *Г.В. Нестерчук*

Тетенькина Т.Ю.

Т37 Французский язык учимся читать профессионально ориентированные тексты : учеб. Пособие / Т.Ю. Тетенькина, Л.Е. Левонюк. – Брест. гос. ун-т имени А.С. Пушкина. – Брест :БрГУ, 2011. – 101 с.

Учебно-методическое пособие является первой частью учебно-методического комплекса по французскому языку и содержит тексты, а также задания, обучающие чтению, реферированию и аннотированию текстов, подобранных в соответствии с неязыковыми специальностями «Правоведение», «Экономика».

УДК 811.133.1(075.8)
ББК 81.2 Фр-923

ISBN 978-985-473-312-8

© Тетенькина Т.Ю., Левонюк Л.Е., 2011
© УО «Брестский государственный университет имени А.С. Пушкина», 2011

Droit

Droit n.m. – science des règles juridiques. Ensemble des principes qui régissent les rapports des hommes entre eux et qui servent à établir des règles juridiques étant en vigueur dans une société.

Le Petit Larousse illustré. – Paris : Larousse, 2003.

Bien que chaque pays possède son système de droit interne, certains systèmes présentent des ressemblances et des analogies importantes. On distingue ainsi le système des pays latins, auquel se rattachent, à des degrés divers, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et divers Etats d'Amérique du Sud ; le système anglo-saxon, qui caractérise le droit britannique, celui des Etats-Unis et ceux de nombreux Etats du Commonwealth; le système germanique, auquel se rattachent l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et la Suisse; le système musulman, fondé sur le Coran et la tradition du Prophète (charia), etc. L'évolution du droit contemporain est marquée par une complexité croissante et par un enchevêtrement des branches de droit entre elles. On peut cependant les classer en deux groupes: le droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, etc. ;) et le droit privé (droit civil, droit commercial, droit pénal, etc.). Enfin, des droits supranationaux, émanant des organes auxquels les Etats ont délégué leur compétence, sont en voie de création (droit européen, par ex.).

1. Relevez les mots et les groupes de mots appartenant au champ lexical de droit.
2. Quelle idée peut-on se faire du système de droit dans de différents pays du monde ?

L'Habeas Corpus

Une vocation ancienne et persévérante

Dès le Moyen Age, au moment même où la monarchie capétienne de Philippe Auguste en France renforçait beaucoup ses pouvoirs, celle de son contemporain Jean sans Terre en Angleterre était obligée d'accepter une réduction des siens. Les grands seigneurs anglais, les barons, ont imposé à leur roi, affaibli par la défaite de son allié à Bouvines (1214), la *Grande Charte* de 1215. Le roi y est contraint de confirmer les «vieilles libertés anglaises», au profit des prélats, des nobles et des villes. Aux premiers sont données des

garanties sur les élections ecclésiastiques; aux deuxièmes, des garanties contre l'arbitraire du roi; aux dernières, des privilèges qui leur assurent une large autonomie administrative. Une justice régulière avec «*Cour des plaid commun*» est organisée, et toute levée d'impôt extraordinaire doit avoir l'approbation préalable des prélats et des barons: ce sont eux les grands bénéficiaires de ces amputations au pouvoir royal que vingt-cinq d'entre eux reçoivent le droit de contrôler. Toutefois, aucune sanction n'est prévue en cas de manquement à ces règles. Même si, par la suite, les rois ont su profiter des occasions offertes par une histoire troublée et l'aspiration au calme qui en découle pour revenir sur ces concessions, une voie est indiquée, prometteuse et bien adaptée aux pratiques coutumières du droit britannique.

Un droit coutumier qui crée le «pouvoir des juges»

Contrairement à la tradition française, les Anglais se méfient des textes énonçant avec solennité des principes constitutionnels de portée générale: pour eux, de telles déclarations sont trop rigides et incapables d'évoluer. Pragmatiques et empiriques, ils mettent toute leur confiance dans les procédures fondées sur l'interprétation des précédents concrets et réels. Cette jurisprudence complexe mais d'une grande souplesse, en constante évolution, est une part essentielle de la *common law* (droit commun). «L'Angleterre est le pays où l'on a organisé les procédures efficaces pour défendre et sauvegarder les libertés fondamentales» (R. David). Les juges y acquièrent de bonne heure, dès la fin du Moyen Age, un véritable pouvoir judiciaire nullement inférieure aux autres: le pouvoir exécutif, détenu par la Couronne, et le pouvoir législatif, partagé entre celle-ci et le Parlement, avant que ce dernier ne l'accapare au XVIII^e siècle.

Une naissance par étapes

Le principe de base des libertés ou droits fondamentaux dont l'Angleterre s'enorgueillit d'avoir la première assuré efficacement le bénéfice à ses habitants, est que nul ne doit être arrêté arbitrairement: la liberté personnelle est la condition de toutes les autres libertés particulières, de parole, de presse, de réunion... Comment y parvenir?

A l'origine, la procédure judiciaire prévoit un acte écrit – en anglais *writ* – du souverain : «Tu détiens injustement tel de mes sujets; libère-le, ou, sinon, viens expliquer à mes juges pourquoi tu l'as arrêté, et dans ce cas, amène-le – *habeas corpus* en latin – avec toi à l'audience.» Cette pièce de procédure a le plus souvent pour destinataire un grand seigneur et son objectif est alors de renforcer l'autorité royale, la prérogative royale. Certes la liberté des individus peut ainsi être protégée; mais une telle pratique ne devient-elle pas sans effet en cas d'arrestation, même arbitraire, décidée au nom du roi et de la raison d'Etat?

Tout souverain peut, en effet, ordonner d'interner par simple lettre de cachet. L'année 1628 marque une étape capitale en Angleterre: la lettre de cachet est interdite (plus d'un siècle et demi avant la France !). Une règle

essentielle s'établit: un détenu doit être libéré si, après qu'une procédure d'habeas corpus a été engagée contre l'autorité responsable, celle-ci se révèle incapable de justifier, c'est-à-dire de fonder sur des lois, règlements ou précédents, l'arrestation.

Un texte fondamental: l'Habeas Corpus Act 1679

Au principe acquis en 1628, il manquait deux compléments indispensables : d'une part, des juges assez courageux pour imposer au roi le respect de la loi; d'autre part, la suppression des moyens dilatoires qui permettaient de faire traîner la procédure, et ainsi de maintenir emprisonné un prévenu.

En 1679, par l'*Habeas Corpus Act*, n'importe qui peut agir et demander un writ d'habeas corpus, et ce à n'importe quel juge, dès lors tenu sans aucun délai, toutes autres affaires cessantes, d'examiner l'affaire et de trancher sur-le-champ: en pratique, dans les vingt-quatre heures. Au cas où la détention ne peut être justifiée légalement, la libération est immédiate et sans recours ultérieur. Dans le cas contraire, le juge doit avertir le prévenu qu'il peut se faire assister d'un avocat de son choix, et juridiquement fonder les motifs précis de l'arrestation. C'est là une victoire décisive de la liberté personnelle.

Stéphane Rials. *Textes constitutionnels étrangers* – Paris : P.U.F., 2005.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

les garanties, les privilèges
l'autonomie administrative
organiser, adapter
évoluer, en constante évolution
les amputations
la sanction
les déclarations
la tradition française
le texte fondamental
les procédures efficaces, judiciaires
l'interprétation des précédents concrets et réels
les principes constitutionnels, le principe de base, au principe pragmatique, empirique
la jurisprudence, juridiquement
l'avocat
la pratique, en pratique
l'étape capitale
anglais, britannique, français ; l'Angleterre, la France

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

la monarchie capétienne

la réduction

les grands seigneurs, les barons, les prélats, les nobles, les juges

le souverain, le roi ; l'arbitraire du roi, au nom du roi ; la prérogative, l'autorité royale ; le pouvoir royal

le pouvoir judiciaire, exécutif, législatif

les élections ecclésiastiques

la justice régulière, le juge

la levée d'impôt extraordinaire

l'approbation préalable

le droit de contrôler

le manquement à ces règles

les grands bénéficiaires, assurer le bénéfice

les vieilles libertés, les libertés fondamentales, particulières; défendre, sauvegarder les libertés; la liberté personnelle, de parole, de presse, de réunion; protéger la liberté des individus; la libération; libérer

justifier légalement

fonder sur les lois, règlements ou précédents

arrêter arbitrairement, en cas d'arrestation arbitraire ;

les motifs précis de l'arrestation

détenir injustement, le détenu, la détention

ordonner d'interner ; maintenir emprisonné le prévenu

sans recours ultérieur

amener à l'audience

la pièce de procédure

le respect de la loi

les moyens dilatoires

examiner l'affaire

III. Donnez les équivalents russes :

1. Moyen Age, Philippe Auguste, Jean sans Terre, la Couronne, le Parlement

2. *Grande Charte*, « *Cour des plaids communs* », le droit coutumier, la *common law* (droit commun), le *writ*, la lettre de cachet

IV. Donnez la signification de l'expression latine de « *habeas corpus* ».

V. Reformulez selon le sens du texte :

être contraint de confirmer

les amputations au pouvoir royal
décider au nom du roi et de la raison d'Etat
avoir pour le destinataire
trancher sur-le-champ

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Est-ce un texte informatif ou argumentatif ?
2. Énoncez le sujet du texte.
3. La structure du texte est-elle facile à déceler ?
4. Précisez les aspects du sujet traités par chacune des parties du texte.
5. Quel est le but du texte (étudier, analyser un fait, un problème, renseigner sur un sujet, exprimer une attitude, une opinion, etc.) ?

II. Expliquer le texte.

1. L'évolution du texte est-elle chronologique ?
2. Faites correspondre aux dates les événements cités dans le texte.
3. Le champ lexical aide-t-il à deviner le domaine juridique en question ?
4. Repérez les mots-clés pour chacune des parties du texte.
5. Une partie contient-elle une ou quelques idées ?
6. Quelle est la valeur des questions dans le texte ?
7. Quel est le rôle de l'élément entre parenthèses ?

III. Préciser le sens.

1. Pourquoi la monarchie anglaise subissait-elle la réduction de ses pouvoirs au XIII^e siècle ?
2. Quelles mesures étaient prévues pour organiser une justice régulière et quelle en était la signification ?
3. Comment est la jurisprudence anglaise qui constitue le fondement de la common law ?
4. Quel était en Angleterre le partage des pouvoirs essentiels jusqu'au XVIII^e siècle ?
5. Quel est le principe de base des libertés et droits fondamentaux ?
6. Quelle procédure judiciaire protégeait la liberté personnelle ? Était-elle efficace en tous les cas ?
7. Qu'est-ce qui a marqué une étape importante dans l'évolution de la jurisprudence anglaise ?
8. Quel document est adapté pour réglementer la procédure d'habeas corpus ?
9. En quoi consiste la procédure d'habeas corpus ?

10. La jurisprudence anglaise était-elle en avance sur celle de France ?

IV. Exposer le texte.

1. Donnez vos titres aux parties du texte.
2. Résumez l'essentiel de chaque partie à votre manière personnelle.
3. Formulez l'idée principale du texte.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. La liberté personnelle est la condition de toutes les autres libertés particulières.
2. L'Angleterre est le pays où l'on a organisé les procédures efficaces pour défendre et sauvegarder les libertés fondamentales.

Biens intellectuels.

Le livre écrit et publié, le drame mis en scène et représenté, la musique composée, le tableau peint, la statue sculptée, l'œuvre d'architecture achevée, le mécanisme inventé et breveté créent des rapports et des problèmes juridiques qui diffèrent essentiellement de ceux qui sont propres aux biens purement corporels. Si l'activité des intellectuels revêt un caractère particulier, jamais prépondérant mais souvent décisif, dans la société, elle engendre des problèmes d'ordre non moins extraordinaire dans cette science sociale qu'est le droit. Certes, les objets corporels, issus de la pensée et de l'invention intellectuelles, les manuscrits, les livres, les notes de musique, les toiles, les sculptures, les dessins et les machines sont protégés par la loi du lieu où ils se trouvent en tant que biens meubles et les édifices en tant qu'immeubles.

La protection des biens intellectuels ne vise cependant pas la conservation juridique efficace des bibliothèques ou des pinacothèques ; ce sont plutôt les idées inventrices et artistiques qui sont protégées contre des abus se manifestant en l'usage ou l'imitation illégaux. La contrefaçon est un exemple typique de tels abus.

Il y a abus si une œuvre littéraire, un tableau artistique ou le plan ingénieux d'un édifice sont illégalement copiés, publiés ou exécutés sans altération, mais aussi si leur idée marquante est sournoisement imitée. Ces situations sont génératrices d'actions en contrefaçon ou en plagiat.

Des situations relevant des conflits de lois se créent surtout en vue des lieux différents où sont publiées l'œuvre originale d'une part et la contrefaçon d'autre part, et où la protection est requise. En effet, les règles relevant du droit international d'auteur se rattachent à plusieurs critères d'ordre territorial.

La protection des œuvres publiées hors de France pose des problèmes de la condition des étrangers. La jurisprudence française avait admis une assimilation de cette protection à celle des œuvres «nationales», jusqu'à ce que

la loi du 8 juillet 1964 n'ait pas introduit le principe restrictif de la réciprocité dans les termes suivants :

«Si un Etat n'assure pas aux œuvres primitivement publiées en France une protection suffisante et efficace, les œuvres divulguées pour la première fois sur le territoire de cet Etat ne bénéficient pas de la protection reconnue par la législation française».

Sauf quelques exceptions, la loi du lieu de la première publication cède le pas, sur le pi en conventionnel, à la loi du lieu où la protection est requise. Les traités les plus importants sont la Convention de Berne (9-9-1886), la Convention de Genève (6-9-1952) et, en matière de propriété industrielle, la Convention de Paris (20-3-1883). Ces traités portent réglementation du droit substantiel et consacrent «l'assimilation» (l'émancipation) réciproque des œuvres étrangères de la façon suivante : Les œuvres publiées primitivement dans un Etat contractant jouiront dans l'Etat où celle-ci est sollicitée, d'une protection égale à celle des œuvres «nationales». Ce principe est corrigé par plusieurs dispositions qui font référence à la loi du «pays d'origine».

En vertu de la Convention de Berne, le droit d'auteur comprend la faculté d'autoriser ou de refuser la publication d'une traduction par autrui. Cette faculté, c'est le droit clé en matière de propriété littéraire. A part les pays homolingues francophones, anglophones, germanophones, hispanophones, lusophones ou arabes, les échanges littéraires ne fleurissent guère sans traductions. Or, la codification internationale n'a su résoudre ce problème que pour les relations d'une minorité élitaire de pays, surtout européens, exportateurs de littérature.

Le droit de traduction, c'est la pierre d'achoppement de la codification internationale qui, de nos jours, risque même de s'ébranler à cause de ce droit. L'on ne parvient pas à unifier ce qui n'est pas unifiable sur le plan universel, et notamment la période pendant laquelle l'auteur et son éditeur pourront monopoliser la traduction des œuvres. Les Conventions de Berne et de Genève, soumises à des révisions, unissent de très nombreux Etats. Mais en raison de la diversité des actes de révision, il n'y a, en réalité, guère de réglementation vraiment commune que chaque fois pour des groupes distincts de pays. On se trouve dans l'impossibilité d'équilibrer, sur le plan de la réglementation juridique, par exemple « les échanges littéraires réciproques » anglo-nigériens ou franco-malgaches.

Ferenc Majoros. *Le droit international privé*. – Paris : Presses universitaires de France. 1990.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

le drame, la musique, les notes de musique, la statue sculptée, les sculptures,
les machines, les manuscrits
les problèmes juridiques, la jurisprudence française
l'activité des intellectuels

la conservation juridique efficace des bibliothèques ou des pinacothèques
la Convention de Berne, de Genève, de Paris
la codification internationale
risquer, unifier, monopoliser, équilibrer
sur le plan universel
les situations
les révisions, les actes de révision

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

les biens intellectuels, les biens purement corporels ;
les biens meubles, immeubles
les objets corporels issus de la pensée et de l'invention intellectuelles
le livre, la toile, le dessin, le tableau artistique, le plan ingénieux d'un édifice
l'oeuvre d'architecture, littéraire, originale, nationale
la protection des œuvres
le caractère patriculier
le droit clé, le droit de traduction
les règles relevant du droit international d'auteur
la réglementation du droit substantiel ; la réglementation commune, juridique
être protégé par la loi, protéger contre des abus ; la protection
l'assimilation de la protection, bénéficiaire de la protection
les idées inventrices et artistiques, le mécanisme inventé et breveté
l'invention intellectuelle
l'usage ou l'imitation illégaux, exécuter illégalement sans altération
la contrefaçon, en contrefaçon, en plagiat
imiter l'idée marquante, recopier, publier
les conflits de lois, la législation, la loi du «pays d'origine»
être divulgué pour la première fois
les critères d'ordre territorial
l'Etat contractant, les pays homolingues, européens, exportateurs de
littérature, les groupes de pays
la condition des étrangers
le principe restrictif de la réciprocité ; l'assimilation
l'émancipation réciproques, les traités
la faculté d'autoriser, de refuser
la publication d'une traduction
les échanges littéraires
la propriété industrielle, littéraire; l'éditeur

III. Reformulez selon le sens du texte :

céder le pas

la pierre d'achoppement

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre parle-t-il beaucoup du contenu du texte ?
2. Formulez le sujet du texte.
3. Quel est l'objectif principal du texte (informer, faire part d'une opinion, faire penser, entamer une discussion, renseigner, expliquer, etc.) ?
4. A quelle catégorie de lecteurs l'auteur s'adresse-t-il ?

II. Expliquer le texte.

1. L'auteur construit-il un paragraphe pour chaque idée importante ?
2. Quels paragraphes sont à rapprocher ?
3. Quels paragraphes ne contiennent que les explications des idées importantes ?
4. Relevez les mots-clés de chacun des paragraphes.
5. A quels deux domaines appartient le champ lexical du texte ?
6. Trouvez les articulations (mots de progression, liens logiques). Précisez leur signification.

III. Préciser le sens.

1. Quels objets sont considérés comme biens intellectuels ?
2. Comment sont protégées les oeuvres de la pensée et de l'invention ?
3. Quel est l'objet de la protection des biens intellectuels ?
4. Quel usage est considéré comme un abus ?
5. Sur quoi se basent les règles du droit international d'auteur ?
6. Quelles oeuvres ne sont-elles pas protégées par la loi française ?
7. Quels sont les documents qui règlent le droit d'auteur international ?
8. Quelles sont les difficultés de la législation internationale concernant les biens intellectuels ?

IV. Exposer le texte.

1. Énoncez le sujet du texte.
2. Prenant de base les mots-clés, faites le plan du texte.
3. Résumez les idées importantes selon votre plan.

C. Développer les idées proposées par le texte

Ce sont plutôt les idées inventives et artistiques qui sont protégées contre l'usage et l'imitation illégaux.

L'affaire Dreyfus

Le service de renseignement français s'était procuré en septembre 1894 une lettre, trouvée à l'ambassade d'Allemagne, annonçant l'envoi de documents importants sur la défense nationale. Le coupable devait être un officier de l'Etat-Major. Après enquête, les soupçons se portèrent sur le capitaine Alfred Dreyfus. Celui-ci, descendant d'une riche famille alsacienne, était un officier de valeur, mais il était juif, et l'antisémisme des chefs militaires les poussait à le croire coupable. Pourtant l'affaire allait être abandonnée faute de preuves, lorsque le journaliste Edouard Drumont, dans *La Libre Parole*, accusa formellement Dreyfus. Aussitôt les chefs militaires traduisirent Dreyfus devant le conseil de guerre, qui se réunit à huis clos. Dreyfus fut condamné sans preuves le 22 décembre 1894, dégradé et envoyé en Guyane.

Mais sa famille et ses amis firent l'impossible pour obtenir la révision du procès. Ils furent aidés par le nouveau chef du 2^{me} bureau, le colonel Picquart, qui découvrit un document chargeant un autre officier, le commandant Esterhazy. Picquart fut puni par ses chefs et Esterhazy déclaré non coupable.

Ce fut l'écrivain Emile Zola qui alerta l'opinion publique, en publiant dans l'*Aurore* du 13 janvier 1898 une lettre ouverte au Président de la République ayant pour titre : J'accuse, où il attaqua les officiers de l'Etat-Major et les juges militaires. Traduit à son tour en Cour d'Assises, Zola fut condamné au maximum.

Mais au-delà de l'aspect judiciaire, l'affaire Dreyfus devint le symbole des grandes idées qui s'opposaient en France. Les Dreyfusards luttèrent pour la vérité, la justice, les droits de l'homme. On trouvait dans leurs rangs les radicaux (Clémenceau), les socialistes (Jaurès), des universitaires, des écrivains (A. France, Zola, Péguy), les francs-maçons, quelques catholiques, en gros la gauche. Les antidreyfusards défendaient l'honneur de l'armée, l'intérêt national, la tradition. Ils rassemblaient les antisémites, les officiers, les nationalistes (Déroulède, Barrès, Bourget), la plupart des catholiques, en gros la droite. Pendant que l'affaire divisait jusqu'aux familles, l'auteur du faux qui avait fait condamner Dreyfus, le colonel Henry, avoua et se suicida. Il fallut donc reprendre le procès devant la cour militaire.

Le conseil de guerre se réunit à Rennes en 1899, mais sous la pression de l'opinion nationaliste, il rendit un verdict illogique : Dreyfus fut déclaré coupable, mais avec circonstances atténuantes et condamné à 10 ans de prison. Le président de la République le gracia. Son innocence fut reconnue publiquement par la Cour de Cassation en 1906.

Cette affaire marqua profondément toute une époque.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

l’affaire Dreyfus, l’enquête
le capitaine, le journaliste
les chefs militaires, le chef du 2^{me} bureau
publier, attaquer, s’opposer
le Président de la République
au maximum
le symbole des idées
les radicaux, les socialistes, les universitaires, les francs-maçons, les
atholiques, les antisémites, les nationalistes
l’intérêt national, la tradition
le verdict illogique
publiquement, l’époque

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l’aide du dictionnaire :

le service de renseignement
l’envoi de documents importants
la défense nationale
déclarer coupable, non coupable
l’officier de l’Etat-major, l’officier de valeur ; le colonel, le commandant
les soupçons
une riche famille alsacienne
juif(-ve)
faute de preuves, sans preuves
accuser formellement, condamner à la prison, dégrader, punir
traduire devant le conseil de guerre
à huis clos, l’aspect judiciaire
les juges militaires ; reprendre le procès devant la cour militaire
alerter l’opinion publique, la pression de l’opinion nationaliste
la lettre ouverte
l’aspect judiciaire
la vérité, la justice, les droits de l’homme
l’honneur de l’armée
l’auteur du faux
avec circonstances atténuantes

gracier
la Cour d'Assises, la Cour de Cassation

III. Expliquez en français les mots suivants :
les Dreyfusards, les antidreyfusards

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre est-il révélateur ?
2. Est-ce un texte informatif ou argumentatif ?
3. Quel est le ton du texte (neutre, polémique, pathétique, ironique, etc.) ?
4. Combien de parties repérez-vous ? Correspondent-elles aux étapes de l'affaire ?
5. Quelle idée l'auteur veut-il transmettre par ce texte ?

II. Expliquer le texte.

1. L'auteur donne-t-il ses commentaires, jugements, son avis sur l'affaire ? Qu'est-ce qui l'indique ?
2. Quel caractère redonnent au texte les dates, les noms cités par l'auteur ?
3. Quel est le rôle de l'articulateur « mais » ?
4. Distinguez l'information essentielle et accessoire de chaque paragraphe.

III. Préciser le sens.

1. Alfred Dreyfus qui était-il ?
2. De quoi fut-il accusé ?
3. Prouva-t-on la faute de Dreyfus ?
4. Pourquoi fut-il déclaré coupable ?
5. Quel fut le résultat de la révision du procès ?
6. Qui soutint Dreyfus ? Quel en fut l'effet ?
7. En quels deux camps la France fut-elle divisée par l'affaire Dreyfus ?
8. Quelle fut la fin de l'affaire ?
9. Quel signe l'affaire Dreyfus devint-elle ?

IV. Exposer le texte.

1. Présentez les faits importants de l'affaire selon la chronologie proposée par le texte.
2. Énoncez la signification de l'affaire Dreyfus.

C. Développer les idées proposées par le texte

L'affaire Dreyfus marqua toute une époque.

Mères porteuses : l'imbroglia judiciaire

Par deux fois, la justice française a donné raison à un couple dont les jumelles, âgées de 6 ans aujourd'hui, sont nées de mère porteuse en Californie. Après la naissance de leurs filles, Clara et Vincent – qui veulent rester anonymes – ont demandé au consulat de Los Angeles l'inscription de leurs enfants sur leurs passeports. A leur retour en France, le parquet de Créteil les a mis en examen pour «entremise pour des faits de gestation pour le compte d'autrui» et «simulation ayant entraîné une atteinte à l'état civil». Le recours à une mère porteuse est interdit en France par un arrêt de la Cour de cassation de 1991, conforté par les lois de bioéthique de 1994. Au nom de l'«indisponibilité du corps humain».

Pourtant, le couple a remporté les deux premières manches judiciaires. Deux non-lieux ont été prononcés : au pénal, en septembre 2004, puis au civil, en décembre 2005. Mais Clara et Vincent n'en ont pas fini avec les juges. Le ministère de la Justice a fait appel, invoquant le «trouble à l'ordre public». Outré que le ministère public qualifie de «mensongers» les actes de naissance américains de leurs filles parce qu'ils désignent Clara comme mère, le couple a décidé de porter l'affaire devant les tribunaux de Californie. Où ces documents sont conformes aux lois en vigueur.

Anne Vidalie. L'Express International. 2006.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

la justice, le Ministère de la Justice
anonyme, le consulat
la simulation, les passeports
la bioéthique
qualifier
la Californie, Los Angeles

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

l'imbroglia
la gestation
la mère porteuse
le parquet
le pénal, le civil
porter l'affaire devant les tribunaux
l'arrêt de la Cour de cassation
les lois, la loi en vigueur
le non-lieux

les juges
faire appel
les actes de naissance

III. Trouvez une formule équivalente russe :

“entremise pour des faits de gestation pour le compte d’autrui”
“simulation ayant entraîné une atteinte à l’état civil”
“indisponibilité du corps humain”
“trouble à l’ordre public”

IV. Reformulez selon le sens du texte :

donner raison à un couple
mettre en examen
remporter les deux premières manches judiciaires

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre met-il en évidence le sujet du texte ?
2. Combien de parties peut-on dégager dans le texte ?
3. Quelle est la finalité du texte ?

II. Expliquer le texte.

1. Quel rôle l’adverbe “pourtant” joue-t-il dans le développement logique du texte ?
2. L’abondance des termes juridiques à quoi sert-elle (rattacher le texte à la littérature spéciale, aider à mieux comprendre la situation, transmettre le caractère embrouillé de la situation, etc.) ?
3. L’auteur exprime-t-il son attitude envers l’affaire ou présente les faits sans prise de position ?

III. Préciser le sens.

1. Quel événement a provoqué la situation en question ?
2. Pourquoi le même fait est-il qualifié différemment dans les deux pays concernés ?
3. Est-ce que le couple a été reconnu coupable par la justice française ?
4. Qu’est-ce qui a poussé le couple à s’adresser aux tribunaux américains ?

IV. Exposer le texte.

1. Diviser toute l’information en groupes de sens.
2. Déterminez l’information principale et secondaire pour chaque groupe de sens.

3. Résumez l'information importante avec vos propres termes.

C. Développer les idées proposées par le texte

Il est très important que les documents soient conformes aux lois en vigueur.

Juan Mendez : le chaînon manquant ?

Abattu de six balles le 7 janvier 1986, Juan Mendez était ingénieur commercial à la FN. Avait-il identifié les tueurs du Brabant à la faveur des recherches qu'il avait entamées pour retrouver ceux qui lui avaient volé sa collection d'armes ? Joint à celui des tueurs du Brabant, le dossier Mendez fait aujourd'hui 140.000 pages. Il commence à livrer certains secrets.

Le 7 janvier 1986, Juan Mendez, 34 ans, ingénieur à la FN où il s'occupe de vente d'armes, quitte son domicile d'Overijse à bord de sa Passat Turbo. Vers 7h30, il s'arrête à Rosières, sur une bretelle de l'autoroute qui relie Bruxelles à Namur. Il ne repartira jamais. Un témoin auditif affirmera avoir entendu deux séries de trois bruits semblables à des détonations. De fait, comme le confirmera l'expertise balistique, Mendez sera atteint par six balles tirées presque à bout touchant. Le tueur a pratiqué ce qu'on appelle dans le jargon policier l'*over killing*. Il a utilisé des balles *hollow point*, à tête creuse. Celles-ci se «champignonnent» au moment de l'impact. Le résultat est donc garanti.

Très vite, les soupçons se portent sur l'un des proches de la victime: Madani Bouhouche. Ancien gendarme, celui-ci a mis sur pied une agence de détectives privés, TARI, et a ouvert une armurerie. Il ne faut que quelques jours au juge nivellois, Jean-Michel Schliker – qui instruit déjà le dossier des Borains – pour inculper de complicité de meurtre «Dani» Bouhouche. Ce dernier nie avec la dernière des énergies son implication. Il répète à l'envi à tout qui veut l'entendre que Tonio Mendez était son ami et qu'il n'avait aucune raison de vouloir lui régler son compte. Lors du mégaprocès qui se tient devant la cour d'Assises de Bruxelles fin 1994-début 1995, Madani Bouhouche bénéficiera de l'acquittement en ce qui concerne l'homicide de Juan Mendez

La passion des armes

Rétroactes. Né en 1952 à Madrid, Juan Mendez est le fils d'un avocat espagnol antifranquiste qui doit s'exiler pour échapper aux représailles du régime dictatorial dirigé par le *caudillo*. A Bruxelles, il met sur pied un bureau de traduction. Juan Tonio Mendez entre à la FN, en 1981, comme ingénieur commercial. Il s'occupe d'exportations. Il devient rapidement coresponsable de la branche Défense et Sécurité de la Fabrique Nationale. Son secteur d'activité : l'Amérique latine, l'Espagne et le Portugal. Redoutable en affaires, Mendez sait remuer ciel et terre s'il le faut pour satisfaire ses clients, honorer les commandes.

Il peut aussi, à la FN, assouvir sa passion dévorante pour les armes. Il se constitue d'ailleurs une impressionnante collection personnelle.

Le 15 mai 1985, alors qu'il effectue une mission à l'étranger, des cambrioleurs s'introduisent dans sa maison d'Overijse et font main basse sur une partie des armes qu'il a rassemblées au fil des ans. Officiellement, ce sont 19 armes de guerre, 12 fusils de chasse, 20 armes de poing qui disparaissent. Pour Mendez, le choc émotionnel est intense. Son univers bascule. On a touché à son bien le plus précieux. Il décide de mener sa propre enquête. Il tente de rassembler des éléments qui le mèneraient aux voleurs. Mendez dispose d'une longueur d'avance sur les enquêteurs, dans la mesure où le monde des marchands d'armes ne lui est pas inconnu. Loin s'en faut. Il sait certainement où aller frapper pour obtenir d'éventuelles informations. A-t-il commencé à avoir des doutes à l'égard de son ami Madani Bouhouche ? Partageant la même passion des armes, adeptes tous les deux du *practical shooting*, ils étaient également en affaires. Armurier, Bouhouche pouvait aisément écouler, légalement, une partie des armes que Mendez lui remettait. Car la Justice subodore – sans qu'elle ait jamais pu le prouver – que l'ingénieur de la FN a organisé son propre *business*.

L'enquête sur l'assassinat de Mendez est menée au début par la seule sécurité de Bruxelles. Six mois plus tard, la PJ. de Nivelles entre, à son tour, dans la danse. Acte de contrition ? Madani Bouhouche – mais aussi son compère Robert Beijer, ancien gendarme également – se met à table et fournit des tas d'indications précises à un limier de la PJ nivelloise qui vont permettre de retrouver – enterrées sous le viaduc de Vilvorde – le 22 janvier 1988, des armes volées à Etterbeek entre le 31 décembre 1981 et le 3 janvier 1982. Entre-temps, en novembre 1987, les enquêteurs découvrent dans des boxes loués à Woluwé-Saint-Lambert par Madani Bouhouche, notamment, d'autres armes dérobées dont volés chez Mendez.

De l'anxiété à la peur

Pour sa défense, Bouhouche prétend que Juan Mendez aurait profité du vol dont il a été victime pour tenter de pratiquer une escroquerie à l'assurance en déclarant volées des armes alors qu'elles ne l'étaient pas. Mort, Mendez ne peut s'expliquer. Le vol d'armes constitue-t-il le mobile de l'assassinat de l'ingénieur de la FN ? Pas sûr. Lors des tueries de Braine et Overijse, perpétrées le 27 septembre 1985, Tonio, qui se trouve au Porto-Rico apprend par les médias l'ampleur de la boucherie commise par les tueurs du Brabant. Il téléphone à sa femme. Il veut savoir si on a identifié les types d'armes utilisées par les tueurs. Son état d'anxiété est tel qu'il faut lui administrer du Valium. Après la tuerie d'Alost, le 9 novembre, l'anxiété fait place à la peur.

En cherchant à connaître l'identité des cambrioleurs, Juan Mendez a-t-il croisé la route des tueurs qu'aurait emprunté aussi – qui sait ? – quelqu'un qu'il connaît

bien ? Ceux-ci ont-ils tiré à Braine, Overijse ou Alost avec des armes volées chez le marchand d'armes de la FN ? Le mystère reste entier. On n'a jamais retrouvé les armes de poing qu'il collectionnait. Ce n'est sans doute pas par hasard que le dossier Mendez est joint en 1996 à celui des tueurs que centralise et instruit le juge Lacroix, qui dirige la cellule du Brabant wallon installée à Jumet.

Mendez, les enquêteurs en ont la certitude, ne pouvait pas ignorer l'origine de certaines armes qu'il détenait. Lors du week-end de Pâques 1985, il va jusqu'à exhiber devant un ami et collègue de travail une arme, un Heckler und Koch, qu'il dit provenir d'un service belge d'intervention antiterroriste. *Une arme chaude*, affirmera-t-il. Quatre jours après sa mort, des membres de sa famille remettent à la police un lot d'armes qui appartenaient au défunt parmi lesquelles un pistolet-mitrailleur Heckler und Koch de fabrication allemande dont on a aujourd'hui la quasi-certitude qu'il a été volé à l'ESI d'Etterbeek. En Allemagne, la vente de cette arme n'est autorisée qu'aux forces armées, aux services de police mais pas à un particulier. Comment Mendez a-t-il pu en faire l'acquisition ?

En réalité, les enquêteurs n'ont aucune certitude sur le nombre exact d'armes emportées par les voleurs chez Mendez. Ce dernier était le seul à le savoir. Certes, il a fait une déclaration de vol pour celles qu'il détenait légalement. Mais n'omet-il pas d'évoquer la possible existence d'autres armes, détenues illégalement ?

Des années de recherche ont cependant permis d'établir que 145 armes de tous types – soit provenant de la FN, soit obtenues dans des circonstances particulières – ont transité par les mains du tandem Bouhouche/Mendez. *Et il ne s'agit sans doute que de la partie émergée de l'iceberg*, murmure un enquêteur. A titre d'anecdote, Mendez disposait d'un Minimi FN 5.56, une mitrailleuse sur pied, portable... S'agissait-il d'une arme de démonstration, d'un cadeau à offrir à un client potentiel ? Si certaines pratiques ont aujourd'hui changé à la FN, les détournements d'armes étaient courants à une époque. Mendez s'est-il servi de l'impressionnant réservoir en armements que constituait la Fabrique Nationale de Herstal pour à la fois enrichir sa collection et organiser un juteux trafic d'armes ? Avec la complicité de Bouhouche qui était armurier ?

Tout en affirmant qu'il n'a pas participé aux tueries du Brabant, Bouhouche déclarera, un moment, qu'il *peut fournir des éléments qui permettront de confondre les auteurs par des recoupements et des éléments matériels*. Depuis ces déclarations, plus de dix ans se sont écoulés. Et on attend toujours qu'il en dise plus. Entre-temps, les enquêtes sur l'assassinat de Juan Mendez et sur les tueries du Brabant ont suivi leur cours.

Reste la question du mobile des tueries. Comme dans le dossier Mendez, il n'est peut-être pas là où les apparences laisseraient supposer qu'il soit. N'y a-t-il vraiment qu'un seul mobile du reste ? A l'heure actuelle, on attribue aux tueurs du Brabant une quinzaine d'actions réalisées à différents endroits et époques sur

base essentiellement des armes employées pour commettre ces actes. Cela signifie-t-il pour autant que derrière chaque fait d'armes se cache un mobile identique ? Pour plusieurs observateurs, il n'est pas exclu que ces actes ont peut-être été commis par les membres de plusieurs bandes et/ou par des individus isolés qui poursuivaient des objectifs qui n'étaient pas toujours communs.

Aux U.S.A. ou en Italie, des pays qui ont une grande – et dramatique – expérience en matière de violence, on parle de convergences tantôt stratégiques, tantôt opérationnelles entre structures criminelles modulaires. En termes concrets, l'expérience démontre que des groupes de criminels peuvent s'associer ponctuellement pour réaliser certains coups sans toutefois établir entre eux de rapports structurels. Est-on en présence du même phénomène dans le cas des tueurs du Brabant ? Dans ce schéma, Madani Bouhouche, s'interrogent certains enquêteurs, aurait-il joué le rôle de pourvoyeur de services ou de fournisseur de soutien logistique ? Si la prudence, encore une fois, reste de mise, la ténacité des enquêteurs de la Cellule du Brabant wallon, la publication des portraits-robots des tueurs, les progrès réalisés en matière d'expertise génétique pourraient, demain, permettre d'en savoir plus sur ces énigmatiques tueurs et sur les pulsions qui les animaient.

Sergio Carrozzo. Avancées. 1999.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

l'ingénieur commercial
le gendarme, l'avocat espagnol antifranquiste
l'identité, identifier
déclarer, ignorer, s'associer, pratiquer, centraliser, diriger
réaliser, des progrès réalisés ; en réalité
les détonations l'expertise balistique, génétique
le jargon policier
le résultat garanti, les informations, le mégaprocès
les actes, les rétroactes, les actions ; le secteur d'activité
l'agence des détectives privés
le régime dictatorial dirigé par le caudillo
les exportations, le client potentiel
collectionner, la collection personnelle
officiellement, légalement, illégalement
le choc émotionnel intense
les adeptes, les observateurs
la Justice
la contribution
les médias
le tandem, les bandes, les individus isolés

les structures criminelles, les groupes de criminels
le phénomène, le schéma, le portrait-robot

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

l'arme de guerre, de poing, de démonstration ; la vente, les marchands d'armes ; les types, un lot d'armes, les détournements, le fait d'armes ; la passion pour les armes, l'origine des armes, sur base des armes ; les forces armées

armurier, l'armurerie, le réservoir en armement

le pistolet-mitrailleur de fabrication allemande, le fusil de chasse, la mitrailleuse sur pied portable

le témoin auditif

le service belge d'intervention antiterroriste

livrer les secrets

rassembler, fournir les éléments, les indications précises

instruire un dossier

le bureau de traduction

effectuer une mission à l'étranger

bénéficiaire de l'acquittement

s'exiler, échapper aux représailles

remettre à la police, les services de police

le pourvoyeur de services, le fournisseur de soutien logistique

transiter par les mains

poursuivre les objectifs communs

une grande dramatique expérience en matière de violence

les convergences stratégiques, opérationnelles

les rapports structurels

la branche Défense et Sécurité

le vol, le voleur, voler, la déclaration de vol

le cambrioleur, le tueur, les tueries

être abattu, atteint par six balles ; tirer à bout touchant

entamer des recherches, les soupçons

la victime, le juge, le limier

inculper de complicité de meurtre

nier son implication, se tenir devant la cour d'Assise

l'enquête, mener sa propre enquête ; les enquêteurs

la partie émergée de l'iceberg

l'assassinat, le mobile de l'assassinat ; l'homicide

l'anxiété, la peur, le mystère, la mort, la prudence

le particulier ; les circonstances particulières

III. Décodez les sigles :

la FN, la PJ, U.S.A.

IV. Reformulez selon le sens du texte :

livrer certains secrets

remuer ciel et terre

faire main basse sur

entrer dans la danse

organiser un juteux trafic d'armes

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Quel contenu le titre fait-il prévoir ?
2. Quel est le genre du texte (publicitaire, documentaire, scientifique, de vulgarisation scientifique, de belles lettres) ?
3. Repérez la structure d'ensemble et la soustructure de chacune des parties du texte.
4. Formulez le sujet du texte.
5. Quel est l'intérêt particulier du texte ?
6. A quel public le texte est-il adressé ?

II. Expliquer le texte.

1. Quel est le rôle du chapeau de l'article ?
2. Quels éléments sont marqués par l'italique ?
3. L'auteur suit-il la ligne chronologique dans l'exposition du sujet ?
4. Les noms géographiques servent-ils de repères ?
5. A l'aide de quoi (intertitres, jargon, ponctuation, détails, etc.) l'auteur redonne-t-il de la passion à l'exposition de l'affaire ?
6. Quelle est la fonction des phrases interrogatives (faire progresser la narration, interpeler le lecteur, soulever un problème, introduire des réflexions, etc.) ?
7. Dans chaque partie du texte dégagez les éléments qui présentent les informations principales et ceux qui en donnent les explications.

III. Préciser le sens.

1. Juan Mendez de quels actes criminels est-il victime ?
2. De quel(s) côté(s) est-il concerné par la vente d'armes ?
3. Quelles sont les découvertes de l'enquête ?
4. De quoi Madani Bouhouche est-il soupçonné ? A-t-il fait des dépositions importantes ?
5. Madani Bouhouche est-il accusé par la Justice ?

6. Quels autres faits d'armes sont liés à l'affaire Mendez ?
7. Les enquêteurs arrivent-ils à connaître le mobile et les auteurs des tueries ?
8. Quel phénomène voit-on dans le monde criminel ?

IV. Exposer le texte.

1. Répertoriez les principales étapes de l'affaire.
2. Résumez chaque élément important du texte avec reformulation personnelle.
3. Formulez à votre manière les conclusions de l'auteur.

C. Développer les idées proposées par le texte

On est en présence de convergences stratégiques ou opérationnelles entre structures criminelles modulaires.

Faut-il bannir le tabac des lieux collectifs ?

Le père de la loi Evin face à un avocat

La cigarette sent le soufre en Europe. Depuis que l'Irlande l'a mise à la porte de ses lieux publics en mars 2004, la liste des pays qui l'ont proscrite ne cesse de s'allonger: Italie, Norvège, Malte, Suède, Ecosse et bientôt Angleterre et Irlande du Nord. La France, elle, hésite à bouter pour de bon le tabac hors des bureaux et des restaurants. Il y a quinze ans, elle jouait les pionnières avec la loi Evin, qui imposait le no smoking dans les lieux à usage collectif, tout en autorisant la création d'espaces fumeurs. Aujourd'hui, alors que la loi est quotidiennement contournée, les Français sont majoritairement favorables à l'interdiction pure et simple. Mais le gouvernement, soumis à l'intense lobbying des buralistes et des restaurateurs, temporise. « Protégeons mieux les non-fumeurs », insiste le député Claude Evin, ancien ministre de la Santé et père de la loi de 1991, qui vient de publier A votre santé ! (éd. de l'Atelier). « Arrêtons d'interdire ! » rétorque l'avocat d'affaires Mathieu Laine, qui, lui, stigmatise l'Etat nounou dans La Grande Nurserie. En finir avec l'infantilisation des Français.

Faut-il renforcer la loi qui porte votre nom, Claude Evin, ou interdire purement et simplement la cigarette dans tous les lieux à usage collectif ?

Claude Evin : La loi de 1991 pose le principe de l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif, tout en permettant l'organisation éventuelle de zones fumeurs dans les restaurants et, sous certaines conditions, sur les lieux de travail. Ce texte a inversé la logique qui prévalait jusque-là. Avant, on pouvait fumer partout, sauf dans les endroits spécifiquement réservés aux non-fumeurs. En 1991, j'aurais souhaité aller plus loin que ce compromis, même si, à l'époque, la loi française était en avance sur les autres législations européennes. Aujourd'hui, je crois qu'il est nécessaire d'imposer une interdiction totale de fumer dans les lieux à usage collectif,

parce qu'on voit bien que la loi n'est pas très facilement applicable. Je suis partisan de supprimer la disposition qui autorise la création d'espaces pour les fumeurs. Chaque année, environ 3 000 décès sont liés au tabagisme passif. C'est un problème de santé publique. Je pense que la loi doit mieux protéger les non-fumeurs.

Mathieu Laine : Deux précisions, tout d'abord : je ne fume pas et je ne suis pas financé par les fabricants de cigarettes ! Mon combat porte sur la défense de la liberté individuelle et de la responsabilité personnelle. Aujourd'hui, l'Etat se prend pour une nounou qui nous dit : «Ne fais pas ci, ne fais pas ça.» C'est l'Etat sécuritaire, hygiéniste, qui intervient sur tous les sujets, qui veut nous protéger contre nous-mêmes. Cette dérive, je la critique au sujet du tabac, mais aussi de l'alcool. L'ensemble des boissons alcoolisées porteront bientôt la mention «Boire de l'alcool est dangereux pour les femmes enceintes». Pourquoi pas pour les chefs d'entreprise stressés ou les acteurs déclinants ? Est-ce qu'une notice sera fournie avec chaque bouteille de vin pour nous indiquer toutes les précautions à prendre ? Même chose pour l'obésité : à quand un bandeau sur les barres chocolatées précisant que «manger du sucre est mauvais pour la santé» ? On étouffe sous la précaution ! La liberté ne doit pas être présumée coupable !

Comment articuler la loi et la responsabilité individuelle ?

Claude Evin : La question, au fond, est de savoir si une société a besoin de règles pour fonctionner ou si elle peut s'autoréguler par le savoir-vivre et le respect. Je crois que le rêve d'une société idéale dans laquelle les hommes, naturellement bons, s'organiseraient de manière intelligente ne correspond pas à la réalité. On pourrait aussi dire qu'il ne faut pas limiter la vitesse sur la route, mais qu'il suffit d'expliquer aux gens que c'est dangereux pour qu'ils lèvent le pied. Sauf que ça ne marche pas ! Nous avons besoin de règles. La loi est là pour ça. Pour défendre, également, le faible face au fort. Je suis attaché, comme législateur et comme juriste, à ce principe. Sur la question du tabagisme, on ne peut pas invoquer uniquement la liberté. Que certains prennent des risques, cela les regarde. En revanche, la réglementation est nécessaire pour protéger les personnes exposées à un risque qu'elles n'ont pas choisi de courir. Je voudrais vous rappeler que le Conseil constitutionnel, saisi sur la loi de 1991, a considéré qu'elle ne portait pas atteinte à la liberté d'entreprendre, car elle était fondée sur des principes supérieurs, notamment la protection de la santé. Et ne me dites pas que c'est une loi privative de liberté. Elle n'interdit pas de fumer.

Mathieu Laine : Toutes les interventions de notre Etat nounou participent du mythe de la société parfaite, débarrassée des risques par la coercition publique. Le monde n'est pas divisé entre forts et faibles, à mon sens. Nous sommes tous faits de forces et de faiblesses. Les non-fumeurs ne sont pas tous des faibles qu'il faudrait protéger contre l'agression des fumeurs – les forts. Par ailleurs, les 3 000 morts que vous évoquez ne sont pas les gens qui fréquentent de temps en temps les restos et

les boîtes de nuit. Ce sont les hommes et les femmes exposés au tabagisme de leur conjoint. Des cas sur lesquels la loi n'a pas prise.

Quelles solutions préconisez-vous, Mathieu Laine, pour pacifier les relations entre fumeurs et non-fumeurs ?

Mathieu Laine : Tout d'abord, l'absence de loi n'est pas synonyme d'absence de normes. Il existe des règles de politesse, des codes de bonne conduite, de vivre-ensemble, qui ont toujours fonctionné et auxquels il faut faire confiance. Ce n'est pas parce que quelques fumeurs (pas tous !) sont impolis qu'on doit faire une loi. Par ailleurs, il faut respecter les droits de propriété privée : je suis pour la coexistence de restaurants où la cigarette serait interdite, d'autres qui seraient 100 % fumeurs et des établissements mixtes. Voilà une solution qui permettrait de concilier la liberté des fumeurs de fumer et la protection de ceux qui ne souhaitent pas subir le tabagisme. C'est ça, la vraie cohésion sociale. D'ailleurs, si on laissait faire le marché, les lieux collectifs non fumeurs se développeraient. Voyez les restaurants non fumeurs : ils se multiplient pour répondre à la demande. C'est dans l'intérêt économique des propriétaires, aussi, parce que les non-fumeurs, c'est prouvé, passent moins de temps à table. Idem pour la SNCF, qui a vite compris que les wagons fumeurs ne faisaient pas le plein. Enfin, ne négligeons pas les apports du privé, comme les patchs antitabac. Croyez-moi, il vaut mieux «laisser faire».

Claude Evin: Vous ne pouvez pas faire abstraction des intérêts économiques en jeu, à commencer par ceux des marchands de tabac et de l'industrie agroalimentaire. Quand celle-ci met des distributeurs de boissons sucrées dans les établissements scolaires, ce n'est pas dans l'intérêt de la santé publique.

Mathieu Laine : Eduquer est le rôle des parents et des profs.

Doit-on protéger les salariés exposés à la fumée au travail ?

Mathieu Laine : Sans doute, mais ce n'est pas le rôle de la loi. C'est celui des partenaires sociaux. Les salariés ont la liberté de choisir leur employeur. Les entreprises, celle de s'organiser pour que fumeurs et non-fumeurs puissent cohabiter sereinement. Dans la très grande majorité des cas, cela se passe bien.

Claude Evin: Vous connaissez mal la situation. Le nombre de gens qui se plaignent du non-respect de la loi sur les lieux de travail est ahurissant ! La Cour de cassation, qui s'est prononcée en la matière, estime d'ailleurs que l'employeur a une obligation de résultat.

Mathieu Laine : La loi ne va pas changer les gens...

Claude Evin: Peut-être, mais on ne choisit pas de travailler dans tel ou tel environnement.

Mathieu Laine : Mais dans la vie, on choisit, on est dans un pays libre...

Claude Evin: Vous ignorez le chômage dans ce pays. Il y a des gens qui sont bien obligés de prendre le boulot qu'ils trouvent.

Mathieu Laine : Vous avez une vision très triste de l'individu...

Claude Evin : Les serveurs des restaurant apprécieront !

Peut-on s'en remettre au savoir-vivre des Français, alors que la cigarette génère un coût supporté par la collectivité – et non par l'individu ?

Mathieu Laine : Si l'on prend prétexte de la faillite de la Sécu pour proscrire les comportements à risques, alors, on n'interdira pas seulement le tabac. On interdira l'alcool, on ouvrira des cantines municipales avec des menus définis par des experts, on enverra la police vérifier que chacun est suffisamment couvert pour éviter d'attraper un rhume... Cela dit, il faut rétablir le lien entre la liberté et responsabilité. Celui qui provoque des dommages doit en supporter les coûts. Il est nécessaire de responsabiliser les acteurs, de mettre les caisses en concurrence et de développer l'assurance privée. Dans ce cas, la cotisation que vous paierez dépendra de votre mode de vie. Si les gens veulent fumer, ils en paieront les conséquences.

Claude Evin : A partir du moment où les soins sont pris en charge dans le cadre d'un système de solidarité nationale, financé par des prélèvements obligatoires, l'Etat ne peut pas se désintéresser du coût des conduites à risques. En tout cas, avec des assureurs privés, les risques que prendraient les individus, y compris dans leur vie privée, ne seraient vraisemblablement pas couverts...

Mathieu Laine : Faux. L'assurance privée peut couvrir l'ensemble des risques.

Claude Evin : Il est inutile de brandir un système qui ne fait pas consensus dans notre société !

Mathieu Laine : Evidemment, l'homme politique que vous êtes cherche ce qui plaît au plus grand nombre.

Claude Evin : L'homme politique doit pouvoir faire fonctionner une société de manière à assurer une cohésion entre l'ensemble de ses membres. Ce que vous préconisez n'y conduit pas.

L'Etat protège-il trop ses citoyens ?

Mathieu Laine : Il les infantilise ! Résultat, quand ils ont un problème, quand un risque apparaît, nos concitoyens se tournent immédiatement vers leur maire, leur député ou leur ministre. Récemment, j'ai entendu un député dire : « En France, pour le chômage, il y a l'ANPE, pour la maladie, il y a la Sécu, et pour le reste, il y a les députés. » Il était tout content ! Pour lui, le député est devenu un nouveau service public. Pour moi, ce n'est pas ça, la politique.

Claude Evin : La loi, ce n'est pas l'addition des revendications individuelles. Elle s'élabore au nom de l'intérêt général. Et c'est à la représentation démocratique de définir l'intérêt général. Pour autant, je suis d'accord avec vous pour dire qu'il ne faut pas brandir la loi à tout bout de champ. Je ne suis pas pour tout réglementer, tout régenter. L'efficacité de certaines lois reste à prouver. La lutte contre l'alcoolisme, c'est très bien, mais je trouve ridicule la mention mettant en garde les femmes enceintes. Comme si elles étaient les seules victimes potentielles... Autre exemple : la législation qui oblige les propriétaires de piscine à installer un système d'alarme ou

une protection. Ces dispositifs peuvent conduire les adultes à relâcher leur surveillance. La loi ne peut pas se substituer à la responsabilité individuelle.

Mathieu Laine : A force de prévention et de protection, l'Etat a déresponsabilisé les Français. J'ai récemment entendu, dans un reportage télévisé, un homme dire : «Je suis fumeur, j'ai hâte qu'il y ait une interdiction, parce que ça va me pousser à arrêter de fumer.» C'est terrifiant ! Le tabac n'est qu'une des illustrations de cette dérive. Depuis 1945, l'Etat se prend pour la Providence : «Je dépense, donc je suis.» Cet Etat, aujourd'hui, n'a plus d'argent et s'interroge. Doit-il faire davantage confiance à ses citoyens, à l'instar de la plupart des pays qui nous entourent, ou, au contraire, dire : «J'interdis, je surveille, donc je suis» ? C'est l'Etat précaution qui est en train de se développer, celui qui prône le droit au risque zéro. L'heure est aux hommes politiques adeptes du plus petit dénominateur commun, celui avec lequel nul ne peut être en désaccord. Prenez la longévité. Elle est au coeur des trois chantiers de Jacques Chirac : la réduction du nombre de morts sur les routes, les handicapés et la lutte contre le cancer. Tout cela pour masquer l'absence de vraies réformes.

Claude Evin : La ligne jaune entre la loi et la responsabilité individuelle doit être appréciée au cas par cas. Il faut que l'Etat fasse de la pédagogie, donne des explications. En l'occurrence, dans ma lutte contre le tabagisme, je me refuse à considérer qu'on change les comportements uniquement en interdisant. La loi a permis une prise de conscience, mais elle ne proscrie pas le tabac. Les fumeurs sont-ils infantilisés parce qu'ils s'intoxiquent moins en s'abstenant d'allumer une cigarette pendant un voyage en TGV ? Après tout, tant mieux, si cela conduit certains à faire le choix d'arrêter de fumer.

Mathieu Laine : Vous voulez changer l'homme, le rendre meilleur...

Claude Evin : Mais non ! Je souhaite simplement que chacun puisse jouir d'un environnement sans fumée s'il le désire.

Propos recueillis par Anne Vidalie. L'Express International. 2006.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

le tabac, le tabagisme passif, le sujet du tabac

la cigarette, les fabricants des cigarettes

les bureaux, les restaurants, les restos

l'homme politique, le député, le juriste, l'avocat, le maire, le ministre

publier, protéger, financer, intervenir, articuler, limiter

les interventions, l'agression

infantiliser, l'infantilisation

le principe, la réalité, le mythe, à l'époque

inverser la logique

l'alcool, l'alcoolisme, une bouteille de vin

fonctionner, s'autoréguler, s'organiser de manière intelligente
le risque, à risque, au risque zéro, l'ensemble des risques
l'intérêt économique, général, se désintéresser
les partenaires sociaux
la majorité, majoritairement, le consensus
l'individu, la collectivité
le système de la solidarité nationale, le service public
le problème, la situation, la politique, le compromis
le reportage télévisé, la pédagogie les illustrations
le cancer, s'intoxiquer

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

bannir, proscrire, bouter, supprimer
respecter, renforcer, contourner la loi, le non respect de la loi, l'efficacité de la loi, les législations européennes, le législateur
les fumeurs, les non-fumeurs, la création des espaces fumeurs, les zones fumeurs
les lieux, les locaux à usage collectif, les lieux de travail, les endroits spécifiquement réservés aux non-fumeurs
interdire de fumer, interdire purement et simplement ; l'interdiction pure et simple, totale
l'intense lobbying des buralistes et des restaurateurs
le gouvernement
l'Etat nounou, sécuritaire, hygiéniste
se prendre pour la Providence
le décès, la santé publique, la protection de la santé
défendre, la défense de la liberté individuelle ; un pays libre ; la liberté d'entreprendre
la responsabilité personnelle
la dérive, l'obésité
les boissons alcoolisées, les barres chocolatées
les femmes enceintes, les chefs d'entreprise stressés, les acteurs déclinants
la prévention, la précaution, les précautions à prendre
les patchs antitabac
une société idéale, parfaite, la coercition publique
les règles de politesse, la réglementation ; les codes de bonne conduite, de vivre ensemble
le Conseil constitutionnel, la Cour de cassation
porter atteinte
pacifier les relations, concilier, la cohésion sociale
respecter, prôner le droit, les droits de propriété privée ; les propriétaires,

les marchands de tabac
cohabiter, la coexistence, les établissements mixtes
l'employeur, le chômage
une obligation de résultat
travailler dans un tel ou tel environnement, un environnement sans fumée
(dé)responsabiliser les Français, les acteurs
développer l'assurance privée ; les assureurs privés

III. Trouvez un terme générique qui puisse remplacer l'énumération des pays dans le texte.

IV. Déchiffrez. :

la SNCF, la Sécu, l'ANPE, TGV

V. Reformulez selon le sens du texte :

sentir le soufre
jouer les pionnières avec la loi
ne pas être très facilement applicable
être exposé au tabagisme de son conjoint
laisser faire
faire l'abstraction des intérêts économiques en jeu

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre en forme de question à quoi fait-il penser ?
2. Quelle est la forme du texte ?
3. Etudiez la structure du texte. De quels éléments se compose-t-elle ?
4. Quelle information le chapeau du texte offre-t-il ?
5. Formulez le problème en discussion dans le texte.

II. Expliquer le texte.

1. Quels éléments du texte dénoncent l'objet de l'entretien ?
2. A quoi servent les questions de la journaliste ?
3. Relevez dans les propos des interlocuteurs les idées principales, les arguments, les explications, les exemples.
4. Déterminez l'avis sur le problème de chacun des participants de l'entretien.
5. Le lexique laisse-t-il rattacher l'examen du problème à un certain niveau ?
6. Que transmettent les phrases exclamatives ?

III. Préciser le sens.

1. Les interlocuteurs sont-ils connus ? Qui sont-ils ?
2. En quoi consiste la loi Evin ? Est-elle strictement appliquée ?
3. La France est-elle unanime à accepter la loi Evin ?
4. Pourquoi parle-t-on de l'inversion avec la loi Evin de la logique concernant le droit de fumer ?
5. Quelles raisons Claude Evin voit-il pour l'interdiction totale de fumer dans les lieux à usage collectif ?
6. Mathieu Laine est-il pour ou contre l'interdiction par la loi ?
7. Que défend Mathieu Laine ?
8. Quel Etat critique-t-il ?
9. Quel est le rôle de la loi selon Claude Evin ?
10. La loi Evin prive-t-elle du droit de fumer ?
11. Sur quels principes se fonde-t-elle ?
12. Selon Mathieu Laine, l'Etat peut-il se passer de la coercition en défendant une partie de ses citoyens contre une autre ?
13. Quelles mesures remplaçant la loi Mathieu Laine propose-t-il ?
14. Quelle est l'attitude des interlocuteurs envers l'interdiction de fumer au travail ?
15. Le problème implique-t-il les intérêts d'ordre économique ou social ?
16. Quels autres faits selon Mathieu Laine égalent le tabagisme en tant que problèmes des risques collectifs ?
17. Comment peut-on responsabiliser les citoyens de leurs conduites ?
18. Claude Evin et Mathieu Laine quel rôle donnent-ils à l'Etat dans la protection des citoyens ?
19. A l'avis des participants du débat quelle est la relation entre les mesures législatives et la responsabilité des individus ?

IV. Exposer le texte.

1. Énoncez l'objet de l'entretien.
2. En vous appuyant sur les questions de la journaliste faites la liste des aspects du problème discutés dans le texte.
3. Résumez les idées des interlocuteurs sur chacun des aspects de manière à mettre en évidence l'engagement de chacun des participants du débat.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. La loi Evin a inversé la logique qui prévalait jusque-là.

2. La réglementation est nécessaire pour protéger les personnes exposées à un risque qu'elles n'ont pas choisi de courir.
3. Celui qui provoque des dommages doit en supporter les coûts.
4. La loi ne peut pas se substituer à la responsabilité individuelle.
5. La liberté ne doit pas être présumée coupable.

Les droits des immigrés en France.

La France, c'est un vieux pays d'immigration. Le droit de la nationalité date de l'Ancien Régime qui a défini le statut des personnes d'origine étrangère par la priorité du droit du sol (le fait d'être né en France) accompagnée cependant du droit du sang (la naissance dans un pays étranger d'un père français).

Dès le XVIIIe siècle où la France a connu une importante crise démographique accompagnée d'un afflux d'immigrés belges, suisses et italiens, elle voit plusieurs vagues d'immigration massive: des Juifs d'Europe de l'Est arrivent en France au XIXe siècle fuyant les persécutions dans leurs pays d'origine; la main-d'œuvre belge, suisse, italienne mais aussi venue des colonies françaises y débarque au début du XXe siècle; des réfugiés politiques russes, arméniens, allemands, italiens et espagnols s'y installent en période de l'entre-deux-guerres. En 1917, l'État français introduit la carte de séjour comme mécanisme censé contrôler les étrangers vivant en France.

À partir de 1945, la France ayant besoin de travailleurs étrangers pour reconstruire le pays après la Seconde Guerre mondiale prend le cap sur une politique d'immigration durable. Dès les années 1950 apparaissent les premiers logements sociaux destinés à héberger des travailleurs étrangers. Un régime provisoire qui durera une vingtaine d'années en accueillant ainsi l'immigration économique des années 1970 en provenance du Maghreb avant que la crise économique ne fasse durcir le contrôle des flux migratoires.

Aujourd'hui, la France, comparée à d'autres pays européens (l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne), n'a pas un flux migratoire aussi intense mais elle est toujours attirante pour des étrangers venant surtout des pays francophones. L'immigration en France correspond au besoin français de main-d'œuvre et se fait alimenter par les catégories telles que immigrés de travail, regroupements familiaux, étudiants, réfugiés, etc. Les immigrés travaillent massivement dans des secteurs entiers comme la construction, les exploitations agricoles, la confection, le textile, etc.

Depuis les années 1980, le statut d'immigrés ne cesse de changer. Des assouplissements et des durcissements des conditions d'accueil et de séjour des étrangers se succèdent suivant les changements de pouvoir en France. Le grand problème c'est que sous la droite comme sous la gauche la France accueille des étrangers sans leur offrir une échelle sociale qui leur permette de s'intégrer

pleinement dans la société. Les difficultés rencontrées en la matière résultent de la défaillance des pouvoirs publics en matière d'éducation, de formation, de logement. Par définition, les immigrés restent le plus souvent marginalisés (ghettos urbains) et concentrent un grand nombre de problèmes économiques et sociaux (chômage, scolarisation, délinquance, criminalité). «La crise des banlieues», une série d'incidents en banlieues d'une violence au point de faire appliquer l'état d'urgence, qui a été à la Une de la presse mondiale en automne 2005 a témoigné de très graves problèmes du modèle français d'intégration.

L'immigration est actuellement l'un des sujets politiques les plus débattus. Maintenant, il y a beaucoup de discussions autour du terme de «l'immigration choisie», lancé par Nicolas Sarkozy au moment de sa campagne électorale. Au nom de l'immigration choisie, l'État prend des mesures pour contenir l'immigration irrégulière (suppression de la disposition permettant d'obtenir un titre de séjour après dix ans de séjour habituel en France, encadrement plus sévère de regroupements familiaux, nécessité de preuves d'intégration aux valeurs françaises avant d'avoir accès au séjour de longue durée, des expulsions de clandestins du territoire français, etc.). En même temps, une nouvelle carte «compétences et talents» est délivrée aux étrangers susceptibles de participer de façon significative au développement économique ou au rayonnement intellectuel, culturel et sportif de la France dans le monde. Un autre sujet controversé c'est un débat sur l'identité nationale lancé récemment par Eric Besson, ministre de l'Immigration. Les discussions s'organiseront autour de la question de ce que c'est d'être Français et de celle de l'apport de l'immigration à l'identité nationale. L'idée du débat portant sur ce sujet hypersensible pour la société française a provoqué une levée de boucliers de la gauche accusant la droite de vouloir gagner la sympathie de partisans de l'extrême-droite à la veille des élections régionales.

La politique d'immigration divise donc la société française. D'une part, se font entendre des propos xénophobes de partisans de l'extrême droite réclamant un durcissement de mesures anti-immigrés. De l'autre part, se multiplient des gestes d'indignation contre les absurdités bureaucratiques de la politique française d'immigration. Nombreux sont des représentants de la société civile qui protestent contre le caractère violent que prennent souvent les expulsions d'immigrés clandestins vers leur pays d'origine. En 2007, à Paris, a été créé le Musée de l'immigration rendant hommage à la contribution des immigrés au rayonnement de la France.

Jean-Paul Gourevitch. L'immigration, ça coûte ou ça rapporte? Larousse. 2009.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

la crise démographique

l'immigration massive

la politique d'immigration
l'immigration économique
le statut d'immigrés
s'intégrer dans la société
les problèmes économiques et sociaux
le modèle français d'intégration
l'identité nationale
organiser des discussions, réclamer
l'idée du débat
les absurdités bureaucratiques

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

le droit de la nationalité, le droit du sang
le statut des personnes d'origine étrangère
la priorité du droit du sol
l'afflux d'immigrés
le pays d'origine
les vagues d'immigration
les persécutions, la carte de séjour
la main-d'œuvre
les réfugiés politiques
héberger des travailleurs étrangers
le régime provisoire
les immigrés restent les plus marginalisés
durcir le contrôle
les regroupements familiaux
les assouplissements et les durcissements des conditions d'accueil et de séjour
l'échelle sociale, les pouvoirs publics
la défaillance en matière d'éducation, de formation, de logement
le chômage, la scolarisation, la délinquance, la criminalité
appliquer l'état d'urgence
la campagne électorale
avoir accès au séjour de longue durée
les expulsions de clandestins
le sujet controversé, les propos xénophobes

III. Réformulez selon le sens du texte :

prendre le cap
se faire alimenter
offrir une échelle sociale

provoquer une levée de boucliers
le rayonnement de la France

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre nous donne-t-il l'idée du contenu du texte ?
2. Formulez le thème principal du texte.
3. Quel est le but du texte (faire penser, exprimer un point de vue, entamer une discussion, informer, etc.) ? Argumentez votre opinion.
4. A quelle catégorie de lecteurs ce texte peut-il être intéressant ?

II. Expliquer le texte.

1. Est-ce que le texte a une composition chronologique ? Prouvez votre réponse.
2. Quelles sont les vagues essentielles de l'immigration en France ?
3. Le champ lexical témoigne-t-il du domaine juridique du texte ?
4. A quel domaine peut-on encore rapporter ce texte ?
5. Quel rôle jouent les précisions entre parenthèses pour la définition du domaine juridique du texte ?
6. Quelle est le sens de l'expression «l'immigration choisie» introduite par Nicolas Sarkozy ?

III. Préciser le sens.

1. Pourquoi la France a-t-elle connu plusieurs vagues d'immigration massive à partir du XVIII siècle ?
2. Quel est le but de l'introduction de la carte de séjour par l'Etat français ?
3. Quelle politique mène la France dans le domaine de l'immigration après la Seconde Guerre mondiale ?
4. A cause de quoi le contrôle des flux migratoires devient plus sévère en France ?
5. Quelles catégories immigreront en France à présent ?
6. Est-ce que les étrangers ont en France les mêmes droits sociaux que les Français ?
7. De quoi résultent les difficultés en matière de la position sociale des immigrés en France ?
8. Qu'est-ce qui témoigne de graves problèmes du modèle français d'intégration ?
9. Qu'est-ce que l'Etat français comprend sous le terme de «l'immigration choisie» ?
10. A qui délivre-t-on une nouvelle carte «compétences et talents» en

France ?

11. Comment est-ce que la politique d'immigration divise la société française ?

IV. Exposer le texte.

1. Formulez le thème auquel ce texte est consacré.
2. Dégagez l'idée principale dans chaque paragraphe du texte.
3. Trouvez les mots-clés qui pourraient vous aider à prouver chacune de ces idées.
4. Résumez le texte en bref.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. L'immigration en France fait une partie intégrante et significative de son histoire et de sa vie quotidienne.
2. L'immigration dans le monde est un processus inévitable, mais qui doit être contrôlé par l'Etat.

Les “Ratés” de l'environnement

En mars dernier, Corinne Lepage, ministre de l'Environnement, se présente, défaite, devant la presse spécialisée: son projet de Code de l'environnement vient d'être traité de «détritus juridique» par des députés à la dent dure, et il a été rejeté par la commission de codification. Pour le ministre, c'est un coup dur de plus; elle avoue sa lassitude. Le poste est plus que jamais exposé: l'environnement gêne. On combat son administration, et on injurie son ministre.

Au-delà des contingences personnelles, Corinne Lepage pointe-là un fait bien tangible: alors que le monde entier parle de «développement durable» et de protection de la nature, en France, ces idées sont souvent négligées par le monde politique, voir carrément mises à mal. Au point que la législature qui vient de s'achever est la plus négative pour l'environnement depuis que le ministère existe! Voici quelques «reculs» retentissants.

La loi littoral

Le texte de la loi littoral a fêté l'an dernier ses 10 ans. L'application de cette loi est source de nombreux conflits entre aménageurs et associations de protection de l'environnement, en particulier sur la côte méditerranéenne. La plupart des décisions prises par la justice administrative privilégient la protection et non l'aménagement. Pour éviter que le littoral soit entièrement bétonné, la notion d'«espace remarquable et d'intérêt écologique» est systématiquement appliquée à toutes les zones encore intactes.

Le 4 juillet 1996, le tribunal administratif de Nice a donc décidé d'annuler le projet de golf de Pardigon, situé sur les communes de Cavalaire et de la Croix-Valmer (Var). Mais cette décision n'a pas plu au ministre de l'Equipement

du gouvernement Juppé, Bernard Pons, qui – négligeant le fait que l'Etat doit parler d'une seule voix – a fait appel de la décision du tribunal, en reprenant les arguments du promoteur, selon lequel la zone n'est ni rare ni d'un grand intérêt.

On n'aura cependant pas l'occasion de voir un ministre attaquer une loi: le recours est arrivé trop tard. Mais l'anecdote illustre bien la pression montante exercée sur ce texte législatif majeur, que les maires réunis au sein de l'Association nationale des élus du littoral (ANEL) voudraient bien voir disparaître – avec l'aide désormais officielle du ministre de l'Équipement.

La loi sur les déchets et la loi sur l'eau

Ces deux textes, qui datent de 1992, sont eux aussi violemment chahutés. Le prix de l'eau et sa qualité sont devenus des thèmes de campagne électorale. Mais les élus ne savent pas expliquer aux électeurs que l'augmentation du prix du mètre cube d'eau est une conséquence des nouvelles normes environnementales édictées par Bruxelles. Leur respect implique en effet la construction de nouvelles usines d'épuration performantes.

Beaucoup d'élus rechignent à mettre en place ces équipements, lourds et onéreux. Il est donc fort peu probable que, d'ici à 2005, la France parvienne à remplir son engagement de ne plus rejeter dans le milieu naturel de l'eau non traitée par une station d'épuration...

L'application de la loi sur les déchets se heurte également à la réticence des élus. Les plans départementaux d'élimination des déchets, qui devaient être publiés au 1 janvier 1996, ne sont pas tous terminés! De plus, ils font la part belle à l'incinération: une solution simple pour les élus – qui délèguent ainsi leur responsabilité aux industriels – mais très pénalisante pour la qualité de l'air. La collecte sélective et le recyclage, préconisés par la loi sur les déchets, demandent de gros investissements. Résultat: en 2002, toutes les décharges d'ordures ne seront pas fermées – comme, pourtant, la loi en fait obligation.

La loi sur l'air

«La loi» de Corinne Lepage (décembre 1996) n'est qu'un maigre coucou sans forces. Point positif, cependant: grâce à la généralisation des capteurs d'air, on saura désormais que l'atmosphère urbaine est irrespirable. Mais, de là à s'attaquer aux causes, il y a un pas que les constructeurs automobiles et leurs correspondants à l'Assemblée nationale empêchent de franchir.

Cette loi donne aux préfets la possibilité d'interdire la circulation automobile en cas de «pic de pollution». Corinne Lepage a arraché cette concession au Premier ministre Alain Juppé contre l'abandon de ses prétentions à prendre la tutelle de l'Institut de sécurité et de protection nucléaire (IPSN).

En fait, cette mesure ne prête pas à conséquence. Les pics de pollution tels qu'ils sont définis par la loi sont rares, et les préfets arguent qu'il est impossible de faire des prévisions de pollution à long terme. Ce qui est faux: en Californie, la qualité de l'air est connue trois jours à l'avance.

Natura 2000

C'est l'«accident» majeur du passage de Corinne Lepage au ministère de l'Environnement. La directive européenne "Habitat" (1994) impose aux Etats membres de recenser et de protéger les zones remarquables pour leurs richesses faunistique et floristique. Le 7 mai 1996, Corinne Lepage a donc lancé en fanfare des consultations locales sur les territoires à protéger, préalablement recensés par des conseils scientifiques régionaux. Le ministre l'assure: «La France est probablement l'un des pays qui ont accompli cette partie de la tâche le plus sérieusement.»

Ce n'est pas l'avis d'André Goustat, président de la fédération de la chasse de Dordogne et président de Chasse Pêche Nature et Tradition (CPNT) – parti anti-union européenne, qui n'apparaît qu'aux élections régionales. Selon lui, les conseils scientifiques félicités par Corinne Lepage sont des «inconnus» incompetents, qui proposent de geler toute activité sur des territoires privés. Un front protestataire se forme, qui englobe le principal syndicat agricole, la FNSEA, les syndicats de propriétaires forestiers et les organisations de chasse. Devant la fronde, Alain Juppé gèle l'application de la directive.

Les Français ne discuteront donc pas démocratiquement de ce qu'il convient de faire des espaces naturels remarquables, nombreux sur le territoire. Au passage, le directeur de la Protection de la nature au ministère de l'Environnement, Gilbert Simon, a été remercié. André Goustat, nommé par Alain Juppé, en janvier dernier, à la tête du Commissariat à l'espace rural, affirme qu'il n'est pour rien dans cette surprenante éviction.

Les directions régionales de l'environnement

Créées en 1991, les directions régionales de l'environnement (DIREN) peinent à trouver leur place au sein des services décentralisés de l'Etat. Les DIREN ne gèrent que ce qui ne fâche pas: la protection des sites, la gestion des espaces naturels, la protection de la ressource en eau, et la prévention des pollutions. Les gros dossiers comme le contrôle des installations classées sont restés aux mains des directions régionales de l'industrie (DRIRE). Résultat: les DIREN ne sont jamais maîtres d'œuvre dans les importants dossiers d'aménagement et n'ont qu'un rôle consultatif. En fait, ces structures régionales voient fréquemment revenir des départements des dossiers entièrement bouclés pour lesquels on s'est passé de leurs recommandations.

Les plus optimistes font remarquer que les DIREN constituent un progrès par rapport à leurs prédécesseurs (les délégués régionaux à l'environnement – DRE), puisqu'elles emploient chacune une vingtaine de fonctionnaires au lieu de deux. Un chiffre à comparer, toutefois, aux quelque 200 administratifs des DRIRE.

Loïc Chauveau. Science & Vie. 1997.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

la presse spécialisée
la commission de codification
la protection de la nature
l'idée négligée, la législature, le ministère
la justice administrative, le tribunal administratif
annuler le projet
les arguments, la qualité
le texte législatif
les plans départementaux
les investissements
s'attaquer à
les constructeurs automobiles
l'Assemblée nationale
le préfet, le maire, le fonctionnaire
la directive européenne
les consultations locales
discuter démocratiquement
le dossier
le rôle consultatif

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

le ministre de l'Environnement, le ministre de l'Équipement
le Code de l'environnement
être rejeté
avouer sa lassitude
le développement durable
la loi littoral, le recours
privilégier la protection et non l'aménagement
la notion d'«espace remarquable» et d'«intérêt écologique»
négliger le fait
la décision du tribunal
les arguments du promoteur
avoir l'occasion
exercer la pression montante
la campagne électorale, les électeurs
l'augmentation du prix
impliquer
l'usine d'épuration performante
mettre en place les équipements onéreux
remplir l'engagement

la station d'épuration
l'application de la loi sur les déchets
se heurter à la réticence
l'élimination, l'incinération, le recyclage
déléguer la responsabilité pénalisante
la collecte sélective, le pic de pollution
préconisé par la loi
les capteurs d'air
interdire la circulation, arracher la concession, geler l'activité
les prétentions à prendre la tutelle
les prévisions à long terme
les richesses faunistique et floristique
préalablement recensé
le syndicat de propriétaires forestiers
l'éviction, la gestion des espaces naturels
les dossiers entièrement bouclés
le prédécesseur

III. Déchiffrer les abréviations :

l'ANEL ; l'IPSN ; CPNT ; la FNSEA ; les DIREN ; les DRIRE ; les
DIREN ; les DRE

IV. Réformulez selon le sense du texte :

les députés à la dent dure
les zones intactes
parler d'une seule voix
un maigre coucou sans forces
lancer en fanfare

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Comment pouvez-vous expliquer le titre du texte ? Quelle idée nous suggère-t-il sur son sujet?
2. Est-ce que le choix du lexique employé dans le texte nous prouve qu'il appartient au domaine de la loi ?
3. A quelle autre catégorie de lecteurs peut être adressé ce texte sauf les juristes ?
4. A votre avis quel est le but de ce texte : critiquer, informer, inviter à réfléchir, analyser ?

II. Expliquer le texte.

1. De combien de paragraphes se compose le texte ?
2. Formulez l'idée principale de chacun d'eux et trouvez les mots-clés qui aident à développer cette idée.
3. Les paragraphes du texte sont-ils liés logiquement ? Argumentez votre réponse.
4. Comment l'évolution de chaque paragraphe du texte aide-t-elle à comprendre son titre. Donnez des exemples.

III. Préciser le sens.

1. Quel poste occupe Corinne Lepage ?
2. Pourquoi se présente-t-elle, défaite, devant la presse spécialisée ?
3. Qu'est-ce que c'est que la presse spécialisée ?
4. Quelles lois concernant l'environnement sont analysées dans ce texte ?
5. Pourquoi le texte de la loi littoral est-il devenu source des conflits entre les aménageurs et associations de protection de la nature ?
6. Quel exemple illustre, selon l'auteur, la pression montante exercée sur le texte de la loi littoral majeur.
7. Qu'est-ce qui est devenu le thème important des campagnes électorales en France.
8. Que les nouvelles normes environnementales sur l'eau impliquent-elles ?
9. Pourquoi, selon l'auteur, la France ne parviendra-t-elle à remplir son engagement de ne plus rejeter dans le milieu naturel de l'eau non traitée par une station d'épuration ?
10. Par quoi la loi sur les déchets est-elle freinée ?
11. En quoi consiste le point positif de la loi sur l'air proposée par Corinne Lepage ?
12. Quelle possibilité cette loi donne-t-elle aux préfets ?
13. Pourquoi est-ce que cette mesure ne prête pas à conséquence ?
14. Qu'est-ce que la directive européenne "Habitat" (1994) impose aux Etats membres ?
15. Quelle partie de la tâche de la protection de l'environnement la France a-t-elle accomplie le plus sérieusement selon le ministre ?
16. Comment André Goustat appelle-t-il les conseils scientifiques régionaux ? Pourquoi ?
17. Qui a protesté contre la directive proposée par Corinne Lepage ?
18. Quelles directions régionales créées en France sont mentionnées dans ce texte ?
19. Quels sont les pouvoirs de ces directions régionales ?

IV. Exposer le texte.

1. Formulez l'idée principale du texte.
2. Dégagez les parties du texte.
3. Trouvez dans chaque partie les phrases et les expressions qui pourraient aider à exprimer cette idée.
4. Reproduisez le texte en bref et formulez votre point de vue sur le problème traité ?

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Les lois sur la protection de l'environnement exigent beaucoup d'investissements, voilà pourquoi elles sont souvent freinées par les membres du Parlement, les industriels et les pouvoirs locaux en France.
2. En France les questions liées à la protection de l'environnement deviennent parfois l'objet des spéculations politiques.

La lutte scientifique contre la criminalité

Einstein et le commissaire Maigret ont un point commun: leurs activités ne prennent leur sens que par la production de preuves matérielles étayant leurs thèses. Traditionnellement, le second fait appel aux connaissances et au savoir-faire du premier. Ce type de collaboration se renforce dès lors que les connaissances scientifiques – en particulier dans les domaines des sciences du vivant, de la matière et de l'information – transforment considérablement les outils utilisés par la «police scientifique». Cette dernière possède donc désormais des outils de pointe (biotechnologie, informatique, robotique, etc.) susceptibles d'apporter la preuve de la culpabilité et de l'innocence.

Il faut cependant reconnaître que ces progrès ne sont pas seulement mis au service de la justice mais aussi du crime. Les technologies permettent à la fois de déjouer les délits et de les réprimer, mais aussi d'inventer des modes d'effraction et d'infraction de plus en plus originaux et sophistiqués. La montée en puissance du «crime organisé», qui exploite à la fois les innovations techniques et les opportunités offertes par l'ouverture des frontières, constitue aujourd'hui un épineux problème, de dimension internationale.

Et plus le crime s'internationalise, plus il y a besoin d'échanger les informations.

Sur le plan judiciaire et policier, l'Union européenne a donc décidé de renforcer considérablement la coopération entre les États membres en créant, en 2001, l'European Crime Prévention Network (EUCPN). Ce vaste réseau fédère et soutient un large spectre de politiques (locales, nationales et européennes) pour combattre le crime et la fraude, en s'appuyant sur des coopérations scientifiques et technologiques. Ainsi, près de 35 millions d'euros ont été investis par l'Union dans des priorités de recherche, que ce soit en matière de biologie, de biotechnologie ou

de robotique. L'accent est avant tout porté sur des projets relatifs à la lutte contre la criminalité juvénile et urbaine, ainsi que celle liée aux drogues. À cela s'ajoutent les différentes stratégies de lutte contre la délinquance financière, le blanchiment d'argent, la cyber-criminalité et les contrefaçons industrielles.

www.politis.fr/article1283.html

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

le commissaire, la police
l'information
l'Union européenne
transformer, exploiter
la biotechnologie, l'informatique, la robotique
la justice, judiciaire
les innovations techniques
le spectre de politiques locales, nationales, européennes
la stratégie, original

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants. Précisez le sens des mots à l'aide du dictionnaire :

les preuves matérielles
étayer la thèse
les outils utilisés par la police scientifique
la preuve de la culpabilité et de l'innocence
déjouer les délits
réprimer le crime
l'effraction, l'infraction
sophistiqué
fédérer
la fraude, les drogues
la criminalité juvénile, urbaine
la délinquance financière
le blanchiment d'argent
la cyber-criminalité
la contrefaçon industrielle

III. Réformulez selon le sens du texte :

un épineux problème
ouvrir les frontières
porter l'accent sur
le crime s'internationalise

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. A quel domaine ce texte appartient-il ?
2. Est-ce que le titre du texte correspond à son sujet ?
3. Les noms de domaines scientifiques mentionnés dans le texte aident-ils à développer son sujet ?
4. Quels lecteurs ce texte peut-il intéresser ?

II. Expliquer le texte.

1. De combien de paragraphes ce texte se compose-t-il ?
2. Est-ce que chacun d'eux contient l'information importante ?
3. Trouvez des mots et des expressions qui vous puissent aider à rendre cette information.

III. Préciser le sens.

1. Quel point commun ont Einstein et le commissaire Maigret ?
2. Qu'est-ce que l'auteur veut nous montrer par cet exemple ?
3. Grâce à quoi la collaboration entre le monde de la science et la police scientifique est-elle devenue possible ?
4. Pouvons-nous dire que les progrès de la science sont mis seulement au service de la justice ?
5. Le crime organisé qu'est-ce qu'il exploite dans son activité ?
6. Pourquoi les polices de différents pays ont-elles besoin d'échanger l'information ?
7. Comment l'Union européenne a-t-elle renforcé la coopération entre les pays membres sur le plan judiciaire et policier ?
8. Quels sont les objectifs de l'European Crime Prévention Network ?
9. Quelle somme a été investie par l'Union dans la recherche scientifique ?
10. Quels projets et stratégies sont jugés primordiaux dans la lutte contre la criminalité ?

IV. Exposer le texte.

1. Quelle est l'idée principale du texte ?
2. Combien de parties pouvez-vous y dégager ?
3. Composez le plan du texte en intitulant chacune d'elles.
4. Trouvez des expressions et des phrases qui vous aideront à rendre le contenu du texte.
5. Faites votre exposé personnel du texte.
6. Exprimez votre point de vue sur le problème. Donnez des faits

supplémentaires sur le sujet.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. De nos jours la collaboration entre la science et la justice est très importante pour mener avec succès la lutte contre la criminalité.
2. Le progrès technologique est au service de la police aussi bien que des criminels.

Economie

Economie n.f. – ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses.

Le Petit Larousse illustré. – Paris : Larousse, 2003.

«Abstraite», «désincarnée», la science économique telle qu'elle s'est développée ces dernières années appelle souvent ce type de commentaires de la part du public. A juste titre. L'une des façons à la fois plus simples et les plus efficaces de remettre l'économie à sa place, de réintégrer les problématiques économiques dans la dynamique d'ensemble de nos sociétés consiste à l'observer avec les lunettes de l'histoire. Quand bien même cette mise en perspective fait apparaître des régularités ou des permanences, celles-ci ne peuvent jamais être enfermées dans les lois mathématiques immuables qui font le quotidien des économistes orthodoxes. Ruptures comme continuités de l'histoire économique nécessitent inmanquablement, pour être comprises et expliquées, le recours à tous les autres champs des sciences sociales : anthropologie, géographie, psychologie...

Depuis qu'avec la modernité, l'économie est devenue un champ d'étude spécifique, ceux qui ont véritablement apporté une pierre à la compréhension des dynamiques qui l'animent, qu'ils soient ou non économistes de profession, n'ont jamais manqué de prendre ce détour central par l'histoire. Qu'on songe à Adam Smith, à Karl Marx, à Max Weber, à Joseph Schumpeter, à Karl Polanyi ou encore, bien sûr, à des professionnels de l'histoire comme Fernand Braudel.

1. Quelles idées peut-on se faire de la science économique ?
2. Comment faut-il observer l'économie pour bien la comprendre ?

Les théories de la microéconomie moderne

La microéconomie moderne met l'accent sur les problèmes d'incitations et d'information. Par «incitation», on entend toute action d'un agent économique (qui peut être l'État) conduisant certains agents économiques à adopter tel ou tel type de comportement. Cette notion prend tout son sens si l'on considère que l'information disponible pour un agent économique soucieux d'inciter d'autres agents à se comporter dans le sens de ses intérêts (lui donner les «bonnes» incitations de son point de vue), est inévitablement limitée. Ces limitations peuvent résulter du droit : information «privée» des agents, comme le

dossier médical d'un individu auquel son assureur ou son employeur ne peuvent avoir accès ; d'impossibilités « techniques » : un manager peut observer la performance de son équipe sans être capable de mesurer les contributions individuelles à ce résultat et donc d'en déduire un schéma de rétribution des efforts des uns et des autres, ou d'incertitudes : le résultat des efforts d'un agent peut être assujéti à des aléas indépendants de sa volonté, aléas contre lesquels il conviendrait de l'assurer.

Un exemple canonique d'une telle situation est le problème principal-agent, où un acteur (le principal) souhaite déléguer à une tierce personne (l'agent) le soin d'exécuter une tâche en étant intéressé à son résultat. Dans ce contexte, le principal fait face à deux catégories de défaut d'information (appelées asymétries d'information) :

- le résultat de l'action, son coût par exemple, peut dépendre des caractéristiques propres de l'agent, connues de lui mais inconnues du principal. On parle de sélection adverse ou d'antisélection pour désigner un tel problème d'asymétrie d'information ;

- le résultat de l'action peut dépendre d'efforts entrepris par l'agent pour s'acquitter de sa tâche, efforts inobservables directement par le principal. Ce dernier n'en connaît que le résultat mais celui-ci dépend d'aléas extérieurs. On parle d'aléa moral pour désigner ce problème d'asymétrie informationnelle.

Si le principal ne souhaite pas accomplir lui-même la tâche, il ne peut pas non plus contraindre l'agent à la réaliser coûte que coûte, ce qui viderait le problème de son sens. Il doit donc passer un accord avec l'agent spécifiant, outre la tâche à accomplir, les modalités de rétribution de l'agent, accord que ce dernier est libre d'accepter ou de refuser. Une fois formalisé, cet accord prend la forme d'un contrat entre les deux parties. Le problème principal-agent constitue l'exemple le plus simple d'une situation aboutissant à un arrangement de nature institutionnelle entre deux agents économiques hors marché. Cet accord n'est généralement pas Pareto-efficient, le principal devant consentir une rente, dite rente informationnelle, à l'agent au-delà d'une rétribution correspondant au coût réel de la tâche pour cet agent, et ceci en raison des asymétries d'information dont bénéficie l'agent.

L'extension de cette approche a conduit au développement de la théorie des contrats. Cette théorie conçoit les organisations, ou les institutions comme les familles ou les entreprises, comme des ensembles de contrats (des nœuds de contrats dans le jargon économique). Une entreprise est, par exemple, un nœud composé de contrats de travail, liant l'entreprise à ses salariés, de contrats la liant à ses clients et à ses fournisseurs, de contrats d'engagements bancaires et financiers, de contrats légaux la liant à son État ou ville de résidence en matières fiscale et réglementaire. Les marchés sont un autre cas particulier de tels nœuds de contrats, ici des contrats d'échange. Les États, au

sens des organisations politiques gérant des espaces géographiques déterminés, sont un autre exemple de nœud contractuel, les Constitutions (ou les Chartes) se présentant comme des contrats généraux liant ces organisations aux peuples qu'ils gouvernent.

Un aspect important de ces contrats est d'être généralement incomplets, c'est-à-dire incapables de spécifier entièrement les engagements des parties dans tous les cas possibles. Ceci a permis à la microéconomie néoclassique d'élaborer une théorie du pouvoir, comme droits de décision résiduels, c'est-à-dire que détenir le pouvoir pour une des parties consiste à pouvoir prendre des décisions dans le domaine d'incomplétude du contrat, c'est-à-dire en dehors de ce qui a été convenu. Le caractère incomplet des contrats permet aussi d'introduire des éléments de rationalité limitée dans le comportement des organisations, correspondant aux actions non anticipables ou invérifiables de l'organisation dans la zone d'incomplétude du nœud contractuel.

Le développement de cette théorie a naturellement entraîné un approfondissement des théories de la négociation et de la renégociation. En effet, son propos est non seulement d'expliquer comment et pourquoi se forment des contrats entre les agents, mais aussi les raisons pour lesquelles ils les remettent, ou pas, en cause au cours du temps. Toutes ces approches mobilisent largement pour ce faire les outils de la théorie des jeux, non coopératifs ou coopératifs, en information incomplète ou imparfaite.

Parmi les recherches les plus actuelles, citons l'Analyse économique du droit, qui est une tentative de construire une théorie microéconomique néoclassique de la législation, et la «nouvelle économie politique», une tentative analogue dans le champ des sciences politiques. Ces courants nouveaux témoignent du dynamisme des recherches en microéconomie contemporaine et de sa tendance à étendre ses analyses au-delà même du domaine disciplinaire traditionnel de l'économie.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Microéconomie>

A. Étude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

- microéconomie (f)
- agent (m) économique
- manager (m)
- résultat (m)
- schéma (m)
- situation (f)
- déléguer
- caractéristique (f)
- asymétrie (f)

information (f)
théorie (f)
contrat (m)
organisation (f)
client (m)
néoclassique
sélection (f)
mobiliser
analogue
dynamisme (m)
tendance (f)

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

problème (m) d'incitations
information (f) disponible
être limité
du point de vue
résulter de
avoir accès à
faire face à
entreprendre des efforts
aléa (m) extérieur
accomplir la tâche
coûte que coûte
passer un accord
aboutir à un arrangement
hors marché
Pareto-efficient
en raison de
nœud (m) contractuel
engagement (m) des parties
prendre des décisions
tierce personne (f)
théorie (f) de la négociation

III. Réformulez selon le sens du texte :

mettre l'accent sur
adopter tel ou tel type de comportement
contribution (f) individuelle au résultat
défaut (m) d'information
s'acquitter de sa tâche

contraindre qn à faire qch
c'est-à-dire
action (f) non anticipable
remettre qch en cause

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. A quel domaine de l'économie ce texte appartient-il ? Argumentez votre réponse.
2. De quoi s'agit-il dans ce texte ?
3. Est-ce que le titre du texte vous suggère des idées sur son contenu ?
4. Quelles idées principales sont traitées dans le texte ?
5. Quels mots et expressions du textes vous aident à comprendre ses idées les plus importantes ? Donnez des exemples.
6. Ce texte a-t-il le but de critiquer, d'analyser ou d'informer ?

II. Expliquer le texte.

1. Combien de paragraphes ce texte contient-il ?
2. Est-ce que chacun d'eux contient une idée importante ?
3. Trouvez des mots et des expressions qui puissent vous aider à rendre l'idée-clé de chaque paragraphe.
4. Quel rôle joue l'exemple cité dans le texte ?

III. Préciser le sens.

1. Sur quels problèmes la microéconomie moderne met-elle l'accent ?
2. Qu'est-ce que signifie la notion « incitation » ?
3. A quelle condition cette notion prend tout son sens ?
4. De quoi peuvent résulter les limitations de l'information ?
5. En quoi consiste le problème principal-agent ?
6. A quelles catégories de défaut d'information le principal fait-il face dans le contexte de ce problème ?
7. Quelles informations contient le contrat entre les deux parties ?
8. Au développement de quelle théorie a conduit l'extension de l'approche au problème principal-agent ?
9. Comment la théorie des contrats conçoit-elle les organisations, ou les institutions comme les familles ou les entreprises ?
10. Qu'est-ce qui a permis à la microéconomie néoclassique d'élaborer une théorie du pouvoir ?
11. L'approfondissement de quelles théories a entraîné le développement de la théorie des contrats ?

12. Quelles sont les recherches les plus actuelles dans le domaine de la microéconomie ?

IV. Exposer le texte.

1. Formulez la problématique du texte.
2. Pour chaque paragraphe important composez une ou deux phrases reformulant l'idée principale.
3. Résumez le texte en liant vos phrases à l'aide des articulateurs appropriés.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Le facteur de la limitation de l'information disponible est très important pour que l'incitation puisse être appliquée par un agent économique.
2. La notion du « nœud contractuel » se trouve à la base de la théorie des contrats.
3. Les États, au sens des organisations politiques gérant des espaces géographiques déterminés, présentent eux-aussi des nœuds contractuels.

Le rôle économique du tourisme international

1. La progression continue des flux touristiques

Le tourisme international a connu un spectaculaire développement au cours des trois dernières décennies. Son rythme de croissance a été supérieur à celui des échanges mondiaux et il constitue désormais une activité essentielle dans bon nombre de pays. Certaines études même n'hésitent pas à en faire le moteur économique du XXI^e siècle. Cette croissance résulte de la convergence de nombreux facteurs favorables :

- le temps libre s'est fortement accru ; il représente aujourd'hui plus de 45% de l'existence humaine dans les pays développés et sa part ne cesse de croître à la faveur de la réduction de la durée du travail ; le niveau de vie a connu une hausse rapide durant les Trente Glorieuses il a doublé en Europe occidentale. La généralisation du travail féminin a par ailleurs gonflé le budget des ménages, mais a aussi accru le besoin de loisirs ;

- les transports ont enregistré de spectaculaires progrès. Ainsi, l'automobile a joué un rôle décisif dans la diffusion du tourisme, permettant la construction des stations de sports d'hiver de haute altitude et facilitant les migrations de masse lors des périodes de congés estivaux ou hivernaux. De même, l'avènement des charters a largement contribué à la progression du tourisme dans les régions tropicales, alors que le marché des croisières offrait de nouvelles possibilités en Méditerranée et dans les Caraïbes ;

- les formalités douanières ont été assouplies. De nouveaux espaces ont été progressivement ouverts aux touristes, d'autant que la clientèle recherche sans cesse de nouvelles destinations comme le souligne le succès des randonnées himalayennes et des expéditions amazoniennes, ou encore la construction d'hôtels dans les oasis sahariennes.

2. La diversité des types de tourisme

Le tourisme balnéaire et nautique domine, notamment pour les flux nationaux. Il draine des dizaines de millions de vacanciers vers les régions de climat méditerranéen et subtropical. Il se développe aussi dans les régions tropicales, le plus souvent durant l'hiver boréal.

Pour faire face à ces flux, les pays récepteurs ont aménagé les espaces littoraux, comme en Floride, au Mexique, en Roumanie, sur la riviera adriatique italienne et en Tunisie. Outre leurs infrastructures d'hébergement plus ou moins diversifiées, notamment marquées par la multiplication des villages de vacances et des marinas, ces complexes disposent de nombreux ports de plaisance.

Les montagnes ont également connu un développement rapide de la villégiature internationale. L'avènement des sports d'hiver a favorisé les États alpins, en raison de leur situation géographique et du remarquable équipement de grandes stations comme Val d'Isère, Cortina d'Ampezzo, Zermatt et Innsbruck. Le tourisme s'internationalise aussi peu à peu dans les Pyrénées, les montagnes Rocheuses et la cordillère des Andes.

Le tourisme d'affaires anime surtout les capitales et les grandes métropoles régionales disposant d'aéroports, mais aussi de nombreux sièges sociaux et de vastes salles pour accueillir les divers congrès et séminaires, sources de substantielles recettes. New York, Paris et Londres figurent parmi les agglomérations les plus fréquentées, mais certaines villes du Sud-Est asiatique, comme Hong Kong et Singapour, connaissent un rapide essor de leurs activités.

Le tourisme religieux revêt aussi un visage international. La Mecque draine des musulmans du monde entier, Rome ajoute à ses atouts culturels la présence du Vatican et attire plusieurs millions de visiteurs, Jérusalem est la destination de bien des pèlerins en dépit des problèmes politiques qui affectent la région.

Le tourisme culturel, enfin, a connu une rapide diffusion. Les pays européens, héritiers d'un passé prestigieux, enrichis d'innombrables monuments et de musées, attirent encore la majeure partie des touristes. C'est le cas des villes italiennes, espagnoles ou flamandes. De nouvelles destinations sont apparues, qu'il s'agisse des pays asiatiques (Chine, Inde, Sri Lanka), africains (Maroc) ou d'Amérique latine (Mexique et Pérou). Les déplacements se font le plus souvent dans le cadre de voyages organisés par des entreprises spécialisées, les tours opérateurs.

3. L'inégalité des bénéfices touristiques

Les pays industrialisés demeurent en tête des pays émetteurs, mais aussi des pays récepteurs. Ils le doivent au niveau de vie élevé de leurs populations, mais aussi à la qualité de leurs réseaux de communication et de leurs hébergements. L'Espagne, avec 50 millions de touristes par an, est le premier pays touristique du monde. Elle devance les Etats-Unis, l'Italie et la France. La RFA figure par contre en tête des pays émetteurs, assurant à elle seule plus du sixième des dépenses touristiques mondiales.

Au sein des pays de l'Est, les mouvements touristiques sont moins diversifiés, en raison des contraintes administratives et politiques pesant sur les déplacements de personnes. Le tourisme est étroitement contrôlé par des agences d'Etat et les déplacements se font le plus souvent dans le cadre de voyages organisés. La majeure partie des échanges s'effectue au sein du CAEM.

Dans le Tiers monde, l'essor du tourisme culturel a contribué à diversifier les circuits organisés par les grands tours opérateurs, mais aussi à promouvoir le tourisme balnéaire, souvent à l'initiative d'entreprises des pays industriels comme le Club Méditerranée ou Touropa. Les sites souvent dispersés, le manque d'infrastructures de transport et la concentration des hébergements dans les plus grandes villes ou en quelques sites prestigieux n'ont pas encore permis le développement de véritables régions touristiques.

Géographie du temps présent. Terminal G. – Paris : Hachette, 1989.

A. Étude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

tourisme (m) international, religieux, culturel
types (m, pl) du tourisme
progression (f) du tourisme
moteur (m) économique
automobile (f)
infrastructure (f) de transport
construction (f) de stations, d'hôtels
région (f) tropicale, de climat méditerranéen et subtropical
clientèle (f)
expédition (f) amazonienne
oasis (f) saharienne
riviera (f) adriatique, italienne
situation (f) géographique
complexe (m)
s'internationaliser, figurer, organiser
métropole (f), aéroport (m), agglomération (f)
tour opérateur (m)
bénéfices (m, pl) touristiques

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

flux (m) touristique, national
activité (f) essentielle
connaître un spectaculaire développement, un rapide essor, une rapide diffusion
échanges (m, pl) mondiaux
croissant, s'accroître, croître
convergence (f) de nombreux facteurs
existence (f) humaine
pays (m) développé, industrialisé
pays (m) récepteur, émetteur
réduction (f) de la durée du travail
niveau (m) de vie élevé
gonfler le budget des ménages
besoin (m) de loisirs
période (f) de congés estivaux ou hivernaux
marché (m) des croisières
offrir de nouvelles possibilités
assouplir les formalités douanières
succès (m) des randonnées himalayennes
diversifier les circuits
tourisme (m) balnéaire et nautique, d'affaires
vacancier (m), pèlerin (m)
aménager les espaces littoraux
hébergement (m)
multiplication (m) des villages de vacances et des marinas
villégiature (m)
disposer de nombreux ports de plaisance
accueillir les divers congrès et séminaires
assurer les dépenses
agence (f) d'État
site (m) prestigieux
contribuer à diversifier les circuits

III. Donnez les équivalents russes des noms géographiques :

L'Europe occidentale, la Méditerranée, les Caraïbes, la Floride, le Mexique, la Roumanie, la Tunisie, Val d'Isère, Cortina d'Ampezzo, Zermatt, Innsbruck, les Pyrénées, les Andes, New York, Paris, Londres, Rome, la Mecque, Jérusalem, le Vatican, Hong Kong, Singapour, la Chine, l'Inde, la Sri Lanka, le Maroc, le Pérou, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, la France, la RFA.

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre renseigne-t-il sur le contenu du texte ?
2. Quels objectifs ce texte vise-t-il ?
3. Formulez le sujet du texte.
4. Combien de paragraphes comporte le texte ?
5. Le texte donne-t-il des renseignements précis sur le développement du tourisme et de la diversité des types de tourisme ?
6. Définissez l'intérêt particulier du texte.

II. Expliquer le texte.

1. L'auteur construit-il un paragraphe pour chaque idée importante ?
2. Trouvez l'idée centrale de chacun des paragraphes du texte.
3. Quels rapports logiques existent entre les parties du texte ?

III. Préciser le sens.

1. Quand le tourisme international a-t-il connu un spectaculaire développement ?
2. Quels sont des facteurs favorables au développement du tourisme ?
3. Expliquez la diversité des types de tourisme.
4. Pourquoi les mouvements touristiques sont-ils moins diversifiés au sein des pays de l'Est ?
5. Quel est le rôle économique du tourisme international ?

IV. Exposer le texte.

1. Présentez les principaux types de tourisme.
2. Sélectionnez les idées principales développées dans le texte. Exposez-les.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. La progression continue des flux touristiques.
2. La diffusion du tourisme.
3. L'inégalité des bénéfices touristiques.

L'histoire du management

Le management est la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une entreprise pour atteindre ses objectifs. Le management désigne aussi ses responsables. Le management d'une grande organisation est un ensemble bidimensionnel de principes et de règles d'action empiriques contingents dont

l'application systématique doit assurer l'efficacité de la coordination des activités collectives et, conjointement, la motivation pour une coopération active et gratifiante de la part des membres de l'organisation.

Dit autrement, en partant du concept de groupe, le management est l'application systématique à un groupe institutionnalisé par son chef ou son leader, d'un ensemble bidimensionnel de principes ou de valeurs complémentaires qui en assurent, d'une part, la coordination efficace des activités collectives et, d'autre part et conjointement, la motivation et un esprit de coopération active et gratifiante de la part de chacun des membres du groupe.

Les modalités d'application du management sont radicalement différentes suivant la taille du groupe, moins de 15 à 20 collaborateurs ou plus d'une vingtaine :

- moins de 15 à 20 membres, (groupe dit « primaire ») et c'est alors du management d'équipe du ressort de la psychosociologie;

- plus de 20 collaborateurs (groupe dit « secondaire »), c'est alors du management d'entreprise du ressort de la sociologie des organisations.

Suivant le niveau hiérarchique et l'horizon temporel d'application, on peut distinguer le management stratégique, du niveau de la direction, dont les décisions s'appliquent à long terme et le management opérationnel, niveau équipe d'exécution, dont les décisions s'appliquent à court terme.

Mais l'on peut dire également que le management est la conduite de l'action collective au sein d'une organisation, afin d'assurer son efficacité ou son efficacité.

Par métonymie, le terme management désigne aussi l'ensemble du personnel responsable d'une entreprise ou d'une organisation, c'est-à-dire les personnes dont la tâche relève spécifiquement du management, et qu'on nomme en français « cadres », « dirigeants », ou « gestionnaires ».

Même si la conduite des actions collectives existe depuis que les hommes vivent en société, la formalisation du management est relativement récente.

Elle débute entre 1880 et 1920, lorsqu'apparaît la figure du dirigeant salarié. Jusque là, depuis la révolution industrielle, les chefs d'entreprise étaient essentiellement des entrepreneurs ou leurs héritiers. Or, certains de ces héritiers propriétaires préfèrent déléguer la direction de leurs entreprises à des salariés formés pour la circonstance, ce qui suscite la publication des premiers ouvrages spécialisés. Vers la fin du XIX^e siècle, Frederick Taylor propose le concept d'organisation scientifique du travail. Celui-ci repose sur la décomposition du travail en gestes élémentaires chronométrés et organisés rationnellement pour former une chaîne de production. Taylor désirait appliquer les principes généraux d'amélioration de la productivité par la division du travail à l'entreprise qu'Adam Smith avait soulignés (avant lui Platon au niveau de la société). Il

partage aussi l'idée avec Henry Ford qu'une augmentation des rendements peut être obtenue en contrepartie de bons salaires.

Parallèlement, Henri Fayol propose une approche similaire, avec un même souci de précision et de rationalité, à l'administration et à l'organisation bureaucratique. Il comprend que le prix des approvisionnements, la fiabilité des outils, la disposition des lieux de travail et la qualité de l'encadrement comptent tout autant que la quantité produite par l'entreprise. On parle alors d'administration moderne, qui fut alors et est toujours aujourd'hui la base de tout manuel de gestion. Il amène les concepts de systématisation du travail du dirigeant, de la prévision jusqu'au contrôle en passant par la décision. On reconnaît alors les principes de gestion : organiser, commander, coordonner et contrôler. Aujourd'hui, on reconnaît plutôt ces termes sous le PODC: « Planifier, Organiser, Diriger et Contrôler ».

À partir des années 1920, le facteur humain devient un thème de recherche pour le management. Mary Parker Follett l'introduit dans la réflexion managériale.

Après les années 1930, avec notamment les travaux d'Elton Mayo, le management s'inspire de la psychologie avec la prise en compte de l'effet Hawthorne (effet psychologique d'être l'objet d'une attention spéciale). Dans la décennie 1950, les travaux de Douglas McGregor en psychologie sociale qui propose ses théorie X et théorie Y sur les motivations des acteurs et des organisations, ceux de Herbert Simon qui approfondit les processus de décision au travers de la rationalité limitée, ceux de James March et Richard Cyert sur la théorie du comportement viennent compléter ces premières approches.

L'analyse du pouvoir par des sociologues comme Max Weber et Michel Crozier, puis de la stratégie de l'entreprise sont enfin devenus des thèmes de management que des auteurs comme Peter Drucker, Henry Mintzberg et Michael Porter parmi d'autres, ont participé à explorer.

Il est donc possible d'approfondir cette histoire du management par la distinction arbitraire de deux modes d'approche du management : l'économie des organisations qui dérive de l'économie générale et la sociologie des organisations.

Le management incluant ces deux domaines cherche par ce mélange à se rapprocher non pas toujours d'un modèle type d'entreprise mais souvent finalement d'outils de gestion permettant d'améliorer l'organisation. Le management ne peut se réduire ainsi à la gestion des ressources humaines, mais plus globalement à la gestion de l'organisation.

C'est aussi au début du XX^e siècle, que sont créées la plupart des écoles de commerce destinées à former ces dirigeants salariés, d'abord en France, puis aux États-Unis et au Canada.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Management>

A. Étude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

principe (m)
systématique, systématisation (f)
coordination (f)
collectif
motivation (f)
leader (m)
radicalement
psychosociologie (f)
hiérarchique
stratégique, stratégie (f)
opérationnel
efficacité (f)
spécialisé
idée (f)
rationalité (f)
bureaucratique
administration (f)
organiser
coordonner
contrôler
planifier
terme (m)
thème (m)
réflexion (f)
processus (m)
analyse (f)
modèle (m)

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

moyens (m, pl) humains et matériels
atteindre un objectif
assurer l'efficacité
un esprit de coopération active et gratifiante
application (f) du management
management (m) d'équipe, management (m) d'entreprise
s'appliquer à long (à court) terme
ensemble (m) du personnel
dirigeant (m) salarié, direction (f), salaire (m)
entrepreneur (m), entreprise (f)
organisation (f) scientifique du travail, division (f) du travail

chaîne (f) de production, amélioration (f) de la productivité
augmentation (f) des rendements
prix (m) des approvisionnements
fiabilité (f) des outils
disposition (f) des lieux de travail
qualité (f) de l'encadrement
gestion (f) de ressources humaines, gestionnaire (m), gérer
théorie (f) du comportement
dériver

III. Reformulez selon le sens du texte :

la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une entreprise
en partant du concept de groupe
déléguer la direction de l'entreprises à des salariés formés pour la circonstance
en contrepartie de
proposer une approche similaire

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre met-il en évidence le sujet du texte ?
2. Quel est le thème principal du texte ?
3. Est-ce que chaque paragraphe correspond à une nouvelle idée importante ?
4. Quelle est la finalité du texte ?

II. Expliquer le texte.

1. Trouvez dans chacun des paragraphes les termes qui puissent transmettre son idée importante.
2. A quoi servent les dates ?
3. Quels sont les termes de progression et les liens logiques dans ce texte ?

III. Préciser le sens.

1. Qu'est-ce que c'est que le management ?
2. De quoi dépendent les modalités d'application du management ?
3. Quels types du management peut-on distinguer suivant le niveau hiérarchique et l'horizon temporel d'application ?
4. Comment nomme-t-on en français l'ensemble du personnel responsable d'une entreprise ou d'une organisation ?
5. Quand débute la formalisation du management ?

6. En quoi consiste le concept d'organisation scientifique du travail proposé par Frederick Taylor ?
7. Quelles sont les idées d'Henri Fayol à l'égard de l'administration et de l'organisation bureaucratique ?
8. Quel facteur devient un thème de recherche pour le management à partir des années 1920 ?
9. De quelles sciences s'inspire le management pendant les années 1930 – 1950 ?
10. Qu'est-ce qui approfondit l'histoire du management selon le texte ?
11. De quoi le management cherche-t-il à se rapprocher ?

IV. Exposer le texte.

1. Formulez le sujet du texte.
2. Résumez les idées principales de chaque paragraphe.
3. Énoncez la thèse à votre manière personnelle.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Le management est un concept très compliqué, mais dont l'objectif principal est d'assurer l'efficacité de la coordination des activités collectives et la motivation pour une coopération active et gratifiante de la part des membres de l'organisation.
2. L'histoire du développement des idées en matière de management est riche et variée.

La gouvernance économique de l'Europe et relations économiques internationales

par Xavier Greffe

L'Europe n'a pas cessé au cours de ces dernières années de plaider pour une meilleure gouvernance sans que les thèmes économiques y occupent une place importante. Un Livre Blanc «Gouvernance européenne» a été présenté en juillet 2001, à la suite d'une longue concertation, associant groupes de travail, rapports préliminaires et avis des principales institutions concernées. Si ce Livre Blanc évoque bien les impératifs de croissances de développement, il se consacre pour l'essentiel à envisager la gouvernance sous l'angle des rapports entre les citoyens et l'Europe. Or, le pilotage économique de l'Europe pose des problèmes considérables. Le système européen s'est construit non pas sur une séparation des pouvoirs, mais sur l'opposition entre intérêts communautaires et intérêts nationaux. De ce fait, le design institutionnel des politiques macroéconomiques n'a peut-être pas fait l'objet de l'attention requise et l'on constate plutôt de nombreux manques, empiètements, superposition, etc. Pour l'essentiel, on peut dire que seule la gouvernance monétaire est réalisée au

niveau européen du fait de la monnaie unique et sous réserve des pays in-out. Mais les effets positifs attendus d'une telle gouvernance monétaire sont atténués par l'absence de gouvernance budgétaire. Au mieux le pacte de stabilité relève du système du freinage ABS en permettant aux politiques des Etats de diverger de manière significative tout en s'efforçant de se prévenir contre des dérapages incontrôlés. Le cas le plus extrême est évidemment celui des politiques de l'emploi où il s'agit plutôt de mise en convergence ou de transferts de bonnes pratiques sans que l'on puisse même utiliser ici le terme de pilotage. Il sembla en fait que l'on cherche dans les fonds structurels et dans le marché unique la mise en place d'un environnement qui diminue les coûts de cette gouvernance insuffisante.

Ces manques de gouvernance déteignent sur les relations économiques de l'Europe mais de manière très différente. Là où les pays européens doivent agir ensemble, par exemple dans le cadre d'organisations internationales comme l'OMC, le manque de gouvernance ne se fait pas sentir car ils partagent alors des intérêts communs des plus forts et s'appuient sur un certain nombre d'acquis communautaires. C'est par exemple le cas des négociations sur les droits de propriété intellectuelle ou sur la diversité culturelle. Mais une fois cet intérêt commun disparu, les choses se compliquent. On relèvera ainsi un retard évident dans la synchronisation des politiques macroéconomiques des Etats-Unis et de l'Europe, la BCE se révélant plus lourde et plus ambiguë que le Federal Reserve System. Or, cette synchronisation permettrait de donner plus de vigueur aux efforts de chaque partie. Enfin, cette gouvernance peut bloquer des avancées pourtant souhaitables même si les choses sont ici moins évidentes qu'on ne le pense souvent. Ainsi, la gouvernance par gel des problèmes agricoles (certains préfèrent l'expression de gouvernance par le calendrier) rend difficile la construction de stratégies géo-économiques pourtant souhaitables avec des ensembles comme la République Fédérative de Russie ou les pays du bassin méditerranéen. Ainsi la gouvernance économique de l'Union européenne apparaît-elle encore insuffisante pour enclencher des dynamiques plus positives pour l'économie mondiale. Mais une chose serait d'en rester à ce constat. Autre chose est de constater que l'économie européenne est plus intégrée qu'elle ne l'a jamais été, que les conjonctures y sont de plus en plus synchrones, que les inégalités de développement se résorbent sous le coup des fonds structurels. Aussi la gouvernance pourra-t-elle se redéployer plus facilement dans cette direction.

Le colloque « Le devenir des institutions européennes et les relations transatlantiques ». Paris ; 17 janvier 2003.

A. Étude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :
thème (m) économique

pilotage (m) économique
système (m) européen
opposition (f) entre intérêts communautaires et intérêts nationaux
dans le cadre d'organisations internationales
design (m)
synchronisation (f), synchrone
politiques (f, pl) macroéconomiques
effet (m) positif
pacte (m) de stabilité
construction (f) de stratégies géo-économiques
dynamique (f) positive
constater

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

gouvernance (f) économique, monétaire, budgétaire, européenne
monnaie (f) unique, marché (m) unique
relations (f, pl) économiques internationales, économie (f) mondiale
occuper une place importante
avis (m) des principales institutions concernées
faire l'objet de l'attention
dérapage (m) incontrôlé
fonds (m, pl) structurels
agir ensemble
partager des intérêts communs
propriété (f) intellectuelle
diversité (f) culturelle
effort (m) de chaque partie
bloquer les avancées
rendre difficile
se redéployer

III. Donnez les équivalents russes :

le Livre Blanc, le Federal Reserve System, l'Union européenne (l'UE),
l'ABS, la BCE, l'OMC

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. A quel lecteur l'auteur s'adresse-t-il ?
2. Formulez le sujet du texte.
3. Quelle est la finalité du texte ?

II. Expliquer le texte.

1. Y a-t-il autant de paragraphes que d'idées importantes ?
2. Distinguez dans chaque paragraphe le principal de l'accessoire.
3. Quels sont les signes formels de la progression du raisonnement de l'auteur ?
4. Formulez la thèse de l'auteur.

III. Préciser le sens.

1. Qu'est-ce que le Livre Blanc évoque et à quoi se consacre-t-il ?
2. Qu'est-ce qui pose des problèmes considérables ?
3. Expliquez l'utilisation du terme de pilotage économique.
4. Pourquoi les pays européens doivent-ils agir ensemble ? Est-ce qu'ils ont des intérêts communs ?
5. Quelle gouvernance peut bloquer des avancées souhaitables ?
6. Comment la gouvernance économique de l'UE apparaît-elle ?
7. Qu'est-ce qu'il faut constater s'il s'agit de l'économie européenne ?

IV. Exposer le texte.

1. Formulez les idées essentielles de chaque paragraphe à votre manière personnelle.
2. Organisez vos phrases à l'aide de mots-connecteurs de manière que soit évidente la thèse de l'auteur.

C. Développer les idées proposées par le texte.

La gouvernance économique de l'UE apparaît encore insuffisante pour enclencher des dynamiques plus positives pour l'économie mondiale.

Les finances et l'industrie

Selon Gabriel Colletis, certaines formes de financiarisation des stratégies des entreprises doivent être remises en cause car elles inversent le sens de la relation traditionnelle entre investissement et finance. Au lieu de sélectionner les financements possibles des investissements qu'elles souhaitent réaliser, elles choisissent les investissements en fonction d'une norme de rentabilité et d'un revenu promis aux actionnaires (surtout lorsque ceux-ci sont des fonds d'investissement). Ainsi des activités peuvent être délocalisées et des investissements abandonnés non parce qu'ils ne sont pas rentables, mais parce qu'ils ne le sont pas assez.

Ainsi les deux puissants moteurs de cette évolution sont la préférence accordée aux stratégies de croissance externe et l'alignement des intérêts des managers sur ceux des actionnaires (attribution de stock-options et/ou de rémunérations variables indexées sur la rentabilité) .

Il s'ensuit une stérilisation des richesses créées par les entreprises. Nombre d'entreprises utilisent leurs profits pour procéder à des rachats de leurs propres actions (la réduction des titres en circulation provoque mécaniquement l'augmentation du bénéfice par action). D'autre part la croissance de la part des profits distribués aux actionnaires sous forme de dividendes : en trente ans, le résultat brut des entreprises a été multiplié par un peu moins de trois, tandis que les dividendes l'ont été par plus de dix.

La financiarisation a fait disparaître en France la majeure partie des entreprises grandes et moyennes véritablement indépendantes. Le groupe est devenu la structure dominante. Gabriel Coletti pose la question « La finance est-elle en train de tuer l'industrie ? ». Le groupe n'est rien d'autre, le plus souvent, qu'une structure orientée par des considérations actionnariales, financières et fiscales.

L'analyse de la contribution de l'industrie à l'activité économique est désormais loin d'être évidente. Si l'industrie française pèse environ la moitié de l'industrie allemande en termes de valeur ajoutée, ses investissements à l'étranger sont le double de sa consœur allemande. L'Allemagne favorise l'investissement et la production domestiques, alors que la France, marquée par le poids de grands groupes financiarisés et extravertis, produit et fait produire de plus en plus à l'étranger. Pour G. Coletti, c'est sans doute là que réside l'une des raisons de l'asymétrie des balances commerciales, plus que dans le coût du travail.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Finance>

A. Étude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

financiarisation (f), finance (f), financement (m), financier
traditionnel
réaliser
norme (f)
rentabilité (f), rentable
actionnaire (m), action (f), actionnarial
fonds (m, pl) d'investissement
manager (m)
mécaniquement
dividende (f)
balance (f) commerciale

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

revenu (m) promis
croissance (f) externe

alignement (m) des intérêts
variable (f) indexée
stérilisation (f) des richesses
utiliser les profits
procéder à des rachats
réduction (f) des titres en circulation
augmentation (f) du bénéfice
profits (m, pl) distribués
résultat (m) brut
entreprises (f, pl) grandes et moyennes
valeur (f) ajoutée
favoriser la production domestique
coût (m) du travail

III. Reformulez selon le sens du texte :

remettre en cause
puissant moteur (m) de l'évolution
de grands groupes financiarisés et extravertis

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Que laisse prévoir le titre du texte ?
2. Quel est le sujet traité ?
3. Quel public ce texte vise-t-il ?
4. Ce texte a-t-il le but de critiquer, d'analyser ou d'informer ?

II. Expliquer le texte.

1. Est-ce que chaque paragraphe du texte contient une idée importante ?
2. Trouvez dans chaque paragraphe le lexique à l'aide duquel est rendue son idée principale.
3. Quels sont les signes formels de la progression du raisonnement de l'auteur ?
4. Formulez la thèse de l'auteur.

III. Préciser le sens.

1. Pourquoi, selon Gabriel Colletis, faut-il remettre en cause certaines formes de financiarisation des stratégies des entreprises ?
2. En fonction de quoi les entreprises françaises choisissent-elles leurs investissements ?
3. A quels résultats peut conduire ce choix ?
4. Quels sont les moteurs de l'évolution du financement en France ?

5. Que signifie la stérilisation des richesses d'une entreprise ?
6. Qu'est-ce qui a disparu en France à cause de la financiarisation ?
7. Quelle structure est devenue dominante dans l'économie française à présent ?
8. Pourquoi Gabriel Colletis suppose-t-il que la finance est en train de tuer l'industrie française ?
9. Quel est le poids de l'industrie française en termes de valeur ajoutée par rapport à l'industrie allemande ?
10. En quoi réside l'une des raisons de l'asymétrie des balances commerciales en Europe, selon G. Colletis ?

IV. Exposer le texte.

1. Formulez l'idée principale du texte.
2. Résumez l'essentiel de chaque partie à votre manière personnelle.
3. Donnez votre point de vue sur le sujet.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Certains types de financiarisation actuelle des entreprises en France inversent le sens-même de la relation traditionnelle entre investissement et finance.
2. Le niveau de la croissance des dividendes est considérablement plus haut que celui du résultat brut des entreprises.
3. Le fait que la France produit et fait produire de plus en plus à l'étranger est une des raisons de l'asymétrie des balances commerciales.

La flambée du petit e-commerce

De plus en plus de particuliers font des affaires via Internet.

Le paiement sécurisé devrait renforcer cette (r)évolution.

Bientôt tous commerçants ? Déjà plus de 7 millions d'internautes français vendent et achètent sur eBay, qu'il s'agisse de costumes de carnaval ou de voitures d'occasion. Sur PriceMinister.com, ordinateurs, baby-foot, livres de la Pléiade ou lunettes Gucci s'écoulent comme des petits pains. Tout comme sur 2xmoinscher.com, qui, de son côté, s'essaie depuis six mois au commerce de la joaillerie. Selon la toute dernière enquête signée par l'institut d'études parisien Opinion Way, le commerce électronique entre particuliers – encore appelé CtoC, pour *consumer to consumer* – devrait continuer sur sa lancée. Mieux : pour la première fois, Internet est considéré par le grand public comme le support le plus adapté pour « faire des affaires ». Avis aux amateurs.

«Le commerce d'un particulier via Internet n'est qu'une généralisation, à l'échelle d'un pays, du marché aux puces», observe Aymeric Chotard,

cofondateur de 2xmoinscher.com, qui totalise plus de 10 millions de références, de la peluche au mixer-cuiseur. L'intérêt tient à ce foisonnement de l'offre, supérieure à celle des hypermarchés, qui, eux, doivent gérer un stock. Ce n'est pas tout. L'internaute bénéficie, en temps réel, des conseils de ses pairs. Car les vendeurs rédigent eux-mêmes les notes accompagnant leurs produits. «Le fait que les prix s'adaptent en continu à l'offre et à la demande rassure les internautes, qui n'ont pas l'impression de se faire rouler», ajoute un analyste, convaincu par cet embryon de concurrence pure et parfaite.

Seule réserve : l'internaute ne mord à l'hameçon que si la transaction est sécurisée. Or, après de nombreuses années d'hésitations, des outils de paiement sûrs ont enfin émergé, à l'instar de PayPal, racheté en 2002 par eBay. «Carrefour a inventé le "tout sous le même toit", moins cher ; nous inventons le tiers de confiance qui offre au vendeur la garantie de paiement et à l'acheteur celle du remboursement», renchérit Pierre Kosciusko-Morizet, PDG de Price-Minister.com, qui, lui, travaille avec la Société générale. Si un internaute ment sur l'objet de sa vente, il risque en outre d'être privé d'accès au site.

Les pouvoirs publics commencent à prendre acte de ce nouveau phénomène. Renaud Dutreil, ministre des PME, veut convertir quelque 15 000 particuliers au statut de professionnels. Outre le fait de clarifier les choses – un Francilien a réussi à écouler plusieurs dizaines de commodes en un mois en début d'année – une telle reconnaissance permettrait à l'Etat de ne pas se priver de substantielles recettes fiscales.

Guillaume Grallet. L'Express International. 2006.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

commerce (m) électronique, petit e-commerce (m), commerçant (m)
Internet (m), via Internet, internaute (m) français
analyste (m, f)
généralisation (f)
embryon (m) de concurrence
transaction (f)
nouveau phénomène (m)
statut (m) de professionnel
bénéficiaire, risquer, convertir, totaliser

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

acheter, acheteur (m)
vendre, vendeur (m), objet (m) de la vente
enquête (f)
institut (m) d'étude parisien

particulier (m),
pouvoirs (m, pl) publics
cofondateur (m)
grand public (m)
faire des affaires
hypermarché (m), marché (m) aux puces
foisonnement (m) de l'offre, s'adapter à l'offre et à la demande
gérer un stock
note (f) accompagnant le produit
prix (m) ; outil (m) de paiement, de remboursement
tiers (m) de confiance
accès (m) au site
recettes (f, pl) fiscales

III. Expliquez. :

Carrefour, un Francilien

IV. Donnez les équivalents russe et français :

consumer to consumer

V. Reformulez selon le sens du texte :

continuer sur sa lancée

mordre à l'hameçon

ne pas avoir l'impression de se faire rouler

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre énonce-t-il le sujet du texte ?
2. Quelle est la fonction du chapeau du texte ?
3. Est-ce un texte spécial ou destiné à un large public ?

II. Expliquer le texte.

1. Combien de parties repérez-vous dans le texte ? De combien de paragraphes se compose chacune d'elles ?
2. Quelle est la fonction de chacun des paragraphes (introduire le sujet, le problème, présenter une idée, développer l'idée énoncée dans un autre paragraphe, donner des arguments, des explications, etc) ?
3. Le texte offre-t-il le jugement de l'auteur ou d'autres avis ? Qu'est-ce qui l'indique ?
4. Quels domaines le champ lexical du texte recouvre-t-il ?
5. Trouvez les mots-clés de chaque partie du texte.

6. Quels sont les éléments qui servent d'appuis aux idées du texte ? (énumérations, exemples, chiffres, citations, etc.)

III. Préciser le sens.

1. Quelle voie choisissent de plus en plus les particuliers pour faire les affaires ?
2. Quelles sont les perspectives du développement du commerce électronique ?
3. Quels sont les avantages du commerce via Internet ?
4. Qui a été le premier à utiliser le système de paiement sûr ?
5. Qu'a-t-on introduit pour sécuriser les transactions via Internet ?
6. La reconnaissance du e-commerce est-elle profitable à l'Etat ?

IV. Exposer le texte.

1. Faites un squelette du texte à l'aide des mots-clés.
2. Formulez dans votre style personnel les idées importantes du texte.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Internet est considéré par le grand public comme le support le plus adapté pour « faire les affaires ».
2. Les pouvoirs publics commencent à prendre acte de ce nouveau phénomène de e-commerce.

Les coups de froid sur la croissance économique dans le monde

«L'économie mondiale se trouve dans une phase critique, en raison notamment du ralentissement prononcé aux Etats-Unis. La décélération de l'économie américaine est plus forte et plus rapide que la plupart des gens anticipaient il y a quelques mois, et il n'y a pas de région dans le monde qui puisse véritablement la compenser». C'est en ces termes que le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Horst Köhler, a brossé le panorama de l'état de la planète la veille des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI.

De fait, la situation est préoccupante un peu partout, et la situation de l'Argentine, au bord du défaut de paiement, et de la Turquie, qui attend un plan de soutien international sous l'égide du FMI après avoir évalué ses besoins supplémentaires à environ 12 milliards de dollars (près de 13 milliards d'euros), sont des éléments supplémentaires de fragilité de l'économie mondiale.

Les experts du Fonds ont révisé à la baisse l'ensemble des chiffres qu'ils avaient avancés en septembre 2005. Ainsi, la croissance mondiale ne dépasserait pas 3,4 % (contre les 4,8 % prévus), celles des Etats-Unis 1,7 % (-1,5 %) et de la zone euro 2,7 % (-0,6 %). La France afficherait le meilleur palmarès avec 2,8 %, suivie du Royaume-Uni (2,7%), de l'Italie (2,5%) et de l'Allemagne (2,2 %). Ces prévisions, si elles sont confirmées, semblent largement optimistes si on les

compare avec celles de la Banque mondiale, par exemple, qui, dans un document interne limite à 2,2 % la croissance mondiale en 2007, à 1,2% celle des Etats-Unis et à 2,5 % celle de la zone euro.

La situation est d'autant plus inquiétante que le Japon, deuxième puissance économique, ne parvient toujours pas à sortir d'une crise qui dure depuis près de six ans. Selon la Banque mondiale, sa croissance ne devrait pas dépasser 0,6 % en 2007. Les deux moteurs de l'économie mondiale sont en panne. Les Etats-Unis sont brutalement passés d'un rythme de 5,6 % au deuxième trimestre 2006 à 2,2 % au troisième et 1,1 % au quatrième. Et si, comme l'a souligné le directeur général du FMI, «les baisses des taux étaient venues très à propos», de «nombreuses incertitudes» demeurent sur l'évolution de l'économie américaine. Le Japon cumule une économie en déflation et des risques de faillites dans le secteur bancaire. Tokyo a bien injecté des milliards de milliards de yens dans les travaux publics, renoué récemment avec sa politique de taux zéro et annoncé une batterie d'incitations fiscales, les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous.

«L'économie japonaise devrait présenter quelques signes de croissance cette année», a déclaré prudemment le directeur général du FMI, «mais pas suffisamment pour être un facteur positif dans la région». De fait les pays émergents sont les premières victimes de la simultanéité du ralentissement des deux principales économies mondiales. L'Asie du Sud-Est commence à réviser son espoir de croissance, ramené entre 3 % et 5 %, contre 5,3 % l'année dernière. L'Amérique latine ralentit à 3,5 %, contre plus de 4 % en 2006.

Reste l'Europe, dont la croissance demeure robuste mais qui accuse malgré tout le ralentissement américain. Selon un responsable de la Banque centrale européenne (BCE), un point de moins de croissance aux Etats-Unis a un impact de 0,2 % sur l'activité en Europe. C'est la raison pour laquelle M. Kôhler s'est joint aux voix qui demandent avec insistance à la BCE de baisser ses taux pour donner un peu de tonus à la croissance.

«Ce n'est pas un secret que le FMI et moi-même pensons qu'une baisse des taux de la BCE serait bénéfique non seulement pour l'Europe mais pour l'ensemble de l'économie mondiale». Une position qui devrait être âprement discutée lors du G 7 qui réunira les ministres des finances des pays les plus industrialisés.

Les incertitudes sur la croissance et l'évolution de la situation en Argentine et en Turquie risquent de faire passer au second plan les débats sur les pays pauvres. L'initiative de réduction de la dette des pays les plus démunis et les plus endettés a bien avancé puisqu'elle profite aujourd'hui à vingt-deux pays sur les trente-six qui sont éligibles. Mais de nombreuses organisations non gouvernementales plaident toujours pour une annulation totale de la dette de l'Afrique sud-saharienne et pour une augmentation de l'aide au développement.

Philippe Ricard. Le Monde. 2006.

A. Étude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

economie (f)
phase (f) critique
crise (f)
région (f)
compenser
risquer
directeur (m) général
panorama (m)
situation (m)
égide (f)
expert (m)
chiffre (m)
moteur (m), rythme (m), tonus (m)
secteur (m) bancaire
ministre (m) des finances
industrialisé
évolution (f), initiative (f), organisation (f)
débat (m, pl)
annulation (f) totale

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

en raison de
ralentissement (m), ralentir
anticiper, évaluer, dépasser, confirmer
préoccupant
défaut (m) de paiement
soutien (m)
besoins (m, pl) supplémentaires
fragilité (f)
baisse (f) de la croissance
prévision (f)
puissance (f) économique
taux (m)
cumuler une économie en déflation
risque (m) de faillites
travaux (m, pl) publics
incitations (f, pl) fiscales
pays (m) émergent
responsable (m)
victime (f)

impact (m)
réduction (f)
bénéfique
éligible
âprement
dette (f), endetté
profiter, plaider
gouvernemental, gouvernement (m), gouverner
augmentation (f), augmenter

III. Décrivez :

Le FMI, la BM, la BCE, G 7

IV. Donnez les équivalents russes des noms géographiques :

les Etats-Unis, l'Argentine, la Turquie, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine, l'Europe, l'Afrique sud-saharienne.

V. Réformulez selon le sens du texte :

afficher le palmarès, injecter des milliards
être en panne, passer au second plan
renouer avec la politique
les résultats ne sont pas au rendez-vous
se joindre aux voix
les pays les plus démunis

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Quelle idée sur le contenu du texte vous donne son titre ?
2. A quel domaine appartient le texte ? Argumentez votre réponse.
3. Quelle catégorie de lecteurs peut s'intéresser à ce texte ?
4. Ce texte a-t-il le but de critiquer, d'analyser ou d'informer ?

II. Expliquer le texte.

1. Les paragraphes du texte rendent-ils le développement logique du contenu du texte ?
2. Trouvez dans chacun d'eux des mots et des expressions qui puissent transmettre une idée importante.
3. Quel rôle les relevés statistiques jouent-ils dans le texte ?

III. Préciser le sens.

1. Quel panorama de l'état de la planète a brossé Horst Köhler ?

2. Les exemples de quels pays cite l'auteur pour illustrer les difficultés de l'économie mondiale ?
3. Quelles prévisions a fait la Banque mondiale pour la croissance économique en 2007 ?
4. Pourquoi, selon l'auteur, la situation économique dans le monde semble d'autant plus inquiétante ?
5. Combien d'années dure la crise au Japon ?
6. Quels pays l'auteur appelle-t-il les deux moteurs de l'économie mondiale ?
7. Par quoi se caractérise l'économie en Amérique, au Japon ?
8. Quelles mesures a pris Tokyo pour renforcer son économie ?
9. Quels pays selon l'auteur seront les premières victimes des simultanités du ralentissement des deux principales économies mondiales ?
10. Comment l'auteur juge-t-il la croissance économique en Europe ?
11. Quel impact sur l'activité en Europe a la baisse de croissance de l'économie américaine ?
12. Selon M. Kôhler que doit faire la Banque centrale européenne pour donner un peu de tonus à la croissance ?
13. Pendant quelle rencontre cette position sera-t-elle discutée ?
14. Quelle initiative a avancé les derniers temps ?
15. Quelle position occupent de nombreuses organisations non gouvernementales à l'égard de l'Afrique sud-saharienne ?

IV. Exposer le texte.

1. Combien de parties pouvez-vous dégager dans le texte ?
2. Intitulez chacune d'elle pour avoir le plan représentant l'essentiel de son contenu.
3. Résumez le texte en vous servant de ce plan.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Le ralentissement de la croissance économique de deux puissances telles que les Etats-Unis et le Japon influence négativement l'économie mondiale.
2. Les pays pauvres sont les plus touchés par la crise économique.
3. La Banque centrale européenne doit entreprendre des mesures pour stimuler la croissance économique dans le monde.

L'histoire de la macroéconomie

La macroéconomie (dont le terme est introduit en 1933 par l'économiste norvégien Ragnar Frisch) est l'approche théorique qui étudie l'économie à travers les relations existant entre les grands agrégats économiques et le revenu,

l'investissement, la consommation, le taux de chômage, l'inflation, etc. En tant que telle, elle constitue l'outil essentiel d'analyse des politiques économiques des États ou des organisations internationales.

Avant Keynes

Selon les penseurs grecs, l'économie désigne l'art de bien administrer sa maison. La microéconomie est donc historiquement la première forme qu'a pris l'économie. Il faut attendre le XVIII^e siècle, et surtout, le courant physiocrate pour avoir une première vision macroéconomique, c'est à dire, une représentation hiérarchisée de l'économie via des flux entre agents. Cette représentation se trouve dans l'ouvrage de François Quesnay, *Tableau économique*. Quesnay, médecin de la famille royale, avait pour ambition de représenter l'économie sur les bases de la circulation du sang. Toutefois, les considérations philosophiques des physiocrates et les événements historiques ont rapidement rendu son *Tableau économique* obsolète.

Karl Marx, un siècle plus tard, proposera une représentation schématique de l'économie industrielle de son époque. Parallèlement, les fondateurs de l'école néoclassique ont utilisé la théorie marginaliste, pour agréger les comportements des agents économiques, c'est-à-dire les consommateurs et les producteurs. Cette microéconomie agrégée, approche souvent à la base de certaines théories macroéconomiques, est à la base de la théorie de l'Équilibre général de Léon Walras, et complétée par Kenneth Arrow et Gérard Debreu. Cette vision de l'économie ne peut toutefois pas se confondre avec la macroéconomie, étant donné qu'elle ne se base que sur des comportements individuels, et n'analyse pas l'économie dans son ensemble.

Keynes et l'émergence de la macroéconomie

La distinction systématique, pour autant qu'elle puisse vraiment se faire, entre microéconomie et macroéconomie n'émerge cependant vraiment qu'au cours des années trente autour des travaux de John Maynard Keynes. Ce fut surtout le retentissement de sa Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936) d'après-guerre qui conduisit à une séparation nette, d'abord dans le milieu académique, des deux domaines. La microéconomie se spécialisait alors sur les problèmes d'allocation des ressources par le moyen des prix relatifs, alors que la macroéconomie étudiait la production globale et le niveau des prix.

Les deux voies des années 1980 – 1990

Écornée par l'échec des keynésiens à prévoir et à enrayer la stagflation consécutives aux chocs pétroliers, la macroéconomie de la fin du XX^e siècle présentait un double visage.

D'une part, on assista à la construction de modèles de plus en plus complexes et élaborés, construction rendue possible par l'augmentation des capacités de calcul des ordinateurs ainsi que la généralisation des techniques d'optimisation dynamique. Cette voie était également soutenue par l'amélioration

considérable des données dont disposaient les macroéconomistes pour tester leurs modèles. Il apparut cependant que la complexification des modèles n'apportait pas grand'chose en matière de pouvoir explicatif, et que les problèmes de cohérence devenaient difficilement surmontables avec un aussi grand nombre d'équations. L'ensemble de l'approche a également été remise en cause par la critique de Lucas, l'économiste Robert Lucas faisant remarquer que les relations macroéconomiques échouaient à prendre en compte les réactions d'agents informés aux politiques économiques.

D'autre part, des économistes formés à la microéconomie néoclassique cherchèrent à donner des fondements microéconomiques aux agrégats observés, en dérivant des grandeurs comme l'offre de travail ou l'investissement des offres des modèles microéconomiques. Ces tentatives, connues sous le nom de synthèse néoclassique, échouèrent cependant sur le problème de l'agrégation, avec des résultats démontrant que ce passage du niveau micro au niveau macro n'était possible qu'en imposant des hypothèses absurdement restrictives sur le comportement des agents.

La macroéconomie aujourd'hui

Au début du XXI^e siècle, des économistes cherchent à dépasser la distinction entre microéconomie et macroéconomie. La plupart des modèles macroéconomiques actuels font l'hypothèse qu'ils ne constituent qu'une simplification de la réalité, dont ils étudient un aspect particulier, comme l'effet de l'innovation sur la croissance, ou des structures monétaires sur l'investissement. De ce fait, ils mélangent relations macroéconomiques et extensions au niveau macroéconomique de relations microéconomiques pour autant que ces extensions soient compatibles avec les faits stylisés qu'on cherche à analyser.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Economie>

A. Étude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

- macroéconomie (f)
- agrégat (m) économique
- inflation (f)
- représentation (f) hiérarchisée
- école (f) néoclassique
- keynésien
- stagflation (f)
- techniques (f, pl) d'optimisation dynamique
- tester les modèles
- effet (m) de l'innovation
- intérêt (m)

structures (f, pl) monétaires

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

revenu (m)

consommation (f), consommateur (m)

taux (m) de chômage

outil (m) d'analyse

prendre en compte

chercher à analyser

fondateur (m)

courant (m) physiocrate

vision (f) macroéconomique

ouvrage (m)

flux (m) entre agents

rendre qch obsolète

théorie (f) marginaliste

producteur (m), production (f) globale

équilibre (m) général

se confondre

agréger les comportements des agents économiques

émergence (f), émerger

distinction (f)

retentissement (m)

Théorie (f) générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie

milieu (m) académique

allocation (f) des ressources

prix (m, pl) relatifs, niveau (m) des prix

écorner

échec (m), échouer

choc (m) pétrolier

cohérence (f)

dérivée des grandeurs

offre (m) de travail

tentative (f)

hypothèse (f) restrictive

comportement (m) des agents

simplification (f) de la réalité

aspect (m) particulier

extension (f) compatible avec les faits

III. Réformulez selon le sens du texte :

administrer sa maison
avoir pour ambition
remettre en cause
prendre en compte

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Est-ce un texte analytique, argumentatif ou informatif ?
2. A quel domaine appartient-il ? Qu'est-ce qui vous donne cette idée ?
3. Quel est le sujet du texte ?
4. Quels aspects du sujet sont traités par chacune de ses parties ?
5. Selon vous à quelle(s) catégorie(s) de lecteurs peut s'adresser ce texte ? Argumentez votre point de vue.

II. Expliquer le texte.

1. Ya-t-il de la chronologie dans l'évolution du contenu du texte ?
2. Faites correspondre aux époques et aux noms les étapes du développement de la macroéconomie.
3. Le lexique du texte aide-t-il à le situer dans la sphère de l'économie ?
4. Chaque partie du texte exprime-t-elle une ou quelques idées importantes ?
5. Trouvez les mots-clés qui pourraient vous aider à rendre ses idées.

III. Préciser le sens.

1. Qu'est-ce que c'est la macroéconomie ? Donnez sa définition.
2. Quand et par qui a été introduit ce terme ?
3. Comment les penseurs grecs définissaient-ils l'économie ?
4. A quel siècle a paru la vision macroéconomique ?
5. Qui a donné le premier une représentation hiérarchisée de l'économie via des flux entre agents et quel exemple a-t-il utilisé pour rendre cette présentation plus évidente ?
6. Qui a proposé une représentation schématique de l'économie industrielle ?
7. Quelle théorie ont utilisé les fondateurs de l'école néoclassique pour agréger les comportements des consommateurs et des producteurs ?
8. En quoi consistait l'handicap de cette théorie marginaliste ?
9. Les ouvrages de quel économiste ont fait la distinction nette entre la microéconomie et la macroéconomie ?
10. A partir de ce moment quels étaient les domaines réservés à la macroéconomie et à la microéconomie ?
11. Par quoi se caractérise la macroéconomie du XXe siècle ?
12. Grâce à quoi est-il devenu possible de construire les modèles

- économiques de plus en plus complexes et élaborés ?
13. Pourquoi la complexification des modèles n'apportait pas grand'chose en matière de pouvoir explicatif ?
 14. Qui a critiqué cette approche macroéconomique ?
 15. Quelles grandeurs utilisaient dans leurs travaux les économistes de l'école néoclassique ?
 16. Pourquoi a échoué leur théorie de synthèse néoclassique ?
 17. A quoi aspirent les économistes du XXIe siècle ?
 18. Quelle hypothèse font la plupart des modèles macroéconomiques actuels ?

IV. Exposer le texte.

1. Formulez l'idée principale du texte.
2. Dégagez les parties du texte.
3. Trouvez l'information essentielle dans chacune d'elles.
4. Faites votre exposé personnel des idées du texte.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. La macroéconomie est une science théorique qui étudie et analyse des politiques économiques au niveau international.
2. Le développement de la macroéconomie en tant que doctrine a eu une longue histoire parfois contradictoire.
3. Ce n'est que John Maynard Keynes qui fait dans ses ouvrages la distinction entre la macroéconomie et la microéconomie.

La Logan

la voiture à bas prix à la conquête des pays émergents

À l'heure où les constructeurs automobiles cherchent à monter en gamme et à proposer de plus en plus d'options et de technologie, Renault a fait le pari inverse en misant sur un concept dépouillé: la Logan, dévoilée le 2 juin 2004, est une voiture à 5 000 euros!

Absent des marchés américains et japonais, limité dans sa croissance en Europe, Renault rêvait depuis longtemps de partir à l'assaut des pays émergents.

On estime en effet que les deux tiers de la croissance du marché automobile dans les années à venir proviendront des pays émergents. Conscient de l'enjeu, Renault a donc décidé de lancer la fabrication de cette voiture à bas prix en Roumanie, dans l'usine Dacia, où les coûts de production sont imbattables.

L'idée est avant tout de séduire les acheteurs des pays à pouvoir d'achat réduit. Pour 5 000 euros, inutile d'espérer disposer de direction assistée et de vitres électriques. Fabriquée sur une base de Clio rallongée mais de 4,26 mètres de long, dotée d'un grand coffre de 510 litres, la Logan est une solide berline

familiale aux lignes sans grande originalité. Côté sécurité, c'est le minimum syndical: seulement 2 airbags contre 8 en Europe de l'Ouest. En revanche, grâce à une garde au sol surélevée, elle est adaptée aux routes défoncées. Enfin, d'une technologie simple, elle est facilement réparable par des garagistes locaux.

Pour Renault, c'était un pari audacieux car il était fondamental de ne pas donner l'impression au client qu'il s'agissait d'une voiture au rabais. Et même dans les rangs de Renault, l'affaire n'était pas gagnée: l'ingénierie de Renault méprisait cette «voiture du pauvre», peu valorisante sur le plan technologique et émettait de sérieuses réserves sur les capacités de Dacia à relever le défi. D'autant plus que la barre avait été placée très haut: vendre 700 000 unités de cette voiture par an dans le monde entier.

Mais les chiffres sont là: la Logan est devenue en novembre 2004 la voiture la plus vendue de Roumanie. Et aujourd'hui, elle est rentable.

La Logan est donc appelée à avoir une vocation mondiale. Depuis son lancement, elle est déjà assemblée en Russie, au Maroc et en Colombie. Elle sera également produite en Iran à partir de 2006 puis en Inde et au Brésil. Il est à noter qu'en fonction des pays, des options peuvent être ajoutées, faisant grimper l'addition (addition qui sera d'ailleurs fonction des coûts de production locaux).

Fallait-il la vendre en Europe de l'Ouest ? La question a longtemps fait débat chez Renault. Le constructeur était partagé entre le risque de dégrader son image de marque en commercialisant une voiture bas de gamme et la tentation de reconquérir une clientèle occidentale qui n'a plus les moyens de se payer un véhicule neuf. Et pourtant! Depuis août 2005, 5 000 Logan à 7 500 euros l'unité ont envahi la France, avant de partir à la conquête de l'Europe de l'Ouest.

<http://www.osmoz.fr>

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

constructeur (m) automobile
limiter
production (f)
fabriquer sur une base
être adapté
ingénierie (f)
rentable
option (f)
dégrader son image de marque
commercialiser

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

monter en gamme

faire le pari inverse
miser sur
concept (m) dépouillé
enjeu (m)
pays (m) émergent
faire grimper l'addition
voiture (f) à bas prix
coût (m) de production local
pouvoir (m) d'achat réduit
direction (f) assistée
doter d'un coffre
solide berline (f) familiale
airbag (m)
garde (f) au sol surélevée
route (f) défoncée
réparable par les garagistes locaux
pari (m) audacieux
voiture (f) au rabais
relever le défi
reconquérir la clientèle

III. Réformulez selon le sens du texte :

partir à l'assaut
lancer la fabrication
émettre de sérieuses réserves
placer la barre très haut
avoir une vocation mondiale
partir à la conquête

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. A quel domaine ce texte appartient-il ? Argumentez votre réponse.
2. A quoi est-il consacré ?
3. Le titre du texte vous donne-t-il l'idée sur son sujet ?
4. Est-ce que le lexique aide à dévoiler le thème du texte ? Donnez des exemples.
5. Quel est le but principal du texte : analyser, informer, faire penser, exposer des faits ?
6. Selon vous à quel(s) catégorie(s) de lecteurs ce texte peut-il s'adresser ?

II. Expliquer le texte.

5. Combien de paragraphes ce texte contient-il ?
6. Est-ce que chacun d'eux porte une idée importante ?
7. Trouvez des mots et des expressions qui puissent vous aider à rendre cette idée.
8. Quel rôle jouent les données statistiques et les noms géographiques pour la compréhension de l'idée du texte ?

III. Préciser le sens.

1. Sur quoi mise Renault en produisant la Logan ?
2. Pourquoi Renault veut-il depuis longtemps partir à l'assaut des pays émergents ?
3. Dans quels pays Renault a-t-il décidé de lancer la production de la Logan ?
4. Quelle usine a-t-on choisi pour la production de cette voiture ? Pourquoi ?
5. Quelle catégorie d'acheteurs intéresse les producteurs ?
6. La Logan sera-t-elle aménagée confortablement ?
7. Quels sont les avantages et les handicaps de cette voiture ?
8. Pourquoi croit-on que pour Renault c'est un projet audacieux ?
9. Combien d'unités de cette voiture par an la France veut-elle vendre dans le monde entier ?
10. Comment est l'attitude de l'ingénierie de Renault envers cette voiture ?
11. Est-ce que la Logan est rentable aujourd'hui ?
12. Pourquoi, selon l'auteur, cette voiture est-elle appelée à avoir la vocation mondiale ?
13. Dans quels pays du monde est-elle vendue aujourd'hui ?
14. Quelle question est discutée depuis longtemps chez Renault ?
15. Quels risques redoute le constructeur à propos du marché de l'Europe de l'Ouest ?

IV. Exposer le texte.

1. Dégagez l'idée principale du texte.
2. En combien de parties pouvez-vous le diviser ?
3. Trouvez l'information essentielle dans chacune d'elles.
4. Résumez le texte et donnez votre point de vue sur le problème.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Renault veut développer la production de ses voitures en les vendant dans les pays de l'Europe de l'Ouest.
2. Les constructeurs de Renault essaient de séduire la clientèle de l'Europe orientale par les bas prix de la Logan.
3. On discute la question de la vente de la Logan sur le marché

automobile de l'Europe occidentale.

Garantir un nucléaire propre et sûr

Avec 59 réacteurs nucléaires, la France constitue la deuxième puissance électronucléaire mondiale derrière les États-Unis. Cinquante ans après la production du premier kilowattheure issu du nucléaire, elle engage les chantiers des centrales du futur.

Face aux perspectives d'augmentation de la consommation d'énergie dans les années à venir (+ 50 à 60 % à l'horizon 2030), le nucléaire revient sur le devant de la scène. L'énergie d'origine nucléaire couvre aujourd'hui 78 % des besoins de la France en électricité.

Lancé après la Seconde Guerre mondiale et dynamisé lors du choc pétrolier des années 1970, le nucléaire contribue à la nécessaire diversité énergétique de la France, lui permettant de réduire sa dépendance dans ce domaine. Le pays est ainsi devenu exportateur d'électricité, surtout vers l'Italie, le Bénélux, la Suisse et l'Espagne, générant un chiffre d'affaires annuel compris entre 3 et 4,5 milliards d'euros. Par ailleurs, avec l'usine de la Cogema de La Hague (dans le Nord-Ouest), la France détient le premier site mondial de traitement des combustibles nucléaires usés, notamment en provenance de l'étranger (Allemagne, Pays-Bas et Japon).

Un champ d'expérimentation

Alors que la France était choisie, en 2005, pour accueillir le réacteur thermonucléaire expérimental Iter sur le site de Cadarache (dans le Sud), le gouvernement publiait sa loi d'orientation sur les énergies, fixant comme l'un des quatre axes prioritaires le « maintien de l'option nucléaire ouverte ».

Les centrales nucléaires françaises de la génération actuelle auront, aux alentours de 2020, quarante ans (durée de vie minimale pour laquelle elles ont été conçues) et pourraient progressivement être mises à l'arrêt. Électricité de France (EDF) a donc décidé, en collaboration avec l'Allemagne, de promouvoir un nouveau projet, dit EPR (réacteur à eau pressurisée européen), qui intègre tous les progrès récents en matière de sûreté, de protection de l'environnement, de performance technique et économique. La puissance du réacteur (estimée à 1 600 mégawatts) fournira en électricité l'équivalent d'un million de personnes pour une utilisation en combustible réduite de 17 %.

Avec ce programme, qui entrera en service dans le nord de la France en 2012, l'Etat disposera d'un champ d'observation des dernières avancées technologiques dans le domaine du nucléaire. Cette expérimentation lui permettra aussi d'orienter sa politique énergétique, et notamment d'impulser le remplacement, à l'horizon 2020, des centrales nucléaires actuelles.

Le projet EPR confirme la compétitivité du secteur nucléaire français. Déjà, l'énergéticien italien Enel a pris une participation financière de 12,5 % afin de bénéficier d'une production en électricité équivalente.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

exportateur (m) d'électricité
équivalent (m) d'un million de personnes
programme (m)
orienter sa politique énergétique
projet (m)
bénéficiaire d'une production

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

garantir un nucléaire propre et sûr
réacteur (m) nucléaire, thermonucléaire ; centrale (f) nucléaire
puissance (f) électronucléaire
production (f) du premier kilowattheure
engager les chantiers des centrales du futur
perspective (f) d'augmentation de la consommation d'énergie
besoins (m, pl) en électricité
choc (m) pétrolier
réduire sa dépendance
premier site (m) mondial
axe (m) prioritaire
en collaboration
protection (f) de l'environnement
performance (f) technique et économique
champ (m) d'expérimentation, champ (m) des avancées technologiques

III. Donnez les équivalents russes :

La France, les Etats-Unis, l'Italie, le Benelux, la Suisse, l'Espagne,
l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon, la Seconde guerre mondiale

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Quel est le genre de ce texte (scientifique, publicitaire etc.) ?
2. Le titre renseigne-t-il sur le contenu du texte ?
3. Quels objectifs ce texte vise-t-il ?
4. Citez les passages significatifs du texte.
5. Qu'est-ce qui fait l'intérêt principal du texte ?

II. Préciser le sens.

1. Pourquoi le nucléaire en France revient-il sur le devant de la scène ?

2. A quoi le nucléaire contribue-t-il en France ?
3. Qu'est-ce qui permet à la France de réduire sa dépendance dans le domaine énergétique ?
4. Vers quels pays la France exporte-t-elle l'électricité ?
5. Qu'est-ce que le gouvernement français fait pour le développement de l'énergie nucléaire ?
6. Quels projets la France a-t-elle décidé de promouvoir en collaboration avec l'Allemagne ?
7. Est-ce qu'on pense à la protection de l'environnement et la performance technique et économique ?

III. Exposer le texte.

1. Formulez l'idée dominante du texte.
2. Faites la liste des idées et des informations importantes du texte.
3. Résumez le texte.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. Garantir un nucléaire propre et sûr.
2. Avec 59 réacteurs nucléaires, la France constitue la deuxième puissance électronucléaire mondiale.

Contrefaçon, un fléau mondial

Le marché de la contrefaçon s'est développé ces dernières années de manière alarmante. Autrefois limitée aux seuls produits de luxe, l'industrie du faux envahit désormais la quasi-totalité des secteurs de l'économie. Un vrai fléau contre lequel la France tente de se prémunir.

Semaine ordinaire à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, près de Paris. Les douaniers viennent de mettre la main sur un lot de contrefaçons d'un célèbre médicament destiné à régler les troubles sexuels masculins ; ils ont intercepté quelques jours plus tôt un stock de lunettes de soleil copiant des modèles créés par de grandes marques ; demain, ils découvriront peut-être de fausses pièces électroniques, des parfums imités, ou des aliments frelatés. Le marché de la contrefaçon est en pleine expansion : selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), 5 à 9 % du commerce mondial serait aujourd'hui le produit de ce réseau parallèle.

De sérieux dangers pour la santé

Le rapport élaboré en 2006 à l'occasion du lancement en France d'un programme de mobilisation contre la contrefaçon n'hésite pas à qualifier cette activité illicite de véritable «fléau». Pour Pascal Couvry, dont l'agence de communication a piloté cette campagne menée sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, les consommateurs ne sont pas encore

suffisamment conscients des effets néfastes de la contrefaçon, notamment en matière de santé : «Je pense notamment à ces faux médicaments antipaludéens ou anticancéreux qui sont de véritables poisons». Il évoque aussi les pièces automobiles frauduleuses et dangereuses, les jouets dont la solidité est loin d'être garantie et dont les pièces risquent d'être ingérées par les bébés, ou ces produits alimentaires frelatés qui peuvent provoquer de graves intoxications. Sans compter les cosmétiques qui déclenchent des allergies, ou les verres solaires qui ne protègent pas les yeux...

Si la contrefaçon est passée en quelques années du stade artisanal au stade industriel, c'est qu'il s'agit d'une activité extrêmement lucrative où, selon les spécialistes, un euro investi rapporte environ 10 euros et qui constitue une manne pour les réseaux criminels. Pascal Couvry l'explique : «Quand les divers réseaux de trafiquants ont réalisé qu'il était tout aussi rentable et beaucoup moins risqué d'investir dans l'industrie du faux que dans celui de la drogue, des armes et de la prostitution, ils ont rapidement misé sur ce nouveau marché».

La mondialisation et le développement de la vente par Internet ont accéléré ce processus. Le Comité Colbert, qui rassemble en France une soixantaine de maisons de luxe très mobilisées dans la lutte contre la contrefaçon, n'hésite pas à stigmatiser «l'anonymat et le sentiment d'impunité que confère le web» et dénonce «l'appui logistique» offert par certains sites complaisants.

Pour un changement des mentalités

Pour Elisabeth Ponsolle des Portes, déléguée générale du Comité Colbert, il faut désormais mettre en action «des outils et une volonté commune de tous les États» et susciter «un véritable changement des mentalités chez les consommateurs». Le message relayé dans les aéroports par la campagne d'affichage lancée en avril 2007 par le Comité Colbert, en partenariat avec les Douanes, insiste sans ambiguïté sur l'importance des peines encourues.

Car une majorité de consommateurs minimise le délit. Un sondage réalisé en 2006 faisait apparaître que 34 % des Français estimaient que l'achat d'un produit de contrefaçon n'était «pas grave». Les mentalités commencent cependant à évoluer, même dans les pays considérés comme les plus laxistes, où des cas d'intoxication au faux lait pour bébé ont pu déclencher des vagues d'indignation nationale.

En France, la lutte contre la contrefaçon est déjà définie comme une priorité gouvernementale, exprimée notamment par le renforcement des contrôles douaniers et de la législation. Paris préconise également le développement des coopérations bilatérales : des accords dans le domaine douanier ont été renforcés en 2006 avec l'Italie et la Russie, et un protocole vient d'être signé en ce sens entre la France et la Chine. Le temps est donc peut-être venu d'une prise de conscience internationale.

Marie-Michèle Martinet. LABEL France. 2007.

A. Etude du texte

I. Donnez les équivalents russes des mots suivants :

secteur (m) de l'économie
produits (m, pl) de luxe
copier les modèles
parfums (m, pl) imités
programme (m) de mobilisation
califier une activité
agence (f) de communication
égide (f) du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
provoquer une intoxication
accélérer le processus
campagne (f) d'affichage
réaliser un sondage

II. Traduisez en russe les groupes de mots suivants :

fléau (m) mondial
intercepter un stock
fausse pièce (f) électronique
aliments (m, pl) frelatés
marché (m) de contrefaçon
être en pleine expansion
qualifier illicite
piloter une campagne
effet (m) néfaste
faux médicaments (m, pl) antipaludéens ou anticancéreux
pièce (f) automobile frauduleuse et dangereuse
déclencher les allergies
passer du stade artisanal au stade industriel
activité (f) lucrative, but (m) lucratif
réseaux (m) de trafiquants
investir dans l'industrie du faux, de la drogue, des armes, de la prostitution
miser sur le nouveau marché
mondialisation (f) et développement (m) de la vente par Internet
changement (m) de mentalité chez les consommateurs
importance (f) des peines encourues
minimiser le délit
pays (m) le plus laxiste
déclencher des vagues d'indignation nationale

renforcement (m) du contrôle douanier et de la législation
coopération (f) bilatérale
signer un protocole

III. Réformulez selon le sens du texte :

mettre la main sur un lot de contrefaçon
constituer une manne pour les réseaux criminels

B. Analyser et exposer

I. Découvrir le texte.

1. Le titre reflète-t-il le contenu du texte ?
2. A quel domaine ce texte appartient-il ?
3. Est-ce que le lexique du texte élucide ses points les plus importants ?
Prouvez la réponse à l'aide des exemples.
4. Quel(s) type(s) de lecteurs ce texte peut-il intéresser ?

II. Préciser le sens.

1. Pourquoi le développement du marché de la contrefaçon provoque-t-il l'inquiétude dans le monde entier ?
2. Quels secteurs de l'économie sont envahis par l'industrie du faux ?
3. Comment passe une semaine ordinaire à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle à Paris ?
4. Quelle est la proportion du produit de l'industrie du faux dans le commerce mondial ?
5. En quelle année a été lancé en France le programme de mobilisation contre la contrefaçon ?
6. Sous l'égide de quelle organisation est mené ce programme de mobilisation ?
7. Quels sont les effets néfastes de la contrefaçon en matière de la santé humaine ?
8. Pourquoi la production du faux constitue une manne pour les réseaux criminels ?
9. Qu'est-ce qui a accéléré le processus des investissements dans l'industrie du faux par les différents réseaux de trafiquants ?
10. Est-ce que la mentalité des consommateurs en matière de la lutte contre la contrefaçon commence à évoluer ?
11. Comment est définie la lutte contre la contrefaçon en France ?
12. Avec les douanes de quels pays la France a-t-elle signé des accords bilatéraux dans le domaine de la lutte contre la production et le trafic du produit faux ?

III. Exposer le texte.

1. Dégagez l'idée principale du texte.
2. Trouvez des informations importantes dans chaque paragraphe du texte.
3. Résumez le texte en bref.
4. Eprimez votre point de vue sur le problème traité dans le texte.

C. Développer les idées proposées par le texte

1. La contrefaçon est un vrai fléau mondial qui constitue un danger de plus en plus grave pour la santé de l'homme.
2. Pour lutter effectivement contre la contrefaçon il faut changer la mentalité des consommateurs qui sousestime encore le danger des produits faux.
3. La production et le trafic de la contrefaçon sont devenus une manne pour les réseaux criminels.

ТЕКСТЫ И ЗАДАНИЯ ДЛЯ САМОСТОЯТЕЛЬНОЙ РАБОТЫ

Texte 1

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet proposé par le texte concerne-t-il :

- a. les atouts et les inconvénients de la politique budgétaire de l'État pour stimuler l'activité économique du pays ;
- b. le fondement théorique de la politique budgétaire proposé par John Maynard Keynes ;
- c. la crise financière provoquée par les chocs pétroliers.

Le maniement de la politique budgétaire

Depuis la crise de 1929 le budget de l'État est utilisé pour accroître ou freiner la demande, dans le but d'agir sur la production et, à travers elle, sur l'inflation et le chômage. Keynes a donné à cette action de l'État un fondement théorique solide, mais la politique budgétaire a toujours été contestée. La crise financière de 2008 a pourtant montré que l'action en dernier ressort de l'État était indispensable.

Lorsque la demande semble insuffisante pour absorber la production que fourniraient les entreprises si elles tournaient à plein régime, une telle intervention de l'État relève du simple bon sens. Cependant, la politique budgétaire n'a acquis de fondement théorique solide qu'à partir des travaux de John Maynard Keynes. Jusque-là, en effet, le credo des économistes était que le marché devait pouvoir s'autoréguler, le mouvement des prix ramenant l'équilibre après un choc l'ayant momentanément déstabilisé.

Le grand mérite de Keynes est d'avoir montré que l'équilibre invoqué par les économistes peut fort bien s'accompagner d'un chômage durable si les prévisions pessimistes des entrepreneurs les conduisent à investir insuffisamment. Seul l'État peut rompre cet équilibre de sous-emploi en créant une demande supplémentaire, favorisée par des dépenses publiques nouvelles ou par la diminution des impôts.

Cette demande supplémentaire a un effet puissant sur la production, grâce au mécanisme du multiplicateur : les dépenses publiques engendrent des revenus pour les entreprises ou les ménages, ces dépenses entraînent une nouvelle production, d'où une nouvelle distribution de revenus.

Inversement, une croissance trop rapide qui entraîne des tensions inflationnistes peut être freinée par la hausse des impôts ou par la diminution des dépenses publiques. L'État disposerait ainsi, avec le budget, d'un instrument

efficace pour réguler l'économie, les politiques de relance augmentant la demande pour réduire le chômage et les politiques de rigueur la freinant pour combattre l'inflation. Ces politiques sont dites contracycliques, car elles contrarient le cycle économique et l'atténuent.

Cet enchaînement *dépenses – production – revenus* n'est évidemment pas sans limites. D'abord, tous les revenus nouveaux ne sont pas dépensés, ce qui fait que l'impact des dépenses publiques s'affaiblit peu à peu. La question cruciale est donc de savoir ce que vaut la propension marginale à consommer, c'est-à-dire quelle part d'un revenu supplémentaire les ménages vont dépenser.

Ensuite, il faut bien que les dépenses supplémentaires de l'État soient financées. Si elles sont compensées par la hausse des impôts, leur impact sur l'activité, sans être nul, demeure faible. La création de monnaie (la fameuse planche à billets) au profit de l'État étant désormais interdite dans la plupart des pays, la seule solution est le recours à l'emprunt. Il faut donc prévoir une hausse des impôts pour ce remboursement.

Enfin, l'action sur la demande n'est utile que si l'offre peut répondre, c'est-à-dire si des capacités de production inutilisées existent. Une fois que la production est revenue au niveau où les capacités sont pleinement utilisées, stimuler la demande provoquera surtout de l'inflation, les entreprises ne pouvant pas augmenter immédiatement leur production.

Les politiques budgétaires keynésiennes ont été adoptées avec succès par la plupart des pays dans les années 1950–1975. On leur reconnaît généralement un certain rôle dans la stabilité exceptionnelle qui a régné à l'époque. Cependant, face aux chocs pétroliers, elles se sont révélées inefficaces. Les tentatives de relance ont alors entraîné l'inflation et non la croissance, les politiques de rigueur ont aggravé le chômage et n'ont stabilisé les prix qu'au bout de longues années. Cette soudaine impuissance a des causes multiples, qui sont aujourd'hui mieux comprises.

Il est probable que l'inflation provoquée par l'explosion du prix du pétrole en 1973–1974 ait modifié les comportements des agents. Sa multiplication par quatre a par exemple incité certaines entreprises à répondre à une réduction de leur activité en augmentant leurs prix plutôt qu'en les baissant, comme le veut la théorie conventionnelle. D'autre part, les salaires ont continué à s'accroître rapidement, malgré le ralentissement économique et la montée du chômage, ce qui a provoqué une forte dégradation de la situation financière des entreprises. Dans un tel cas, la faiblesse de la croissance vient des transformations des conditions de l'offre, et non de l'insuffisance de la demande, situation qu'une politique budgétaire de relance ne permet pas d'améliorer.

Pour répondre à l'augmentation des importations de pétrole, la plupart des pays ont cherché à développer leurs exportations. Tous les grands pays agissant de manière identique – alors même que les échanges commerciaux avaient été

libéralisés en Europe comme dans le monde, la dépendance réciproque des économies nationales s'est accrue, notamment en Europe. Or plus une économie est ouverte sur l'extérieur, moins la politique budgétaire est efficace. En effet, une partie des revenus supplémentaires distribués est affectée à l'achat de biens et de services étrangers, ce qui bloque l'enchaînement *revenus + dépenses + production*. Ces « fuites » réduisent l'effet multiplicateur.

Si tous les pays relançaient simultanément l'activité, le problème serait résolu. Mais chaque pays pris isolément n'a aucun intérêt à pratiquer des déficits s'il est le seul à mener une telle politique ; il en supporte en effet complètement le coût, en termes d'endettement, alors qu'il en partage le bénéfice avec ses partenaires. D'où une forte incitation à la généralisation de politiques non coopératives en Europe, et notamment à l'adoption de stratégies de désinflation compétitive menées à partir des années 1982–1983.

Enfin, le choix fait par les gouvernements de financer leurs déficits en empruntant sur les marchés de capitaux internationaux avait pour corollaire la priorité donnée à la lutte contre l'inflation, afin de défendre le taux de change et de limiter le coût des emprunts. Une incitation de plus à mener des stratégies budgétaires qui ne puissent être interprétées par les marchés comme favorisant l'inflation ou le déficit extérieur.

Pour toutes ces raisons, les politiques budgétaires de relance ont été peu à peu abandonnées en Europe. Mais cela ne veut pas dire que les autorités ont cessé d'utiliser le budget. Elles ont en fait changé leurs objectifs, la stagnation des dépenses publiques et la hausse des prélèvements freinant l'inflation et renforçant la monnaie. D'une certaine façon, il n'y a donc pas eu abandon des politiques keynésiennes, mais priorité à la lutte contre l'inflation. Dans un contexte différent, les Etats-Unis, moins sensibles à la contrainte extérieure, ont pu mener, au début de la présidence Reagan, dans les années 1980, une politique qualifiée de « keynésianisme militaire ». Caractérisée par un fort accroissement du budget de la Défense et une diminution des impôts, cette politique a incontestablement favorisé la croissance.

Enfin, observons que dans les phases de récession, comme au début des années 1990 en Europe, le simple maintien des politiques antérieures entraîne mécaniquement la hausse des dépenses (par exemple, celles consacrées à l'emploi) et la baisse des recettes : comme il y a moins de revenus, de bénéfices et de consommation, les recettes provenant des impôts et des cotisations diminuent. Se creuse alors un déficit budgétaire davantage subi que voulu, qui atténue la récession en soutenant la demande. Cependant, cette action de « stabilisateur automatique » du budget a eu des conséquences très importantes sur la dette de l'État : elle est passée, en France, de 26 % du produit intérieur brut en 1991 à 40 % trois ans plus tard, sans qu'il y ait eu de politique de relance.

Aujourd'hui, le contexte général de la politique économique, et plus spécifiquement de la politique budgétaire, a radicalement changé. L'inflation est maîtrisée. On sait que celle-ci, une fois installée dans les habitudes, est difficile à combattre, car elle s'autoentretient. Inversement, la stabilité des prix est devenue la norme, ce qui fait que les prix réagissent modérément à un choc inflationniste. D'autre part, la contrainte extérieure est desserrée par l'euro. Les taux de change étant devenus irrévocablement fixes entre pays de la zone euro, les risques de change et donc de taux ont disparu pour chaque pays pris isolément.

Ce nouveau contexte ouvre la possibilité d'un usage plus dynamique de la politique budgétaire. Mais l'adoption d'une monnaie commune signifie également que des politiques imprudentes dans un pays ont des effets sur l'ensemble des pays de la zone euro, comme l'a montré la crise grecque. D'où l'insistance de l'Allemagne à imposer un pacte de stabilité et de croissance obligeant chaque pays à contenir son déficit sous la limite de 3 % du PIB par an, sauf circonstances exceptionnelles.

Jean-Luc Bœuf et Cécile Courrèges. Les finances publiques et la réforme budgétaire. La Documentation française. 2009.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. Lorsque la demande semble insuffisante pour absorber la production que fourniraient les entreprises si elles tournaient à plein régime, une telle intervention de l'État relève du simple bon sens.
 - a. В случае, когда спрос оказывается недостаточным, чтобы потребить всю продукцию, поставляемую предприятиями при условии их функционирования на полную мощность, то подобное вмешательство государства представляется вполне разумным.
 - b. Когда спрос превышает количество продукции, поставляемой предприятием, работающим на полную мощность, то вмешательство государства просто разумно.
 - c. В случае, когда спрос оказался недостаточным, чтобы потребить всю продукцию, поставляемую предприятием при условии его функционирования на полную мощность, то вмешательство государства кажется просто разумным.
2. La question cruciale est donc de savoir ce que vaut la propension marginale à consommer, c'est-à-dire quelle part d'un revenu supplémentaire les ménages vont dépenser.

- a. Ключевой вопрос же заключается в том, чтобы определить, чего стоит граница потребления, другими словами, какие дополнительные доходы были потрачены семьями.
 - b. Таким образом, ключевой вопрос заключается в определении границ потребления дополнительных средств, другими словами, какую часть дополнительного дохода собираются потратить семьи.
 - c. Таким образом, ключевой вопрос заключается в определении возможных границ потребления, другими словами, какую часть дополнительного дохода собираются потратить семьи.
3. Une fois que la production est revenue au niveau où les capacités sont pleinement utilisées, stimuler la demande provoquera surtout de l'inflation, les entreprises ne pouvant pas augmenter immédiatement leur production.
- a. Как только производство возвратится к уровню, когда все мощности используются в полной мере, стимулирование спроса приведёт к инфляции, так как предприятия не смогут быстро увеличить своё производство.
 - b. Как только предприятие придёт к уровню, когда все мощности используются полностью, стимулирование спроса приведёт к инфляции, так как предприятия не смогут немедленно увеличить своё производство.
 - c. Как только производство возвратится к уровню полностью использованных мощностей, стимулирование спроса приведёт к инфляции, так как предприятия не смогут быстро увеличить своё производство.
4. Tous les grands pays agissant de manière identique – alors même que les échanges commerciaux avaient été libéralisés en Europe comme dans le monde, la dépendance réciproque des économies nationales s'est accrue, notamment en Europe.
- a. Все крупные государства, действующие одинаково даже тогда, когда условия торговых обменов стали более либеральными как в Европе, так и во всём мире, взаимосвязь экономик различных государств, особенно в Европе, возросла.
 - b. Все крупные государства действуют настолько одинаково, что даже коммерческие обмены стали более либеральными как в Европе, так и во всём мире, так как взаимосвязь экономик различных государств, особенно в Европе, возросла.
 - c. Поскольку все крупные государства действуют одинаково, к тому же условия торговых обменов стали более либеральными как в

Европе, так и во всём мире, взаимозависимость экономик различных государств, особенно в Европе, возросла.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Qui a donné un fondement théorique à la politique budgétaire de l'État ?
2. Quels sont les principes essentiels de la théorie de John Maynard Keynes ?
3. En quoi consiste le mécanisme du multiplicateur selon J.-M. Keynes ?
4. Comment est-ce que l'État peut financer ses dépenses supplémentaires ?
5. Comment l'inflation provoquée par l'explosion du prix du pétrole en 1973–1974 a-t-elle modifié les comportements des agents ?
6. Quel moyen les gouvernements ont-ils choisi pour financer leur déficit budgétaire ?
7. Comment le contexte général de la politique budgétaire a-t-il changé de nos jours ?
8. Pourquoi l'Allemagne insiste-t-elle à imposer un pacte de stabilité et de croissance à tous les pays de la zone euro ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Exprimez votre point de vue sur le problème traité dans le texte.

Texte 2

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. l'évolution des dépenses publiques en France ;
- b. le processus de la décentralisation en France ;
- c. les secteurs des investissements publics en France.

L'inexorable hausse des dépenses

Depuis la fin des Trente Glorieuses, les dépenses publiques augmentent en France plus vite que la richesse nationale : elles représentent plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) aujourd'hui. En moyenne, les dépenses publiques en volume ont augmenté de 2,7 % par an au cours du dernier quart de siècle, ce qui est plus rapide que la croissance économique. L'essentiel de cette augmentation

s'est fait entre 1975 et 1985, date à laquelle la barre des 50 % est franchie, avant une hausse moins rapide, puis une stabilisation dix années suivantes. Cela ne signifie pas que les administrations réalisent la moitié de la production, car une part de ces dépenses correspond à des transferts de revenus, les impôts et cotisations prélevés étant redistribués sous forme de prestations sociales ou de subventions. Une autre partie correspond à des transferts d'une administration vers une autre. C'est néanmoins une mesure significative de l'accroissement, au cours des dernières décennies, du poids de l'État, au sens large, dans l'économie nationale.

La tendance à la hausse cache des évolutions contrastées selon les administrations. Les dépenses des collectivités locales ont logiquement augmenté du fait de la décentralisation, qui met à leur charge des dépenses nouvelles telles que l'entretien des routes nationales, la gestion du revenu de solidarité active ou la construction et la maintenance des établissements scolaires. Mais l'évolution essentielle concerne la protection sociale, dont la part dans les dépenses publiques a doublé depuis 1960, alors que celle de l'État au sens strict a baissé. Le poids de la Sécu a ainsi augmenté, puisqu'elle représente 86 % de la hausse des dépenses publiques depuis vingt ans. Ce poids accru a pour origine la montée en régime de l'assurance maladie (à mesure que le prix des soins s'accroît) et de l'assurance vieillesse. La progression des prestations sociales traduit cette montée en régime progressive : les retraites publiques représentent aujourd'hui environ 12,6 % du PIB, contre 5,4 % il y a un demi-siècle, essentiellement parce que les droits à pension ont progressivement augmenté. Le poids des prestations de santé se monte quant à lui à 11 % du PIB (contre 4,7 % en 1959), ce qui résulte à la fois d'une meilleure prise en charge par la collectivité et d'une hausse des dépenses de santé comme il s'en produit dans tous les pays dont le niveau de vie s'élève.

Une distinction selon le type de dépenses fait apparaître une stagnation des investissements publics, une légère progression des dépenses de fonctionnement et une forte augmentation de la charge de la dette et des prestations sociales. Les dépenses de fonctionnement sont d'abord des dépenses de personnel. Le nombre de fonctionnaires a augmenté : l'Observatoire de l'emploi public en compte 5,1 millions en 2005, soit une hausse, considérable, d'un million de personnes en vingt ans. L'emploi public est ainsi passé de 19 % à 21 % de l'emploi total depuis 1984, absorbant le tiers de l'augmentation globale de l'emploi sur cette période. La rémunération de ces fonctionnaires a également crû, du fait de leur vieillissement et de la forte élévation de leur qualification. La décentralisation, souvent présentée comme devant économiser du personnel par une gestion plus proche du terrain, semble avoir eu l'effet inverse, les nombreuses embauches réalisées dans les collectivités locales n'étant pas compensées par une diminution des effectifs au niveau de l'État.

Enfin, le service de la dette augmente essentiellement parce que la dette publique a progressé de 20 % à 64 % du PIB en un quart de siècle. Si bien que la charge de la dette (remboursement du capital et des intérêts) représente aujourd'hui environ 40 milliards d'euros par an, soit une somme supérieure au budget de la Défense nationale. En revanche, les intérêts sur la dette restent stables.

Les comparaisons internationales en matière de dépenses publiques sont nombreuses, du fait de la signification politique souvent attachée à cet indicateur, qui symboliserait le degré plus ou moins grand de socialisation de l'économie. La France est un des pays développés où la part des dépenses publiques est la plus élevée : elle est supérieure de 7 points à la moyenne de la zone euro et de 18 points au niveau américain. Parmi les pays développés, seule la Suède a des dépenses publiques plus élevées. Les postes où les dépenses publiques de la France sont relativement plus élevées qu'ailleurs sont essentiellement le logement, la santé et la protection sociale.

Les comparaisons d'emploi public, généralement utilisées par les polémistes pour dénoncer l'inefficacité de l'administration, sont à manier avec encore plus de précautions. Dans la plupart des domaines, il est en effet possible de faire soi-même ou de faire réaliser par d'autres : en passant contrat avec des entreprises privées, on réduit évidemment le nombre d'emplois publics, pour des effets très variables sur le niveau et l'efficacité de la dépense publique. Les délégations de gestion sont approuvées dans les cas suédois ou néerlandais, mais le recours à des sociétés privées par les Etats-Unis pour assurer la sécurité en Irak est souvent critiqué.

Si les dépenses publiques sont plus élevées en France que dans la plupart des autres pays développés, il s'agit d'une tendance assez récente, la France se situant par le passé dans la moyenne. Dans la majorité des pays, la part des dépenses publiques a augmenté lorsque la croissance économique a ralenti, dans la seconde moitié des années 1970. Dans un second temps, une adaptation du rythme des dépenses s'est faite, rapidement au Royaume-Uni, sous l'influence de gouvernements libéraux, plus tardivement en Europe continentale. Ainsi, les dépenses publiques ont été nettement freinées dans les années 1990 en Allemagne (-3,9 points) ou même en Italie (-2,4 points), alors qu'elles n'ont baissé en France que de 1,1 point.

La réduction des dépenses publiques conduite dans certains pays est le résultat d'une politique volontariste visant à rompre avec une tendance à l'augmentation permanente des dépenses et à rétablir l'équilibre des finances publiques. En effet, la dérive des dépenses ne pose guère de problème en période de croissance rapide, car le PIB augmentant vite lui aussi, la part des dépenses publiques dans la richesse nationale demeure stable. Il est par ailleurs possible de la financer par simple élargissement de l'assiette sur laquelle reposent les prélèvements, sans augmenter les taux des prélèvements

obligatoires. Avec le ralentissement de la croissance, les choses se compliquent : il faut accepter un alourdissement progressif des impôts, un creusement de la dette publique ou trouver le moyen de freiner les dépenses.

Le cas de la Suède est particulièrement spectaculaire. Au milieu des années 1990, les dépenses publiques dépassaient les deux tiers du PIB et la dette explosait. Un plafond de dépenses a alors été institué et les dépenses ont été vérifiées par un bureau national de l'audit rattaché au Parlement. Des privatisations ont été menées, dont le produit a été affecté au désendettement. Certaines fonctions ont été déléguées à des agences faisant l'objet d'évaluations régulières, d'autres ont été décentralisées, notamment la santé. Au final, la part des dépenses publiques dans le PIB a baissé d'environ 10 points, mais certaines prestations sociales ont été réduites. C'est d'ailleurs généralement la baisse des prestations qui a été privilégiée par les pays cherchant à freiner les dépenses publiques.

Patrick Villieu. Alternatives économique. 2011.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. Cela ne signifie pas que les administrations réalisent la moitié de la production, car une part de ces dépenses correspond à des transferts de revenus, les impôts et cotisations prélevés étant redistribués sous forme de prestations sociales ou de subventions.
 - a. Это не означает, что государственные ведомства реализуют половину производства, так как часть этих расходов соответствует перераспределению доходов, взимаемых налогов и сборов, которые распределяются в виде социальных пособий и дотаций.
 - b. Это не значит, что администрации реализуют половину производства, так часть их соответствует переводам доходов, налоги и взносы распределяются в виде социальных пособий и дотаций.
 - c. Это не означает, что государственные ведомства осуществляют половину производства, так как часть этих расходов соответствует переводам доходов от взимаемых налогов и взносов, которые распределяются в виде выплат пособий по социальному обеспечению и дотаций.
2. Ce poids accru a pour origine la montée en régime de l'assurance maladie (à mesure que le prix des soins s'accroît) et de l'assurance vieillesse.
 - a. Причиной увеличения этого удельного веса стало введение обязательного медицинского (в связи с ростом цен на медицинское обслуживание) и пенсионного страхования.

- b. Этот вес увеличился и появился подъём в режиме медицинского (в связи с ростом цен на медицинское обслуживание) и страхования в старости.
 - c. Этот вес увеличился из-за подъёма в режиме медицинского (в связи с ростом цен на медицинское обслуживание) и пенсионного страхования.
3. La décentralisation, souvent présentée comme devant économiser du personnel par une gestion plus proche du terrain, semble avoir eu l'effet inverse, les nombreuses embauches réalisées dans les collectivités locales n'étant pas compensées par une diminution des effectifs au niveau de l'État.
- a. Децентрализация, которая, как часто думают, должна вести к экономии управленческих кадров за счёт усиления местного управления, как оказалось, имела обратный эффект: значительное расширение кадрового состава местных органов не компенсировалось уменьшением численного состава органов управления на уровне государства.
 - b. Децентрализация, которая как часто представляют должна экономить кадры более привязанным к местности управлением, кажется, имела обратный эффект: многочисленные наймы, осуществлённые в местных органах, не были компенсированы уменьшением численного состава на государственном уровне.
 - c. Децентрализация, которая, как часто представляют, должна вести к экономии управленческих кадров за счёт более близкого к местности управления, как оказалось, имела обратный эффект: многочисленные наборы кадрового состава местных органов не компенсировалось уменьшением численного состава органов управления на уровне государства.
4. Il est par ailleurs possible de la financer par simple élargissement de l'assiette sur laquelle reposent les prélèvements, sans augmenter les taux des prélèvements obligatoires.
- a. Однако её можно финансировать путём простого расширения базы отчислений, без увеличения размеров обязательного налогообложения.
 - b. В других местах её можно финансировать простым расширением базы, на которой расположены отчисления, без увеличения уровня обязательных отчислений.
 - c. Однако есть возможность финансировать её простым расширением базы, на которой основаны вычеты, без увеличения размеров обязательных выплат.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Qu'est-ce qui augmente plus vite en France les dépenses publiques ou la richesse nationale ?
2. Quelles sont les deux parties constituantes des dépenses publiques ?
3. Pourquoi les dépenses des collectivités locales ont-elles augmenté après la décentralisation ?
4. Quel domaine de la vie sociale constitue la part essentielle dans les dépenses publiques ?
5. Qu'est-ce que la distribution selon le type de dépenses fait apparaître ?
6. Comment la décentralisation a-t-elle influencé le nombre de fonctionnaires ?
7. A quel rang la France se trouve-t-elle pour ses dépenses publiques parmi les pays de la zone euro ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Commentez les idées du texte en quelques phrases et présentez votre point de vue sur le sujet.

Texte 3

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. la protection de la nature ;
- b. les catastrophes écologiques liées à l'activité économique de l'homme ;
- c. les possibilités de la croissance économique durable et éco-efficiente dans le monde.

Croissance durable et éco-efficience

L'inéluctabilité de la décroissance est contestée par les tenants de l'éco-efficience, pour qui, moyennant une forte réorientation des techniques et des pratiques, il serait possible de passer à un régime de croissance durable. Quelles sont leurs propositions ? En matière d'énergie, il s'agirait de lancer de grands

travaux en faveur des sources d'énergie renouvelable (éoliennes, capteurs solaires, géothermie, etc.), en attendant l'hypothétique mise au point de moteurs à hydrogène. S'y ajouteraient d'autres grands travaux sur les économies d'énergie, l'habitat écologique et les infrastructures des nouveaux modes de transport. Les transports urbains favoriseraient les modes collectifs les plus propres et la bicyclette. Le recyclage total des matériaux serait une activité de grande ampleur. L'agriculture serait réorientée vers des méthodes moins intensives, puisant moins dans les nappes phréatiques (il faut environ 1 000 tonnes d'eau pour produire une tonne de céréales), peu utilisatrices d'énergie et de produits chimiques. Il faudrait reconstituer massivement les forêts mondiales.

Vouloir associer des valeurs monétaires aux « services gratuits » de la nature semble une contradiction dans les termes. Une forêt remplit d'innombrables fonctions appréciables, mais sans prix. Elle est un refuge de biodiversité des espèces animales et végétales. Elle abrite des sources ou cours d'eau dont elle contribue à maintenir la qualité. Dans certaines zones, elle protège contre l'érosion et les avalanches, etc.

Pourquoi donc vouloir attribuer des valeurs monétaires à de tels « services » ? N'est-ce pas une de ces idées d'économistes cherchant coûte que coûte à donner un prix à tout, à la vie humaine, aux relations sociales, au bénévolat, donc au don ?

La protection contre l'érosion et les avalanches ? On peut évaluer les coûts des dommages qui résulteraient de l'absence de cette protection, on peut aussi se demander ce qu'il en coûterait d'empêcher ces dommages en l'absence de forêt, par des constructions humaines. Cela indique déjà deux méthodes, applicables à d'autres domaines : celle qui se fonde sur les coûts des dommages et celle qui s'appuie sur des coûts de remplacement d'une fonction de la nature (ici la protection) lorsque le remplacement est possible, ce qui n'est pas toujours le cas (on ne remplace pas des espèces disparues).

A première vue, ces diverses méthodes inspirent peu confiance et peuvent renforcer l'opposition à toute monétarisation des services gratuits de la nature. Mais avant de prononcer le réquisitoire, il faut réfléchir aux enjeux et aux usages de ces évaluations monétaires. Qui en défend le principe et pourquoi ?

Le constat est ici massif : ce ne sont pas les industriels et les gros pollueurs qui préconisent cette attribution de valeurs monétaires, ce sont d'abord des défenseurs de l'environnement, ils sont divers et partagés sur l'extension de ces évaluations. Mais ils en demandent, parce qu'ils y voient une possibilité parmi d'autres de modifier les comportements par les incitations, l'éducation, les normes et les contraintes. L'idée générale est la suivante : nous achetons tous de « la nature », et ce à un coût trop bas pour refléter la rareté qui devrait être

respectée pour permettre la durabilité. Il faut donc des évaluations politiquement efficaces de coûts durables.

La nature n'a ni valeur économique ni prix, pas plus que la vie humaine. Mais en face de certaines de ses fonctions ou services il est parfois possible d'exhiber des montants monétaires qui ont un sens et une efficacité politique. A condition de préciser à chaque fois ce que l'on évalue, comment et pourquoi.

Selon Lester Brown, sans doute le plus connu des représentants de ce courant, une telle restructuration serait « la plus grande opportunité d'investissement de l'histoire ». Mais il ne donne pas de chiffres... Selon Ernst Ulrich von Weizsäcker, autre référence mondiale, il serait possible de produire « deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources naturelles ». A vrai dire, une bonne partie de ces propositions se retrouve chez les avocats de la décroissance. Mais ces derniers pensent qu'en laissant intacte la logique du « consommer plus », on assistera à des effets rebonds (cas où les baisses de pollution par unité produite sont anéanties par l'augmentation du nombre d'unités vendues). Les techniques éco-efficientes ne régleraient donc pas le problème des limites absolues des ressources naturelles, si l'on continue de viser la croissance.

Il serait temps que de nouvelles collaborations entre scientifiques et citoyens, en liaison avec des associations et des institutions publiques, nous aident à bâtir des scénarios chiffrés : une croissance durable est-elle vraiment compatible, et dans quel délai, avec une division par trois de l'empreinte écologique des Français, et par cinq de leurs émissions de CO₂ ? Cela reste à prouver. La décroissance soutenable est-elle compatible avec le plein-emploi et une bonne protection sociale ? Peut-on distinguer les postes de consommation et les activités qu'il faut impérativement voir décroître et ceux dont l'expansion serait souhaitable et soutenable ? Une forte réduction du temps de travail ne s'impose-t-elle pas ? Peut-on encore défendre des objectifs keynésiens de relance de la consommation et de l'investissement pour favoriser la croissance et l'emploi si on ne les accompagne pas de bilans écologiques assurant que cela ne conduit pas à sacrifier le bien-être futur ou à faire courir des risques vitaux à l'humanité ?

Une question demeure : celle de l'acceptabilité sociale de telles perspectives. Deux conditions semblent nécessaires. La première concerne l'information et le débat sur les risques d'une poursuite dans la voie actuelle et sur les alternatives. Sans cela, la prise de conscience sera tardive et orchestrée par des catastrophes. La seconde condition concerne la justice. Les efforts de reconversion économique et mentale qui nous attendent dans tous les scénarios seront insupportables s'ils ne s'accompagnent pas d'une forte réduction des inégalités sociales, dans le monde et à l'intérieur de chaque pays.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. En matière d'énergie, il s'agirait de lancer de grands travaux en faveur des sources d'énergie renouvelable (éoliennes, capteurs solaires, géothermie, etc.), en attendant l'hypothétique mise au point de moteurs à hydrogène.
 - a. В области энергетики речь идёт о начале крупных проектов по созданию возобновляемых источников энергии (энергия ветра, солнечные батареи, геотермические источники и т.д.) в ожидании предполагаемого внедрения водородных двигателей.
 - b. Что касается энергии, речь идёт о запуске больших работ по использованию ископаемых источников энергии (энергия ветра, солнечные батареи, геотермические источники и т.д.), в ожидании гипотетического изобретения водородных двигателей.
 - c. В области энергетики речь идёт о запуске предполагаемых водородных двигателей на основе возобновляемых источников энергии (энергия ветра, солнечные батареи, геотермические источники и т.д.).

2. L'agriculture serait réorientée vers des méthodes moins intensives, puisant moins dans les nappes phréatiques (il faut environ 1 000 tonnes d'eau pour produire une tonne de céréales), peu utilisatrices d'énergie et de produits chimiques.
 - a. Сельское хозяйство будет ориентироваться на менее интенсивные методы, используя меньше грунтовых вод (для производства 1 тонны зерновых необходимо около 1000 тонн воды), энергии и химических удобрений.
 - b. Сельское хозяйство будет ориентировано на методы менее интенсивные, черпая меньше грунтовых вод (для производства 1 тонны зерновых необходимо около 1000 тонн воды), энергии и химических удобрений.
 - c. Сельское хозяйство ориентировано на более интенсивные методы, используя больше грунтовых вод (для производства 1 тонны зерновых необходимо около 1000 тонн воды), энергии и химических удобрений.

3. On peut évaluer les coûts des dommages qui résulteraient de l'absence de cette protection, on peut aussi se demander ce qu'il en coûterait d'empêcher ces dommages en l'absence de forêt, par des constructions humaines.

- a. Можно оценить стоимость ущерба, который явился бы результатом наличия такой защиты, можно также спросить себя, сколько бы стоило помешать этому ущербу без леса, человеческими постройками.
 - b. Можно оценить стоимость ущерба, который явился бы результатом отсутствия такой защиты, можно также задать себе вопрос, сколько бы стоило предотвращение подобного ущерба, если бы не было лесов, за счёт работ, произведённых людьми.
 - c. Можно оценить стоимость ущерба, который явился бы результатом отсутствия этой защиты, можно также спросить себя, сколько бы стоило помешать этому ущербу, если бы не было лесов, человеческими постройками.
4. Peut-on encore défendre des objectifs keynésiens de relance de la consommation et de l'investissement pour favoriser la croissance et l'emploi si on ne les accompagne pas de bilans écologiques assurant que cela ne conduit pas à sacrifier le bien-être futur ou à faire courir des risques vitaux à l'humanité ?
- a. Могут ли ещё запрещать цели Кейнса возобновления потребления и инвестиций, чтобы способствовать росту и занятости, если их не сопровождают экологическими балансами, гарантирующими, что это не ведёт к жертвованию будущим благополучием или подвергнет жизненному риску человечество?
 - b. Могут ли по-прежнему защищать основные положения теории Кейнса о снижении потребления и инвестиций, чтобы благоприятствовать росту и занятости, если они не сопровождаются экологическими балансами, подтверждающими, что это не потребует в будущем пожертвовать благополучием и не подвергнет риску жизнь человечества?
 - c. Можно ли по-прежнему отстаивать основные положения теории Кейнса о возобновлении потребления и инвестиций, чтобы способствовать экономическому росту и занятости населения, если они не сопровождаются экологическими расчётами, подтверждающими, что это не потребует в будущем пожертвовать нашим благополучием и не подвергнет риску жизнь человечества?

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Comment est-il possible de passer au régime de croissance durable selon les tenants de l'éco-efficience ?

2. Pourquoi croit-on contradictoire l'idée d'associer des valeurs monétaires aux services « gratuits » de la nature ?
3. Qui défend le principe de monétarisation des « services gratuits » de la nature ?
4. Est-ce que les techniques éco-efficientes peuvent régler le problème des limites absolues des ressources naturelles ?
5. Quelles questions contradictoires pose le désir d'atteindre une croissance durable et préserver la nature de la Terre intacte ?
6. Quelles deux conditions sont nécessaires pour que les perspectives décrites dans le texte soient acceptées par la société ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Reproduisez le texte en bref et donnez votre point de vue sur le sujet traité dans le texte.

Texte 4

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. le système d'impôts en France ;
- b. l'influence de la fiscalité sur le niveau de l'inégalité en France ;
- c. les modalités de redistribution.

La fiscalité réduit-elle les inégalités ?

Redistribuer, c'est prélever des recettes (notamment fiscales) et les affecter de telle façon que la distribution finale des niveaux de vie soit plus égalitaire que la distribution initiale. Dans quelle mesure les modalités actuelles de la redistribution réduisent-elles les inégalités en France ? La question est de savoir qui paie les impôts et qui profite des dépenses publiques.

En se limitant au cas des ressources économiques, redistribuer, c'est, dans le cadre d'un collectif, organiser un transfert de ressources monétaires d'un groupe A vers un groupe B, soit en versant directement à B des sommes d'argent (allocations, par exemple) dont A ne bénéficie pas (ou dont il bénéficie

moins), soit en mettant à la disposition de B des services gratuits dont A ne bénéficie pas, ou dont il bénéficie moins. Si les individus du groupe A sont plus riches que ceux du groupe B avant ce transfert, cette opération réduit les inégalités de niveau de vie.

Dans les sociétés développées, le cœur de la redistribution, c'est l'État (au sens large, y compris les collectivités locales). Dans un premier temps, par des recettes publiques (fiscalité et cotisations sociales, dont la somme définit les prélèvements obligatoires), il collecte des ressources sur des agents économiques ou sur des transactions. Les règles de ces prélèvements peuvent soit réduire les inégalités, si le prélèvement est dit « progressif » (il augmente plus que proportionnellement par rapport au revenu), soit les accroître, si le prélèvement est dit « régressif ». Dans un second temps, par ses dépenses, l'État affecte les sommes collectées. Cette affectation réduit les inégalités si elle bénéficie plus aux pauvres qu'aux riches, sinon elle les amplifie.

La redistribution actuelle réduit-elle les inégalités et la pauvreté en France, et si oui, dans quelle proportion ? Commençons par les recettes sous l'angle de leur impact redistributif. La fiscalité qui pèse sur les ménages est-elle réductrice d'inégalités ? Réponse : cela dépend des impôts.

Les quatre principaux impôts directs sont l'impôt sur le revenu, la CSG-CRDS (contribution sociale généralisée, instaurée en 1991, et contribution au remboursement de la dette sociale, initiée en 1996), la taxe d'habitation et la taxe foncière. En 2008, ils représentaient respectivement 2,6 %, 4,6 %, 0,7 % et 1,2 % du produit intérieur brut (PIB).

Quant à la fiscalité dite « indirecte », c'est-à-dire celle qui est prélevée à l'occasion de transactions marchandes, elle correspond principalement à la TVA (taxe sur la valeur ajoutée, 6,7 % du PIB en 2008), à la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers, 1,2 % du PIB) et à des droits d'accises (alcool, tabac..., en tout 0,9 % du PIB). Une dernière catégorie de recettes publiques prélevées sur les revenus initiaux des ménages regroupe les cotisations sociales des salariés (16,1 % du PIB).

Premier type de constats : la fiscalité indirecte et les cotisations sociales des salariés pèsent 2,7 fois plus que la fiscalité directe (24,9 % du PIB, contre environ 9,1 %). La fiscalité indirecte (8,8 %) pèse un peu plus que la fiscalité directe. Quant à l'impôt sur le revenu, il constitue en France une recette très faible (2,6 points de PIB) au regard du total des recettes prélevées sur les ménages (35 points). Il est pourtant pratiquement le seul à être visé par les hommes politiques qui promettent des baisses d'impôts en espérant gagner ainsi en popularité – sans préciser qu'en général, seules les catégories aisées en bénéficient vraiment.

Second type de constats : dans l'ensemble des impôts et des prélèvements précédents, seul l'impôt sur le revenu est encore, mais de moins en moins,

progressif lorsqu'on s'élève dans l'échelle des revenus. La CSG-CRDS l'est aussi, mais de façon plus faible et essentiellement pour les trois premiers déciles, c'est-à-dire les ménages les plus pauvres.

En pourcentage du revenu disponible des ménages, l'impôt sur le revenu représentait – 1 % des revenus pour le premier décile des niveaux de vie en 2006, 0,9 % pour le cinquième, 3 % pour le septième et 13,8 % pour le dixième (les plus riches). Les autres impôts sont soit à peu près neutres (proportionnels au revenu), soit régressifs. La TVA est ainsi nettement régressive : elle représentait en 2001, dernière année pour laquelle on dispose de données de ce type : 11,5 % du revenu disponible des ménages du premier décile, 9,2 % pour le cinquième et seulement 5,9 % pour le dixième décile.

Une des explications de ce phénomène est que les ménages du premier décile n'épargnent pas (ils paient donc la TVA sur la quasi-totalité de leur revenu), alors que le taux d'épargne des ménages du dixième décile est de 40 %. La TIPP et les droits d'accises sont eux aussi nettement régressifs, de sorte que l'ensemble de la fiscalité indirecte augmente les inégalités : en proportion de leurs revenus, les « pauvres » des deux premiers déciles contribuent deux fois plus aux impôts indirects que les « riches » des deux derniers déciles.

Au total, si l'impôt sur le revenu est fortement progressif, en raison de son faible poids dans les recettes, la fiscalité (directe et indirecte) n'est que modestement progressive. En 2001, elle représentait 18 % du revenu disponible des ménages du premier décile, 21,1 % pour le cinquième et 23,8 % pour le dixième décile. Il est hautement vraisemblable que les mesures prises depuis 2001, dont la multiplication des « niches », les réformes du barème de l'impôt sur le revenu et le bouclier fiscal, ont encore diminué ce qui restait de progressivité fiscale.

Arnaud Parienty. Alternatives économique. 2010.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. Dans un premier temps, par des recettes publiques (fiscalité et cotisations sociales, dont la somme définit les prélèvements obligatoires), l'État collecte des ressources sur des agents économiques ou sur des transactions.
 - a. В первое время через государственные доходы (налогообложения и социальные взносы, сумму которых определяют обязательные отчисления) государство собирает ресурсы с экономических агентов и операций.
 - b. Сначала через государственные сборы (налогообложения и социальные взносы, сумма которых определяет обязательные

- отчисления) государство получает средства от субъектов хозяйствования и денежных операций.
- с. В первое время государственные сборы (налогообложение и социальные взносы, сумма которых определяется обязательными отчислениями) государство собирает ресурсы с экономических агентов и трансакций.
2. L'impôt sur le revenu est pourtant pratiquement le seul à être visé par les hommes politiques qui promettent des baisses d'impôts en espérant gagner ainsi en popularité – sans préciser qu'en général, seules les catégories aisées en bénéficient vraiment.
- a. Однако налог на прибыль является практически единственным, который имеют в виду политики, когда обещают снижение налогов, надеясь таким образом завоевать популярность – не уточняя, что главным образом только обеспеченные слои населения получают от этого настоящую выгоду.
- b. Налог на прибыль, однако, практически единственный, на который нацеливаются политики, которые обещают снижение налогов, надеясь выиграть таким образом в популярности – без уточнения, что в главном только обеспеченные категории имеют от этого выгоду действительно.
- с. Налог на прибыль, однако, практически единственный, на который нацеливаются политики, которые обещают снижение налогов, надеясь выиграть таким образом популярность, но не уточняют, что только незажиточные категории имеют от этого действительную выгоду.
3. En pourcentage du revenu disponible des ménages, l'impôt sur le revenu représentait – 1 % des revenus pour le premier décile des niveaux de vie en 2006, 0,9 % pour le cinquième, 3 % pour le septième et 13,8 % pour le dixième (les plus riches).
- a. В процентах от дохода в распоряжении семей налог на доход представлял 1 % доходов для первого подразделения, в 2006, 0,9 % для пятого, 3 % для седьмого и 13,8 % для десятого (самые богатые).
- b. В процентном отношении подоходный налог составлял в 2006 году 1 % от общего семейного дохода для самых бедных семей, 0,9 % для семей среднего достатка, 3 % для обеспеченных семей и 13,8 % для самых богатых.
- с. В 2006 году в процентном отношении общий доход представлял 1 % от подоходного семейного налога для самых бедных семей,

0,9 % для семей среднего достатка, 3 % для обеспеченных семей и 13,8 % для самых богатых.

4. La TIPP et les droits d'accises sont eux aussi nettement régressifs, de sorte que l'ensemble de la fiscalité indirecte augmente les inégalités : en proportion de leurs revenus, les « pauvres » des deux premiers déciles contribuent deux fois plus aux impôts indirects que les « riches » des deux derniers déciles.
 - a. Внутренний налог на нефтепродукты и акцизная пошлина тоже имеют чётко выраженный регрессивный характер, таким образом, что совокупность косвенного налогообложения увеличивает неравенство: в пропорции от их доходов «бедняки» двух первых десятилетий вкладывают в два раза больше в косвенные налоги, чем «богатые» двух последних десятилетий.
 - b. Внутренний налог на нефтепродукты и акцизная пошлина также имеют чётко выраженный прогрессивный характер, и в своей совокупности косвенное налогообложение увеличивает неравенство: пропорционально своему доходу «бедные» двух первых категорий вносят в два раза меньше косвенных налогов, чем «богатые» двух последних категорий.
 - c. Внутренний налог на нефтепродукты и акцизная пошлина также имеют настолько чётко выраженный регрессивный характер, что в своей совокупности косвенное налогообложение увеличивает неравенство: пропорционально своему доходу «бедные» двух первых категорий вносят в два раза больше косвенных налогов, чем «богатые» двух последних категорий.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Quelle est la définition de la distribution donnée dans le texte ?
2. Qui effectue la distribution dans les pays développés ?
3. A quelle condition les sommes collectées et affectées par l'État réduisent-elles les inégalités ?
4. Quels sont les quatre principaux impôts directs ?
5. A quoi correspond la fiscalité dite « indirecte » ?
6. Quel est le rapport entre la fiscalité directe et indirecte ?
7. Pourquoi seul l'impôt sur le revenu reste-t-il progressif dans l'ensemble des impôts et prélèvements ?
8. La TVA est-elle nettement régressive quant au revenu disponible des ménages ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Exprimez votre point de vue sur le problème traité dans le texte.

Texte 5

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. la crise économique de 2008 ;
- b. les modalités de financement en France ;
- c. l'endettement de la France.

Comment l'économie française se finance-t-elle ?

La France en déséquilibre ? Traditionnellement, les banques permettent à l'épargne des ménages de financer l'investissement des entreprises, alors que l'État est à l'équilibre. Ce schéma est aujourd'hui bouleversé : l'endettement des ménages s'accélère, le déficit de l'État devient chronique, les entreprises se concentrent sur la gestion de leur patrimoine et les financements croisés entre pays se multiplient. La finance peut soudainement tomber en panne, comme l'a illustré la crise de 2008.

Même si les financiers sont facilement diabolisés, leur rôle est essentiel. La question du financement se pose lorsqu'un agent économique connaît un décalage entre ses dépenses et ses recettes. Le recours à un financement extérieur permet de consommer ou d'investir sans devoir attendre d'avoir accumulé l'épargne nécessaire. C'est d'ailleurs souvent l'investissement lui-même qui fournit les ressources permettant de rembourser les sommes empruntées, par les bénéfices qu'il génère. Mais le financement n'est pas seulement un transfert de ressources dans le temps ; c'est aussi un transfert de risque. En effet, si le risque d'une opération se concrétise, c'est celui qui a avancé le capital qui perd de l'argent. La rémunération que reçoit le financeur a donc une double justification : compenser l'immobilisation de son capital et compenser le risque. Par conséquent, cette rémunération est d'autant plus élevée

que le capital est immobilisé pour une longue durée et que l'opération réalisée est risquée.

Le besoin de financement est mesuré dans la comptabilité nationale par l'écart positif entre l'investissement et l'épargne. Cet écart peut être comblé en puisant dans le patrimoine ou en utilisant une source de financement externe. Au niveau national, un besoin de financement peut aussi être analysé comme l'écart entre les importations et les exportations de biens et de services. Le besoin de financement de la nation est en effet égal au solde extérieur, corrigé de l'écart entre les revenus versés et reçus de l'étranger. En France, un besoin de financement est récemment apparu, après plusieurs années d'excédent. Faut-il s'en inquiéter ? Ce besoin représente environ 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2009, ce qui contraste évidemment avec l'excédent allemand, mais il est inférieur aux déficits espagnol ou américain (5 %). L'inquiétude peut venir du fait qu'il s'est creusé très rapidement : le solde des transactions courantes est passé de +29 milliards d'euros en 2001 à -42,1 milliards en 2009. Par ailleurs, ce déficit n'est pas justifié par un effort particulier d'investissement, qui permettrait d'envisager plus tard un surcroît d'exportations rétablissant l'équilibre. Enfin, le déficit n'est pas du tout financé par des entrées spontanées de capitaux étrangers à la recherche de placements attractifs, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Au contraire, les investissements directs à l'étranger ont dépassé les investissements étrangers en France de milliards d'euros en 2009. La France, en particulier au travers de ses banques, emprunte donc de plus en plus à l'étranger, que ce soit sous forme de crédits bancaires ou de titres : 264 milliards d'euros en 2009. Ces emprunts se font dans de bonnes conditions, parce que les taux d'intérêt sont assez bas et que la signature de la France est bonne. Mais les conditions peuvent changer rapidement, car les marchés sont très volatils, surtout depuis la crise grecque, qui a semé le doute quant à la solidité des pays de la zone euro.

Finance directe et indirecte. Le financement d'un agent par un autre peut se faire directement, par l'achat de titres sur un marché financier, ou indirectement, via les banques, celles-ci ne se contentent pas de faire se rencontrer offre et demande de crédit: elles transforment des placements à court terme en crédits à long terme, ce qui favorise l'activité des entreprises.

Depuis le début des années 1990, la part des financements passant par les banques et autres institutions financières a sensiblement baissé, quel que soit l'instrument de mesure utilisé. Est-ce à dire quelles banques sont supplantées par les marchés financiers ? Certainement pas, et ce pour au moins deux raisons. D'une part, le taux d'intermédiation bancaire semble aujourd'hui se stabiliser à un niveau qui demeure élevé : selon les indicateurs, les intermédiaires financiers apportent encore entre 40 % et 60 % des financements en France. D'autre part, ces intermédiaires jouent un rôle très important sur les marchés financiers, achetant et vendant des titres

pour le compte de leurs clients, ce qui leur donne un nouveau rôle en tant qu'intermédiaires. La différence entre finance directe et intermédiée n'est d'ailleurs pas toujours évidente. Ainsi, une banque chargée de placer sur les marchés une émission obligataire pour le compte d'une grande entreprise peut souscrire elle-même une partie de l'émission, surtout si elle éprouve des difficultés à la placer.

Les divers modes de financement des entreprises. Quant aux entreprises elles financent d'abord leurs investissements par leur épargne. Mais, généralement, celle-ci ne suffit pas et les entreprises ont besoin pour investir de se financer à long terme auprès d'autres agents, selon un cycle *endettement – investissement – production – profit – remboursement*. Le financement de l'investissement par l'emprunt peut aussi viser à accroître la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise par un effet de levier.

Les entreprises peuvent se financer en utilisant une gamme d'instruments plus large qu'autrefois, au moins pour les plus grandes d'entre elles.

La première source de financement est l'utilisation des bénéfices non distribués (autofinancement). C'est évidemment la solution la plus confortable, car elle n'entraîne ni dépendance ni fragilité. Son seul coût est un coût d'opportunité : l'entreprise renonce, en investissant ses bénéfices, au revenu qu'ils auraient rapporté s'ils avaient été placés.

Pour les PME, le crédit bancaire est souvent la seule forme de financement externe accessible. La plupart du temps très coûteux, il peut accroître la rentabilité des capitaux propres lorsque son taux est inférieur à la rentabilité des investissements. Les grandes entreprises, quant à elles, peuvent emprunter directement sur les marchés financiers, à relativement court terme (jusqu'à sept ans) en émettant des titres de créance négociables ou à long terme en émettant des obligations. En général, les taux d'intérêt payés sont inférieurs à ceux que pratiquent les banques et les montants empruntés peuvent être plus élevés. Enfin, les grandes entreprises peuvent vendre du capital en émettant des actions. Ce mode de financement n'entraîne pas d'engagement de remboursement, mais oblige à partager les bénéfices et les droits de vote avec de nouveaux actionnaires.

Les entreprises, en particulier les PME, ont donc été très affectées par l'effondrement du crédit qui a suivi la crise financière de l'automne 2008. Le crédit aux entreprises, qu'il s'agisse de trésorerie ou d'investissement, s'est asséché brutalement, les obligeant à réduire leur activité et accélérant le rythme des faillites.

William Baumol. Alternatives économique. 2009.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. Par conséquent, cette rémunération est d'autant plus élevée que le capital est immobilisé pour une longue durée et que l'opération réalisée est risquée.
 - a. Следовательно, эта прибыль тем выше, чем больше период иммобилизации капитала и чем рискованнее проводимая операция.
 - b. Впоследствии это вознаграждение настолько высокое, что капитал недвижим долгое время и что осуществлённая операция рискованная.
 - c. Следовательно, эта прибыль тем выше, чем больше недвижимый капитал на долгое время и чем рискованнее реализованная операция.

2. Au niveau national, un besoin de financement peut aussi être analysé comme l'écart entre les importations et les exportations de biens et de services.
 - a. На национальном уровне необходимость финансирования может также анализироваться как скачок между импортом и экспортом добра и услуг.
 - b. На государственном уровне необходимость финансирования может рассматриваться как разница между импортом и экспортом товаров и услуг.
 - c. На государственном уровне нужда в финансировании может также анализироваться как уход в сторону от импорта и экспорта благ и услуг.

3. Enfin, le déficit n'est pas du tout financé par des entrées spontanées de capitaux étrangers à la recherche de placements attractifs, comme c'est le cas aux Etats-Unis.
 - a. Наконец, не финансируется совсем спонтанными введениями иностранных капиталов в поисках помещения активов, как это случай Соединённых Штатов.
 - b. В конце концов, дефицит финансируется только за счёт поступления случайных иностранных капиталов в поисках выгодных размещений средств, как в случае с Соединёнными Штатами.
 - c. Наконец, дефицит не финансируется только за счёт поступления случайных иностранных капиталов в поисках выгодных размещений средств, как в случае с Соединёнными Штатами.

4. Le financement de l'investissement par l'emprunt peut aussi viser à accroître la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise par un effet de levier.
 - a. Финансирование инвестиций займом может также иметь целью увеличить рентабельность чистых капиталов предприятия эффектом рычага.
 - b. Финансирование инвестиций путём займа может также привести к снижению рентабельности собственных капиталов предприятия через эффект рычага.
 - c. Финансирование инвестиций за счёт займа также может быть направлено на увеличение рентабельности собственных капиталов предприятия по принципу рычага.

5. Les grandes entreprises, quant à elles, peuvent emprunter directement sur les marchés financiers, à relativement court terme (jusqu'à sept ans) en émettant des titres de créance négociables ou à long terme en émettant des obligations.
 - a. Что касается крупных предприятий, то они могут делать относительно краткосрочные (до 7 лет) займы непосредственно на финансовых рынках, выпуская оборотные векселя, или долгосрочные займы, выпуская облигации.
 - b. Большие предприятия, что касается них, могут занимать прямо на финансовых рынках на относительно короткий срок (до 7 лет), выпуская ценные бумаги, или на долгий срок, выпуская обязательства.
 - c. Относительно крупных предприятий, они могут делать относительно крупные займы прямо на финансовых рынках (до 7 лет) и мелкие займы, выпуская ценные бумаги или облигации.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Quand la question de financement se pose-t-elle devant un pays ?
2. Est-ce que le financement n'est qu'un transfert de ressources ?
3. Comment mesure-t-on le besoin de financement au niveau national et international ?
4. Quel pourcentage du PIB constitue le besoin de financement en France ?
5. La France emprunte-t-elle à l'étranger pour financer son économie ?
6. Quels types de financement existent en France ?
7. Quels organismes jouent le rôle des intermédiaires financiers ?
8. Quels sont les moyens de financement des entreprises en France ?

9. Pourquoi l'autofinancement reste-t-il la solution la plus confortable de financement pour les entreprises ?
10. Quels sont les avantages et les inconvénients de chaque type de financement pour les grandes entreprises et les PME ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Reproduisez le texte en bref et donnez votre point de vue sur le sujet traité dans le texte.

Texte 6

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. la croissance économique et son influence sur la culture de différents pays ;
- b. l'impact de la géographie et de la culture sur le développement économique des pays ;
- c. les facteurs négatifs de la situation géographique pour le développement économique et culturel des pays.

Pourquoi certains pays se développent-ils et d'autres pas ?

Pourquoi la révolution industrielle et le développement se produisent-ils dans certaines sociétés et pas dans d'autres ? Parmi les facteurs explicatifs, les économistes distinguent la géographie, la taille des marchés nationaux et le degré d'ouverture des économies, ainsi que les institutions.

L'influence de la géographie. Pendant longtemps, les économistes en sont restés au constat qu'il faut combiner intelligemment des ressources (de la terre, des outils, du travail, des techniques) pour produire. Cette explication est dite « endogène », en ce sens que ce sont des facteurs économiques qui expliquent le développement économique. Il faut bien constater qu'elle ne permet pas de comprendre l'inégalité du développement dans le monde. Pour aller plus loin, il faut recourir à des explications exogènes, c'est-à-dire introduire des facteurs qui ne sont pas purement économiques. On se propose ici de présenter trois facteurs essentiels, sans prétendre pour autant à l'exhaustivité.

La géographie est l'un de ces trois facteurs et elle intervient de plusieurs façons. Les pays enclavés ont en général une croissance plus faible que les pays côtiers, surtout s'ils sont de petite taille. Une étude de la Banque mondiale estime que les pays non européens côtiers ont aujourd'hui des revenus triples de ceux des pays enclavés! Ces différences renvoient évidemment au rôle des échanges. De manière plus générale, l'éloignement par rapport principaux foyers de développement peut rendre la croissance plus difficile en augmentant les coûts de transport ou en réduisant la concurrence.

Par ailleurs, la configuration des territoires s'est révélée plus ou moins propice à l'émergence d'entités politiques indépendantes. Ainsi, le relief et la forme de l'Europe ont facilité la constitution de plusieurs États distincts, protégés par des frontières naturelles. Ailleurs, les conditions géographiques ont été plus favorables à l'installation d'un empire ou à l'émiettement et à l'instabilité politiques. La situation européenne est la plus favorable au développement, car un État fort et stable est essentiel, mais il faut aussi que son pouvoir soit limité. La concurrence entre États joue ce rôle, car un entrepreneur, un savant ou un inventeur persécuté par l'État pourra trouver refuge dans un pays voisin.

Le scientifique David Cosandey cite l'exemple de John Kay, l'inventeur de la navette volante, pourchassé en Angleterre car son invention menaçait l'emploi et qui trouva refuge en France, où il put développer son procédé.

Enfin, certains pays disposent de ressources plus abondantes que d'autres. Cet argument paraît évident, mais il est pourtant fragile. D'abord, parce qu'il est facile de trouver des contre-exemples, de la réussite du Japon aux difficultés du Congo.

Ensuite, parce que des ressources naturelles vendables, si elles peuvent enrichir provisoirement un pays, ne suffisent pas à mener au développement, comme l'illustre le cas des pays pétroliers. L'affectation efficace des revenus tirés de telles ressources n'est en effet nullement évidente. Il est au moins aussi important que le climat et la terre permettent une agriculture relativement intensive, source d'une forte densité de population favorable aux échanges et à la division du travail. D'autres relations ont pu être observées : une agriculture intensive en travail prépare aux exigences du travail industriel, la maîtrise de l'eau dans les « civilisations hydrauliques » implique la cohésion d'un effort collectif (riziculture asiatique, par exemple).

En revanche, l'hypothèse selon laquelle certains climats seraient « émoullissants » et d'autres propices à l'effort a été testée, en comparant distance à l'équateur et degré de développement, et écartée.

Le facteur géographique, conjugué aux accidents historiques, n'est donc pas négligeable, surtout lorsqu'il s'agit d'expliquer les débuts du développement. Il est toutefois probable que ce rôle soit moins important de nos jours, ne serait-ce que du fait des changements techniques.

Culture et croissance. L'explication culturaliste du développement est ancienne, puisque le sociologue Max Weber l'a appliquée il y a un siècle au développement de l'Europe. Elle est pourtant longtemps restée en marge, parce qu'elle s'opposait à la fois à l'économie néoclassique (qui suppose que tous les pays atteignent les mêmes performances s'ils disposent des mêmes facteurs) et au marxisme (Marx estimant que la culture dépend des conditions matérielles et non l'inverse). D'autre part, la culture, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs, normes et pratiques caractéristiques d'une société, est indissociable de cette société, ce qui pourrait accréditer l'idée que certains peuples sont inaptes au développement. L'explication culturaliste risque donc de tomber dans le fatalisme, voire une forme de racisme qui a poussé certains à la refuser a priori.

Pourtant, les mentalités et les valeurs influencent l'ensemble des comportements économiques. Prenons pour l'illustrer la confiance. L'économiste Kenneth Arrow a été l'un des premiers à insister sur son importance. Comment échanger si on n'est pas sûr que le contrat sera correctement exécuté ? Il est certes possible de récupérer une créance en faisant appel à la justice, mais ces méthodes sont lentes ou très coûteuses. La vie des affaires est donc plus facile dans une société de confiance, Weber affirme que c'est un avantage essentiel des sociétés protestantes qu'il a étudiées.

L'explication culturaliste est évidemment difficile à prouver. La seule méthode possible est la comparaison des performances de sociétés différant uniquement par leur culture. Mais elle demeure hasardeuse. Par exemple, si les pays européens protestants ont fait mieux que les pays catholiques, est-ce parce que le protestantisme prépare mieux à l'économie de marché ou parce que les pays catholiques ont été retardés dans leur développement par la contre Réforme ?

Mais les comportements observés doivent souvent moins à la tradition qu'aux règles du jeu. Par exemple, la loyauté des salariés japonais à l'égard de leur entreprise est enracinée dans la tradition, mais elle est aussi le produit de mécanismes de promotion et de rémunération qui la rendent profitable, et elle est renforcée par la création d'une culture d'entreprise par la direction des firmes, il est donc bien difficile d'évaluer précisément l'influence de la culture sur la croissance.

Maurice Baslé. Alternatives économique. 2010.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. Cette explication est dite « endogène », en ce sens que ce sont des facteurs économiques qui expliquent le développement économique.
 - a. Это объяснение называют «однородным» в том смысле, что есть экономические факторы, которые объясняют экономическое развитие.

- b. Это объяснение называют «эндогенным» в том смысле, что экономическое развитие объясняется именно экономическими факторами.
 - c. Это объяснение называют «эндогенным», так как экономическое развитие объясняется не только экономическими факторами.
2. Par ailleurs, la configuration des territoires s'est révélée plus ou moins propice à l'émergence d'entités politiques indépendantes.
- a. В других местах очертания территорий оказались более или менее благоприятными для возникновения независимых политических общностей.
 - b. В других местах конфигурации территорий оказались более-менее выгодными для появления общностей политической независимости.
 - c. Кроме того, конфигурации обнаруженных территорий были более-менее выгодными для возникновения независимых государств.
3. Ensuite, parce que des ressources naturelles vendables, si elles peuvent enrichir provisoirement un pays, ne suffisent pas à mener au développement, comme l'illustre le cas des pays pétroliers.
- a. Затем, поскольку продаваемые природные ресурсы, если и могут временно обогатить страну, однако не являются достаточными для обеспечения развития, как показывает пример нефтедобывающих стран.
 - b. Потом, потому что продаваемые природные ресурсы, если они могут временно обогатить страну, не достаточны, чтобы привести к развитию, как иллюстрирует случай нефтяных стран.
 - c. Затем, так как продаваемые природные ресурсы, если могут временно обогатить страну, являются достаточными, чтобы привести к развитию, как показывает случай нефтяных стран.
4. En revanche, l'hypothèse selon laquelle certains climats seraient « émoullients » et d'autres propices à l'effort a été testée, en comparant distance à l'équateur et degré de développement, et écartée.
- a. Зато гипотеза, по которой некоторые климаты были бы «мягкими», а другие благоприятными прилагаемому усилию, была протестирована путём сравнения расстояния до экватора и степени развития и отстранена.
 - b. Однако гипотеза, согласно которой одни климаты оказываются неблагоприятными, а другие благоприятными прилагаемому

усилию, была протестирована путём сравнения расстояния до экватора и уровня развития и принята.

- c. Однако гипотеза, согласно которой некоторые климатические условия оказываются «недостаточными», а другие благоприятными для прилагаемых усилий, была проверена путём сравнения расстояния до экватора и степени развития и отклонена.
5. D'autre part, la culture, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs, normes et pratiques caractéristiques d'une société, est indissociable de cette société, ce qui pourrait accréditer l'idée que certains peuples sont inaptes au développement.
- a. С другой стороны, культура, иными словами, совокупность ценностей, норм и практик, характерных для общества, неотделима от общества, что могло бы аккредитовать идею, что некоторые народы не способны к развитию.
- b. С другой стороны, культура, то есть совокупность ценностей, норм и традиций, характеризующих общество, неотделима от этого общества, что могло бы обосновать идею о том, что некоторые народы не способны развиваться.
- c. С другой стороны, культура, иначе говоря, группа стоимостей, норм и практик, характерных для общества, неотделимы от этого общества, что может объяснить идею о том, что некоторые народы неспособны к развитию.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Peut-on comprendre l'inégalité du développement des pays différents en se basant uniquement sur des facteurs économiques ?
2. Quels sont les autres facteurs qui influencent le développement économique ?
3. Comment la géographie intervient-elle dans le développement industriel d'un pays ?
4. Est-ce qu'il faut limiter le pouvoir de l'État pour assurer sa croissance économique ?
5. Quel fait est illustré par l'exemple des pays pétroliers ?
6. Comment le climat et les soles influencent-ils le développement d'un pays ?
7. Qui a été le premier à appliquer l'explication culturaliste du développement ?
8. Pourquoi cette explication est-elle longtemps restée en marge ?
9. Quel impact ont la mentalité et les valeurs sur l'ensemble des comportements économiques ? Donnez des exemples.

10. Peut-on évaluer précisément le taux de l'influence de la culture sur la croissance ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Exprimez votre point de vue sur le problème traité dans le texte.

Texte 7

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. l'efficacité de l'investissement pur la croissance économique ;
- b. les caractéristiques du capital en tant qu'un facteur de production ;
- c. le rôle du progrès technique dans la production.

Les investissements et le développement économique

L'investissement est considéré comme une clé de la croissance, car il rend plus efficace le travail humain. Mais il ne suffit pas d'investir plus, car à compter d'un certain niveau, l'efficacité de l'investissement se heurte à la loi des rendements décroissants : sans progrès technique, l'accumulation d'équipements ou de bâtiments ne mène pas très loin, ce progrès dépend d'investissements spécifiques dans la recherche ou la formation.

Les risques de rendements décroissants. Le rôle de l'investissement dans la croissance économique est généralement tenu pour acquis. Ainsi, l'économiste Walt Rostow affirmait, en 1960, que la phase de décollage économique se caractérise par le passage du taux d'investissement de 5 % à 10 %. Cet ordre de grandeur, tiré de l'expérience des pays occidentaux lors de la première révolution industrielle, doit d'ailleurs être augmenté, car les techniques employées sont aujourd'hui beaucoup plus gourmandes en capital qu'au XIXe siècle. L'historien Paul Bairoch estime ainsi qu'il fallait investir l'équivalent de six à huit mois de salaires pour se lancer dans l'industrie cotonnière au début du XIXe siècle, contre 350 mois dans les années 1950.

Comment peut-on justifier ce rôle important de l'investissement ? Celui-ci consiste principalement en l'achat de biens de production (machines, locaux...). C'est donc un élément de la demande adressée aux entreprises. Lorsqu'on raisonne à court terme, c'est la dimension la plus importante de l'investissement.

Certes, cet investissement ne représente qu'une partie minime de la demande, en général moins du quart, mais c'est la composante la plus volatile. L'économiste David Romer calcule, par exemple, que l'investissement représente moins d'un sixième de la demande aux Etats-Unis en période de croissance, mais les deux tiers de la baisse de la demande lors des récessions. Cette première relation est au cœur de l'économie keynésienne : en période de récession, il faut agir sur l'investissement pour faire repartir la croissance, et ce par une action psychologique améliorant le « climat des affaires », par une baisse des taux d'intérêt ou par des dépenses publiques supplémentaires.

En longue période, le capital est un facteur de production et son accumulation accroît les capacités de production. Dans les pays pauvres, le manque de capital est ainsi bien souvent le facteur qui empêche le travail disponible de s'employer ou qui limite son efficacité. C'est pourquoi le microcrédit, qui permet au paysan d'acheter des semences ou de lancer une entreprise artisanale, est parfois très utile.

Cependant, cet effet positif vient rapidement buter sur la loi des rendements décroissants. Selon cette loi, pour une main-d'œuvre donnée, l'efficacité des investissements diminue à mesure que le volume de capital utilisé augmente. Ainsi, une société de livraison gagne en productivité du travail à acheter un véhicule supplémentaire si certains chauffeurs sont parfois inoccupés, mais si ce véhicule ne sert que quelques heures par semaine, sa productivité (il s'agit ici de productivité du capital) est plus faible que celle des autres véhicules, à moins d'embaucher un chauffeur supplémentaire.

De manière générale, au début du processus de croissance, quand le stock de capital est faible, l'investissement accroît considérablement la productivité du travail. Mais, une fois la main-d'œuvre suffisamment équipée en capital, l'augmentation du stock de capital par travailleur devient inutile. L'investissement est d'ailleurs dissuadé par la diminution de son rendement, donc des profits qu'il permet d'obtenir. D'extensive, fondée sur l'accumulation du capital et la mobilisation du travail, la croissance doit devenir intensive. Ainsi, au XIXe siècle, la croissance américaine a résulté en grande partie d'un effort d'investissement ; au XXe siècle, elle s'est maintenue en devenant intensive, et le rôle de l'investissement a décliné.

Quelle est la relation entre capital et production ? Les économistes Evsey Domar et Roy Harrod, dans les années 1940, ont fondé un modèle, dit de « Harrod-Domar », dans lequel on suppose que la capacité de production est proportionnelle au capital utilisé : un investissement net représentant 1 % du

stock de capital accroît la production de 1 %. Ce modèle vise à penser les fluctuations économiques à court terme dans une optique keynésienne. Mais il a été utilisé par la suite comme modèle de croissance à long terme, malgré les protestations d'Evsey Domar. En est résulte l'idée populaire que la croissance dépendait directement du taux d'investissement. Partant d'un taux de croissance désiré et connaissant les capacités d'épargne domestique, il est possible d'en déduire le besoin de financement par l'extérieur, fondement des aides accordées par les institutions internationales.

William Easterly, ancien économiste à la Banque mondiale, s'est attaqué à ce raisonnement en affirmant qu'un accroissement du stock de capital n'engendre jamais mécaniquement un accroissement proportionnel de la production, il a développé trois arguments. Tout d'abord, le rapport entre capital et production n'est pas rigide, mais change au cours du temps en fonction de l'évolution technique et du prix des facteurs. Autrement dit, il faut plus d'investissement pour augmenter la production à certains moments qu'à d'autres. Ensuite, les rendements du facteur capital sont décroissants : imaginer que chaque unité de capital supplémentaire aura le même effet sur la croissance néglige cette idée essentielle. Le modèle présenté en 1956 par Robert Solow, en tenant compte de cette contrainte, a d'ailleurs rapidement été adopté par les économistes. Enfin, les institutions sont plus ou moins efficaces : les sommes investies peuvent être détournées de leur objet, les contrats n'être pas respectés. Easterly en conclut que l'aide internationale et les politiques appuyées par la Banque mondiale sont inefficaces. Sa solution : l'État comme le marché doivent donner aux individus des incitations à produire, à chercher, à entreprendre, une analyse conforme à la théorie économique la plus orthodoxe, ce qui ne la rend pas absurde pour autant.

Le progrès technique au secours de l'investissement. Comment la loi des rendements décroissants peut-elle être surmontée ? Grâce au progrès technique, expliquent les économistes depuis Jean-Baptiste Say et David Ricardo. Celui-ci rend les machines de plus en plus efficaces en ce sens qu'elles permettent de produire autant en utilisant moins de facteurs de production, en particulier moins de travail. Puisque le volume de richesses produites est limité par la quantité de travail disponible, l'installation de machines plus efficaces est facteur de croissance.

Mais le progrès technique se traduit aussi par de nouveaux objets, pour la fabrication desquels il faut investir dans l'installation de nouvelles capacités de production. De tels investissements sont-ils porteurs de croissance ? Si les nouveaux objets remplacent des objets de même valeur, fabriqués en utilisant autant de travail et de capital, il n'y a pas de croissance. Mais, le plus souvent, les nouveaux objets rendent de plus grands services que ceux qu'ils remplacent, ce qui justifie un prix plus élevé et implique une certaine croissance. Le progrès technique

peut également permettre d'utiliser plus efficacement le capital existant, par exemple sous la forme d'une amélioration de l'organisation du travail. Ce rendement plus élevé est source de croissance (un même volume de facteurs permet de produire plus), ce qui justifie des investissements supplémentaires.

Il faudrait donc distinguer deux cas de figure : lorsque le progrès technique est incorporé à l'investissement, il en accroît directement le rendement et la tendance aux rendements décroissants est surmontée ; lorsque le progrès technique prend d'autres formes, il dynamise la croissance et l'investissement accompagne cette croissance, du fait de débouchés nouveaux. Conformément à cette vision des choses, les travaux empiriques utilisant les méthodes traditionnelles distinguant trois facteurs de la croissance (le travail, le capital et le progrès technique, traité à part) attribuent à l'investissement un rôle très limité dans la croissance. Les premiers résultats obtenus par l'économiste Robert Solow à la fin des années 1950, selon lesquels 10 % seulement de la croissance américaine venaient de l'accumulation de capital, avaient même été reçus comme un choc.

Les choses sont moins simples si on retient une vision large de l'investissement, incluant les dépenses de formation de la main-d'œuvre ou de recherche. Autrefois, le progrès technique était considéré par les économistes comme relevant d'une activité scientifique et technique extérieure à l'économie. Les théories modernes de la croissance montrent, au contraire, que ce progrès technique « ne tombe pas du ciel » (selon l'expression de l'économiste Frank Hahn), qu'il est le produit d'investissements spécifiques, lesquels sont à l'origine d'enchaînements cumulatifs : les investissements en recherche et développement entraînent la croissance, qui dégage des ressources supplémentaires pour l'investissement et la recherche.

D'autres enchaînements se dévoilent quand est prise en compte l'indivisibilité de certains biens de production, comme une chaîne de production ou un supercalculateur. En élargissant les marchés, la croissance autorise l'utilisation de techniques de production et d'équipements plus efficaces à partir d'un certain niveau de production, comme Adam Smith en avait eu l'intuition. Les trois variables sont donc intimement mêlées et l'image d'un progrès technique exogène rendant l'investissement porteur de croissance simplifie considérablement la réalité. Les estimations utilisant des modèles de croissance modernes mettent en évidence le rôle essentiel d'investissements spécifiques dans la croissance. L'économiste Charles Jones estime ainsi que le tiers de la croissance des Etats-Unis de ces dernières décennies s'explique par la progression du niveau d'éducation de la main-d'œuvre et la moitié par l'effort de recherche et développement.

Paul Dubois. Production et productivité. Alternatives économique. 2010.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. Certes, cet investissement ne représente qu'une partie minime de la demande, en général moins du quart, mais c'est la composante la plus volatile.
 - a. Конечно, эта инвестиция не представляет минимальную часть спроса, в общем, менее четверти, но эта составляющая самая нестабильная.
 - b. Конечно же, эта инвестиция представляет лишь минимальную часть требования, в общем, меньше четверти, но это самый летучий компонент.
 - c. Без сомнения, эта часть инвестиций составляет лишь минимальную часть спроса, главным образом, меньше четверти, но это наиболее неустойчивая составляющая.

2. Dans les pays pauvres, le manque de capital est ainsi bien souvent le facteur qui empêche le travail disponible de s'employer ou qui limite son efficacité.
 - a. Поэтому в неразвитых странах отсутствие капитала является также очень часто фактором, который препятствует работе или который ограничивает ее эффективность.
 - b. Таким образом, в неразвитых странах нехватка капитала очень часто является тем фактором, который мешает найти применение имеющейся в распоряжении рабочей силе или ограничивает её эффективность.
 - c. Следовательно, в бедных странах нехватка капитала является так часто фактором, который мешает приступить к труду или определить границу его эффективности.

3. Mais, une fois la main-d'œuvre suffisamment équipée en capital, l'augmentation du stock de capital par travailleur devient inutile.
 - a. Но как только рабочая сила достаточно обеспечена капиталом, увеличение запасов капиталовложений в расчёте на одного рабочего становится бесполезным.
 - b. Но стоит один раз обеспечить рабочую силу достаточным капиталом, увеличение запасов капитала на рабочего становится бесполезным.
 - c. Но как только рабочая сила, достаточно обеспеченная капиталом, увеличивает запас капитала на рабочего, она становится бесполезной.

4. Tout d'abord, le rapport entre capital et production n'est pas rigide, mais change au cours du temps en fonction de l'évolution technique et du prix des facteurs.
 - a. Сначала отношение между капиталом и производством не является постоянным, но изменяется в течение времени с функцией технического развития и различных факторов.
 - b. В первую очередь соотношение между капиталом и производством не является постоянным, но изменяется с течением времени в зависимости от технического развития и различных факторов.
 - c. Сначала отношение между капиталом и производством не является застывшим, но изменяет с течением времени функции технического развития и цену факторов.

5. Celui-ci rend les machines de plus en plus efficaces en ce sens qu'elles permettent de produire autant en utilisant moins de facteurs de production, en particulier moins de travail.
 - a. Последний делает машины всё более и более эффективными в том смысле, что они позволяют производить столько же, используя меньше производственных факторов, в частности меньше труда.
 - b. Последний возвращает машины всё более и более эффективно в том смысле, что они позволяют производить столько, используя меньше факторов производства, в частности меньше труда.
 - c. Последний делает машины всё более эффективными в том смысле, что они позволяют производить меньше используемых производственных факторов, в особенности меньше труда.

6. En élargissant les marchés, la croissance autorise l'utilisation de techniques de production et d'équipements plus efficaces à partir d'un certain niveau de production, comme Adam Smith en avait eu l'intuition.
 - a. Расширяя рынки, экономический рост позволяет использовать более эффективную производственную технику и оборудование, начиная с некоторого уровня производства, как это интуитивно полагал Адам Смит.
 - b. Расширяя рынки, рост разрешает использование производственной техники и оборудования более эффективно, начиная с некоторого уровня производства, как интуитивно предсказывал Адам Смит.
 - c. Расширенные рынки и рост дают разрешение на использование техники производства и оборудования более эффективных, отталкиваясь от уверенного уровня производства, как Адам Смит интуитивно считал.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Est-ce qu'il suffit d'investir plus pour stimuler la croissance économique ?
2. Quelle est la dimension la plus importante de l'investissement à court terme ?
3. Quelle partie de la demande l'investissement dans l'achat des biens de production représente-t-il ?
4. Selon l'économie keynésienne par quoi faut-il agir sur l'investissement pour faire repartir la croissance ?
5. En quoi consiste la loi des rendements décroissants ?
6. A quel moment de croissance économique le rôle de l'investissement commence-t-il à décroître ?
7. Quels sont les trois arguments de William Easterly pour critiquer l'idée que la croissance économique dépend directement du taux d'investissement ?
8. Quelle est la solution du problème proposée par W. Easterly ?
9. A quelle condition le progrès technique accroît-il la croissance économique ? A quelle condition la décroît-il ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et de expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Formulez votre point de vue sur le sujet traité dans le texte.

Texte 8

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. l'histoire du développement de la politique du marché ouvert ;
- b. l'analyse des moments positifs et négatifs de la politique de protection et de celle de l'ouverture du marché national pour le développement économique ;
- c. les arguments pour et contre l'ouverture du marché international.

Protectionnisme ou libre-échange ?

Le protectionnisme est une tentation politique répandue. La plupart des économistes mettent en garde contre les risques d'aggravation des difficultés économiques que porte cette tentation. Pourtant, l'histoire et la théorie fournissent de sérieux arguments en faveur du protectionnisme. Mais celui-ci se révèle difficile à mettre en œuvre efficacement et apparaît souvent néfaste à l'intérêt général.

L'ouverture a des effets positifs, le protectionnisme aussi. La question du choix politique entre libre-échange et protectionnisme est une question classique de l'économie politique depuis ses débuts. Elle a aussi une forte dimension idéologique, puisqu'elle n'est qu'un aspect de la question plus vaste de la régulation du marché, à laquelle chacun répond différemment selon la confiance plus ou moins grande qu'il accorde aux mécanismes de ce marché.

Ramener le problème à un choix radical entre tout-protectionnisme et tout-libre-échange est simpliste. Ce sont des situations extrêmes, irréalistes dans la plupart des pays. Il s'agit plutôt de déterminer le degré approprié d'ouverture et de régulation des échanges internationaux ainsi que les critères qui doivent guider la politique commerciale.

Protectionnisme et ouverture ne sont pas contradictoires si on prend soin de distinguer l'ouverture du libre-échange, le protectionnisme de l'autarcie. Cette dernière n'est envisagée par personne. L'ouverture internationale est essentielle au développement, bien au-delà des gains résultant de la spécialisation que la théorie du commerce international met en avant. Elle favorise en effet l'accès à des marchés bien plus vastes que le marché intérieur et peut stimuler la concurrence sur ce marché intérieur. Surtout, l'ouverture donne accès à des facteurs de production rares, en particulier les techniques développées ailleurs et les capitaux. Cependant, il n'est évidemment pas suffisant d'ouvrir grand la porte pour que débarquent les entreprises étrangères, ni pour que celles-ci aient une influence positive sur l'économie locale.

Les premiers plaidoyers des économistes en faveur du libre-échange datent de la fin du XVIII^e siècle. Depuis, les phases de libéralisation des échanges et de fermeture relative se sont succédé et aucun pays n'a, aujourd'hui comme hier, totalement ouvert ses frontières. En effet, historiquement, aucun pays ne s'est développé sans recourir au protectionnisme. Aux Etats-Unis, la question fut en partie à l'origine de la guerre de Sécession, qui opposa le Sud libre-échangiste (ses exportations agricoles l'y incitaient) et le Nord protectionniste (il s'agissait de se prémunir de la concurrence britannique).

Le libre-échange est donc toujours surtout soutenu par les puissances dominantes qui n'ont rien à en craindre du fait de leur supériorité technique. C'est ainsi que l'Angleterre n'a milité pour le libre-échange que durant la seconde moitié du XIX^e siècle et les Etats-Unis un siècle plus tard, une fois leur suprématie établie.

La plupart des processus de développement réussis s'appuient sur la mise en place d'une économie de marché ouverte. Mais l'ouverture sur l'extérieur n'est qu'un aspect de ces réussites, de sorte qu'il est assez difficile d'en isoler l'effet propre. De plus, l'intégration d'un pays dans l'économie mondiale est d'autant plus grande que le marché intérieur est à l'origine petit, car la production efficace de nombreux biens ou services nécessite un marché suffisamment vaste. L'économie de Taiwan est forcément plus ouverte que celle des Etats-Unis, dotés d'un vaste marché intérieur, une caractéristique initiale dont on devrait tenir compte dans la comparaison des taux d'ouverture des pays.

La question du lien empirique entre ouverture et croissance fait l'objet de polémiques incessantes dans la littérature économique. Au cours du dernier quart de siècle, les pays dont l'ouverture a augmenté le plus ont connu la croissance la plus rapide. Tout le problème est de savoir dans quel sens se fait la relation : est-ce l'ouverture qui favorise la croissance ou la progression des performances qui encourage à la fois la croissance et l'ouverture ? Il est bien difficile de répondre à cette question, d'autant que ces pays sont aussi ceux qui ont la protection douanière la plus importante. La comparaison entre les droits de douane dans un pays et le taux de croissance de ce dernier ne donne d'ailleurs aucun résultat probant.

Le cas des pays d'Asie orientale comme la Corée du Sud ou, plus récemment, la Chine a été beaucoup discuté ces derniers temps. La région a en effet connu un développement d'autant plus remarqué qu'il s'est accompagné d'une intégration spectaculaire dans les échanges internationaux. Mais, là encore, cet exemple peut être utilisé pour montrer aussi bien que l'ouverture des frontières est bonne pour la croissance que, au contraire, le protectionnisme est nécessaire. En effet, ces pays ont utilisé l'ouverture sur l'extérieur dans leur stratégie de croissance, mais il ne s'agit en aucun cas de libre-échange. Le cas de la Chine, premier exportateur mondial, mais qui utilise une monnaie volontairement sous-évaluée et demande aux Chinois d'acheter chinois illustre bien cette ambiguïté.

Les arguments protectionnistes sont solides. La plupart des raisonnements montrant l'intérêt du libre-échange partent de l'hypothèse, rarement conforme à l'observation, de marchés parfaitement concurrentiels. En présence d'économies d'échelle, les entreprises qui vendent le plus sont les plus compétitives. Il peut donc être justifié de protéger le marché intérieur, lorsque celui-ci est vaste, afin de permettre aux entreprises d'être compétitives. Un cas de figure assez proche est celui où le coût d'entrée sur un marché dépend de l'expérience acquise. Les nouveaux entrants, qui ont du mal à être compétitifs, peuvent le devenir si un protectionnisme temporaire leur donne la possibilité d'accumuler l'expérience nécessaire. Cet argument a été développé dès le XIXe siècle par Friedrich List sous le nom de « protectionnisme éducateur » ou de

« protection des industries naissantes ». C'est un argument important en faveur du protectionnisme.

Lorsque l'échelle nécessaire pour être compétitif est telle qu'il n'y a place que pour un producteur sur le marché mondial, des subventions à une entreprise nationale peuvent donner à cette dernière un avantage qui la conduit au monopole mondial. Dans les années 1980, deux économistes, Barbara Brander et James Spencer, ont présenté des modèles s'inspirant de cette idée, en l'appliquant notamment au cas de la concurrence entre Airbus et Boeing. Ils ont montré qu'une « politique commerciale stratégique » peut donner un avantage décisif à une entreprise sur une autre.

Un cas très différent est la situation dans laquelle une activité économique dégage des externalités positives. Si, par exemple, les industries culturelles comme le cinéma dégagent de telles externalités, sous forme de cohésion nationale ou de capital humain, ces externalités peuvent justifier des mesures de protection. La difficulté est que ces dernières sont souvent impossibles à évaluer ; le jugement à leur sujet est purement politique. D'autres arguments sont invoqués en faveur des fournisseurs de la défense nationale, considérés comme ayant une fonction stratégique, ou de l'agriculture, au nom de l'autosuffisance alimentaire. Ces références à l'intérêt national sont vagues mais fréquentes, la plupart des pays possédant des lois soumettant les investissements étrangers à autorisation lorsque l'intérêt national est en jeu.

Pour que les avantages de l'ouverture puissent se concrétiser, la concurrence internationale doit être loyale. Ainsi, les entreprises issues d'un pays réglementant sévèrement les émissions polluantes sont désavantagées par rapport à celles qui sont installées dans un pays offrant des conditions plus laxistes. En l'absence d'accords mondiaux, il peut alors être justifié de taxer les importations des pays polluants (taxe carbone) afin de rétablir l'équilibre. Le même raisonnement est parfois employé à propos du dumping social, c'est-à-dire de législations sociales laxistes qui procurent un avantage compétitif (si le temps de travail des routiers est limité à 60 heures par semaine dans certains pays européens et à 48 heures dans d'autres, par exemple). Mais l'argument est plus faible dans ce cas, car il est difficile de parler de déloyauté à propos de choix de société différents. En outre, il ne serait pas forcément juste d'imposer aux pays pauvres les normes sociales des pays riches.

Enfin, certains estiment que le protectionnisme est la seule façon d'empêcher la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée des pays développés, liée à la concurrence entre salariés de divers pays. Keynes doutait qu'il soit possible de concilier libre-échange et plein-emploi, car les actions de relance de la demande impulsées par l'État sont rendues inefficaces par l'ouverture internationale. Mais seul un ensemble de grande taille, comme les États-Unis ou l'Union européenne, peut envisager ce type de protectionnisme.

Le protectionnisme est souvent contre-productif. Le principal problème soulevé par le protectionnisme est que les mesures arrêtées ne le sont pas toujours en fonction de l'intérêt général, mais en fonction des intérêts de groupes de pression particuliers. David Ricardo a développé sa théorie en faveur du libre-échange dans le cadre du débat politique en Angleterre sur l'éventuelle abrogation des Corn Laws (les lois sur le grain), qui protégeaient depuis les guerres napoléoniennes le marché anglais des céréales. Les industriels, dont Ricardo était proche, étaient favorables à cette abrogation. Rendant moins coûteuse l'alimentation des ouvriers grâce à l'importation de céréales moins chères, elle permettait en effet de réduire leur salaire. Les propriétaires terriens, de leur côté, étaient bien sûr d'un avis opposé, le revenu de leurs terres ne pouvant se maintenir si la production et les prix agricoles diminuaient. Le salaire des ouvriers demeurant fixé au niveau de subsistance, l'abrogation des Corn Laws était pour l'essentiel un transfert de pouvoir d'achat des propriétaires terriens vers les industriels. Ricardo présenta donc un modèle ignorant la terre. Or, s'il avait construit un modèle incluant un facteur spécifique comme la terre, utilisable seulement pour une production donnée, il aurait mis en évidence le fait que le commerce international fait des perdants.

Faut-il alors refuser d'échanger ? Si le commerce extérieur est globalement favorable, mieux vaut indemniser les détenteurs du facteur perdant en utilisant une partie du surplus obtenu grâce à l'échange. Mais les perdants préfèrent demander des mesures protectionnistes, plus faciles à obtenir, car pénalisant en apparence les entreprises étrangères. C'est évidemment une illusion : le protectionnisme entraîne la hausse des prix, car des concurrents efficaces sont éliminés du marché ou pénalisés, et provoque un transfert de revenu des consommateurs vers les entreprises protégées.

Dans leur manuel sur l'économie internationale, Paul Krugman et Maurice Obstfeld donnent l'exemple des mesures de protection du marché du sucre prises aux Etats-Unis dans les années 1980 : les producteurs américains sont gagnants, de même que les producteurs étrangers, au détriment des consommateurs. Mais, pour ces derniers, la hausse du prix de la livre de sucre n'est que de quelques cents. La situation est donc asymétrique : d'un côté, le protectionnisme est vital pour certains groupes de producteurs ; de l'autre, il coûte cher à l'ensemble des consommateurs, mais ne représente qu'une petite somme pour chacun d'entre eux. Les premiers sont prêts à se battre pour obtenir une protection, les seconds sont d'autant plus indifférents qu'ils sont mal informés. Les groupes de pression seront d'autant plus facilement entendus que leur capacité de nuisance ou leur poids politique est élevé. Ainsi, le protectionnisme agricole est d'autant plus fort que la surreprésentation électorale des paysans l'est également. Il est alors facile de comprendre qu'un État risque de prendre des mesures protectionnistes contraires à l'intérêt général.

Même dans le cas où les décisions politiques sont motivées par l'intérêt général, il n'est pas toujours facile de choisir quelles industries méritent d'être protégées. Parmi les industries naissantes, lesquelles seraient compétitives si le temps leur était laissé de grandir ? Il est impossible de répondre avec certitude. Les mesures peuvent être limitées dans le temps, mais que faire si les objectifs de compétitivité ne sont pas atteints ?

Enfin, les méthodes protectionnistes concrètement employées, qui sont choisies pour leur discrétion, sont aussi celles qui ont le plus d'inconvénients.

Ainsi, un droit de douane influe sur la concurrence, mais ne la supprime pas ; il rapporte de l'argent à l'État, prélevé sur l'importateur, c'est donc une bonne en mesure. Mais malheureusement très voyante et souvent interdite par les accords internationaux. Au contraire, imposer des normes sanitaires ou techniques élimine les concurrents étrangers sans inciter les producteurs locaux à faire mieux. Quant aux quotas d'importation, ils permettent aux importateurs de pratiquer des prix élevés au détriment des consommateurs et d'accumuler des rentes. Il est également plus efficace de distribuer des subventions à la production, qui encouragent les exportations et la consommation, que d'abaisser le taux de change, ce qui encourage les exportations mais décourage la consommation. Malheureusement, les subventions à la production sont plus aisément repérées et condamnées que les manipulations du taux de change. Les politiques protectionnistes privilégient donc souvent des mesures à l'efficacité économique douteuse.

Bernard Guillochon. Le protectionnisme. Alternatives économique. 2010.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. La question du choix politique entre libre-échange et protectionnisme a aussi une forte dimension idéologique, puisqu'elle n'est qu'un aspect de la question plus vaste de la régulation du marché, à laquelle chacun répond différemment selon la confiance plus ou moins grande qu'il accorde aux mécanismes de ce marché.
 - a. Вопрос о политическом выборе между свободной торговлей и протекционизмом также имеет большое идеологическое значение, так как представляет собой лишь один аспект более широкого вопроса о регулировании рынка, на который каждый отвечает по-разному в зависимости от степени доверия к механизмам этого рынка.
 - b. Вопрос политического выбора между свободным обменом и протекционизмом также имеет сильный идеологический размах, потому что она является только одним аспектом более широкого вопроса, на который каждый отвечает по-разному в соответствии с

более или менее большим доверием, которое он уделяет механизмам этого рынка.

- c. Политический вопрос о выборе свободы обмена или протекционизма также имеет большую идеологическую значимость, так как не представляет собой аспекта более широкого вопроса о регулировании рынка, на который каждый отвечает по-разному в зависимости от степени доверия к механизмам этого рынка.
2. Cependant, il n'est évidemment pas suffisant d'ouvrir grand la porte pour que débarquent les entreprises étrangères, ni pour que celles-ci aient une influence positive sur l'économie locale.
 - a. Однако он не является очевидно достаточным для широкого открытия дверей ни для появления иностранных предприятий, ни для того, чтобы он имел позитивное влияние на местную экономику.
 - b. Однако не является очевидно достаточным открыть широкий доступ иностранным предприятиям, чтобы последние не влияли позитивно на местную экономику.
 - c. Однако очевидно недостаточно предоставления широкого доступа иностранным предприятиям и положительного влияния последних на местную экономику.
 3. Tout le problème est de savoir dans quel sens se fait la relation : est-ce l'ouverture qui favorise la croissance ou la progression des performances qui encourage à la fois la croissance et l'ouverture ?
 - a. Вопрос состоит в том, чтобы понять, в каком направлении осуществляется эта связь: открытость рынка благоприятствует росту или улучшение производственных достижений способствует как экономическому росту, так и открытию рынка?
 - b. Вся проблема – это узнать, в каком смысле осуществляется эта связь: открытие ли это, которое благоприятствует росту, или прогресс достижений, который поощряет одновременно рост и открытие?
 - c. Целая проблема состоит в том, чтобы узнать, в каком направлении происходит эта связь: открытие ли способствует росту или продвижение достижений поощряет одновременно рост и открытие?
 4. Les nouveaux entrants, qui ont du mal à être compétitifs, peuvent le devenir si un protectionnisme temporaire leur donne la possibilité d'accumuler l'expérience nécessaire.

- a. Новые вошедшие, которым трудно соревноваться, могут таковыми стать, если временный протекционизм им даст возможность накопить необходимый опыт.
 - b. Вновь вступившие, которые недостаточно конкурентно способны, могут стать таковыми, если временная протекционистская политика им даст возможность накопить необходимый опыт.
 - c. Вновь вошедшие, которым трудно вступить в соревнование, могут таковыми стать, если протекционизм им временно даёт возможность аккумулировать необходимый опыт.
5. Ainsi, les entreprises issues d'un pays réglementant sévèrement les émissions polluantes sont désavantagées par rapport à celles qui sont installées dans un pays offrant des conditions plus laxistes.
- a. Таким образом, предприятия из тех стран, которые сурово регулируют загрязняющие выбросы, находятся в более выгодном положении по отношению к тем предприятиям, которые размещены в странах, предоставляющих более лояльные условия.
 - b. Итак, предприятия из стран, сурово регламентирующих загрязняющие выбросы, лишены преимуществ по отношению к тем, которые размещены в стране, предлагающей более мягкие условия.
 - c. Таким образом, предприятия той страны, законодательство которой строго регламентирует загрязняющие выбросы, находятся в невыгодном положении по отношению к тем предприятиям, которые размещены в стране, предоставляющей более лояльные условия.
6. C'est évidemment une illusion : le protectionnisme entraîne la hausse des prix, car des concurrents efficaces sont éliminés du marché ou pénalisés, et provoque un transfert de revenu des consommateurs vers les entreprises protégées.
- a. Это очевидно иллюзия: протекционизм привлекает повышением цен, так как эффективные конкуренты удаляются с рынка или наказываются и провоцируют перевод дохода потребителей к защищённым предприятиям.
 - b. Очевидно, что это иллюзия: протекционизм влечёт за собой повышение цен, так как успешные конкуренты вытесняются с рынка или наказываются, а также вызывает перевод дохода от потребителей к защищённым предприятиям.
 - c. Это очевидная иллюзия: протекционизм вызывает повышение цен, так как эффективные конкуренты удаляются с рынка или

наказываются и переводят доходы потребителей к незащищённым предприятиям.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. De quoi s'agit-il quand on soulève la question du choix politique entre libre-échange et le protectionnisme ?
2. Quelles possibilités du développement l'ouverture du marché donne-t-elle aux différents pays ?
3. Quand s'est-on prononcé pour la première fois en faveur de l'ouverture du marché ?
4. Quels pays soutiennent le plus souvent la politique de libre-échange ? Pourquoi ?
5. De quoi dépend le succès de l'intégration d'un pays dans l'économie mondiale ?
6. Pourquoi la question du lien entre ouverture et croissance fait-elle l'objet de polémiques incessantes ?
7. Selon les économistes dans quels domaines est-il utile d'appliquer les mesures et les lois protectionnistes ?
8. Quels avantages la politique protectionniste assure-t-elle aux pays ayant un niveau de compétitivité très faible ?
9. En quoi consistent les traits négatifs du protectionnisme ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Résumez le texte et formulez votre point de vue sur le sujet traité.

Texte 9

I. Lisez le texte ci-dessous et choisissez la suite de la proposition.

Le sujet traité dans le texte concerne-t-il :

- a. l'influence des prélèvements obligatoires sur la croissance ;
- b. la nationalisation de l'économie française ;
- c. la politique de la réduction des impôts et ses conséquences.

Prélèvements obligatoires : quel choix de société ?

Les impôts et cotisations sociales sont principalement considérés comme une charge, à maintenir la plus basse possible. Mais ils sont aussi un moyen de financer des dépenses indispensables. La question du niveau des prélèvements obligatoires est donc celle des choix collectifs, entre gestion publique ou privée d'un certain nombre de services, entre solidarité nationale et chacun pour soi.

Fallait-il baisser les impôts ? Qu'il s'agisse du budget de l'État ou de la protection sociale, le diagnostic actuellement dominant est que, pour réduire les déficits et les dettes, il faut dépenser moins. Pourtant, les déficits publics d'aujourd'hui résultent largement de décisions passées consistant à se priver de ressources fiscales ou sociales, des décisions imposées par le dogme économique, inlassablement affirmé depuis vingt ans par tous les gouvernements, comme quoi il serait bon et souhaitable de faire baisser le taux des prélèvements obligatoires. Il serait ainsi établi que ces prélèvements – au total 42,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2008 – pèsent sur la croissance. Ils symboliseraient l'étatisation de l'économie, alors que nous aurions d'abord besoin de « libérer » l'esprit d'entreprise. C'est le credo du président de la République actuel et de son gouvernement. Mais lorsqu'il défendait son programme de réduction massive des impôts (14 milliards d'euros en 2001 – 2002), le socialiste Laurent Fabius développait des arguments voisins. Ce dogme est pourtant mis à mal par quelques constats. Première remarque : les réductions massives d'impôts opérées depuis 2000 devaient relancer la croissance. Or, depuis cinquante ans, la croissance française n'a jamais été aussi faible que dans les années 2000. Il n'y a aucune corrélation entre le taux de croissance des économies développées et leur taux de prélèvements obligatoires. Certains pays ont une croissance honorable avec des taux élevés, d'autres une croissance faible avec des taux faibles. Cela est aisé à comprendre : les prélèvements obligatoires se traduisent, dans leur majorité, par des dépenses qui injectent du pouvoir d'achat (retraites, allocations familiales et de chômage, revenu de solidarité active, salaires des fonctionnaires) ou qui contribuent à l'investissement, aux commandes publiques, etc. Il n'y a pas de raison a priori pour que ces injections aient moins d'impact sur la croissance que celles qui résultent, par exemple, de baisses d'impôts et de cotisations sociales.

Deuxième remarque : sans les fortes baisses d'impôts directs et indirects de ces dernières années, le déficit du budget serait fortement réduit. Ou encore, il aurait été possible au cours des dernières années, pour un même niveau de déficit, de financer une relance ciblée sur l'emploi, les services et les équipements collectifs en déshérence ainsi que sur le développement durable, alors que les baisses d'impôts ont surtout vu progresser le pouvoir d'épargne et de spéculation des plus riches.

Troisième remarque : sans les exonérations et réductions de cotisations sociales patronales décidées depuis 1993, les comptes de la Sécurité sociale

seraient en bon état aujourd'hui. En effet, les dépenses de sécurité sociale (santé, retraite, famille, chômage et prestations sociales diverses) sont financées aux trois quarts par les cotisations sociales (et pour le reste par des impôts, notamment la contribution sociale généralisée).

Les arguments précédents ne veulent pas dire que toute réduction d'impôt est à proscrire, ni que toutes les baisses de cotisations sont indéfendables, mais il y a de la marge. Les rares évaluations de l'impact des exonérations et baisses de cotisations sur l'activité et sur l'emploi sont plutôt négatives (ce sont les exonérations liées aux 35 heures qui s'en sortent le mieux). Il est clair qu'une partie de ces exonérations a nourri l'augmentation de la part des profits dans la valeur ajoutée.

Quant à l'importance de ces pertes annuelles de recettes publiques, deux chiffres l'indiquent. On peut estimer à 82 milliards d'euros par an les pertes de recettes fiscales de l'État depuis 2000 somme sans commune mesure avec les hausses des impôts locaux (environ 5 milliards). Les pertes de recettes sociales liées aux décisions de baisse des cotisations qui se sont succédé depuis 1993 se montent à 33,3 milliards en 2008. Avec la moitié seulement de cette double perte, on pourrait financer la masse salariale de 1,6 millions d'emplois à temps plein au salaire moyen !

La hausse des prélèvements résulte-t-elle d'une étatisation de l'économie ?

La forte progression des taux de prélèvements obligatoires depuis quarante ans (de 32 % en 1959 à 45 % en 2000) est considérée comme l'indice d'une étatisation de la société. Cette idée repose sur la méconnaissance du fait que, dans les prélèvements obligatoires, seule une partie finance l'État et les collectivités locales, leurs coûts administratifs, leur fonctionnement (justice, police, armée...), leurs investissements (les infrastructures publiques, en particulier), l'éducation et la santé publiques, ainsi que la recherche publique. Cette partie – à laquelle on devrait réserver le terme de prélèvements – indique peu ou prou le degré d'étatisation. Elle est comptabilisée par l'Insee comme « prélèvements obligatoires nets de transferts » ou, mieux encore, comme « prélèvements obligatoires nets consolidés » (pour tenir compte des sommes que les administrations se versent entre elles, par exemple la TVA payée par certains établissements publics).

Le reste, ce sont justement des transferts, de la redistribution : contributions et rétributions, ils ne vont pas à la « machine » étatique, mais sont directement et presque immédiatement réinjectés, en fonction des « risques » majeurs que nous encourons tous, sous la forme de retraites, de remboursements de frais de santé, d'allocations familiales ou de chômage, mais aussi d'aides sociales et de certaines aides aux entreprises. C'est exclusivement cette seconde partie qui a (fortement) progressé. Le taux de prélèvements obligatoires nets consolidés, quant à lui, est moins élevé en France que dans la moyenne des pays développés, comme l'avait montré une étude de l'OCDE publiée en 1999, et il est resté remarquablement stable depuis 1959 (environ 17 %) ! Pourquoi ne parle-t-on jamais de cet indicateur ?

Ce qui a (fortement) progressé depuis les années 1970, ce n'est pas l'étatisation de l'économie, c'est la solidarité garantie par l'État, dans un contexte de crise de l'emploi et des solidarités antérieures, de vieillissement de la population, de progression de l'offre et de la demande de soins et de formation, etc.

Des baisses injustes et inefficaces. Poursuivons par l'examen des effets sociétaux des taux de prélèvements obligatoires selon leur niveau. En Europe, les pays Scandinaves réalisent la meilleure combinaison de performances économiques, technologiques et sociales. Un organisme d'études financé par le patronat, Rexecode, l'a reconnu. Ces pays ont pourtant les taux de prélèvements obligatoires les plus élevés du monde. En Suède, ils ont même progressé entre 1995 et 2000, passant de 47,5 % à 52 % du PIB, avant de redescendre à 49 % en 2006, soit cinq points de plus qu'en France, selon l'OCDE.

Objection électorale : nos concitoyens, à l'opposé des Scandinaves, seraient très sensibles à la baisse de ces prélèvements et les élections se joueraient largement sur ce thème. En fait, si une partie de la population, y compris parmi les moins aisés, est sensible au discours antifiscal, c'est qu'elle y voit la promesse d'une hausse du pouvoir d'achat sans en mesurer les conséquences, en termes de rationnement des services publics, de l'appauvrissement de l'État et des régimes sociaux.

S'il n'y a aucune corrélation entre taux de prélèvements obligatoires et croissance, il en existe une, très forte, entre taux de prélèvements obligatoires – ou recettes publiques, catégorie utilisée internationalement – et taux de pauvreté: les pays où il y a le moins de pauvreté sont ceux dont les prélèvements sont les plus élevés. Cela ne veut pas dire que les prélèvements obligatoires constituent le seul facteur d'explication des inégalités et de la pauvreté économiques. D'autres conventions salariales et fiscales, familiales, d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, interviennent. Mais le taux de prélèvements obligatoires est l'un des meilleurs indices du degré de solidarité nationale en ce sens. On a d'ailleurs pu mesurer précisément à quel point les transferts sociaux, dans les pays où ils sont les plus importants, réduisaient la pauvreté et les inégalités.

L'insécurité sociale a aussi une composante d'insécurité physique, de délits, de répression, etc. A nouveau, bien que d'autres facteurs soient en jeu, il reste que le taux de prélèvements obligatoires est un prédicteur fiable d'une variable qui condense de multiples « pathologies » et « fractures » sociales, comme le taux de personnes emprisonnées.

Terminons par deux objections : la première est que trop de protection sociale réduirait la motivation au travail. Une vaste enquête européenne, coordonnée par le sociologue britannique Duncan Gallie, a montré que les pays où les chômeurs manifestent le plus de désir de retrouver un emploi sont ceux où la protection sociale est la plus généreuse. A nouveau les pays nordiques. Seconde objection : la solidarité étatisée nuit à la solidarité de proximité qui

s'exprime à la base, dans le travail des associations, les initiatives locales et le cadre familial. Un constat simple conduit à relativiser cette idée : dans les pays scandinaves il n'y a pas moins d'associations, de bénévoles d'initiatives locales privées, il y en a plus ! Comme si l'acceptation d'un haut niveau de solidarité nationale relevait de la même convention de la solidarité que celle qui concerne l'engagement individuel bénévole dans l'économie solidaire, ou encore la solidarité internationale.

Alain Euzéby. Les prélèvements obligatoires. Alternatives économique. 2010.

II. A. Trouvez la traduction correcte.

1. Qu'il s'agisse du budget de l'État ou de la protection sociale, le diagnostic actuellement dominant est que, pour réduire les déficits et les dettes, il faut dépenser moins.
 - a. Если речь идёт о бюджете государства или о социальной защите, диагностика, доминирующая в настоящее время, состоит в том, что, чтобы сократить дефициты и долги, ему надо меньше расходовать.
 - b. Идёт ли речь о государственном бюджете или о социальной защите, преобладающее в настоящее время заключение: чтобы сократить дефицит и долги, надо меньше расходовать.
 - c. Пусть говорится о бюджете государства или о социальной защите, актуально доминирующая диагностика состоит в том, что, чтобы уменьшить дефицит и долги надо больше расходовать.

2. En effet, les dépenses de sécurité sociale (santé, retraite, famille, chômage et prestations sociales diverses) sont financées aux trois quarts par les cotisations sociales (et pour le reste par des impôts, notamment la contribution sociale généralisée).
 - a. Действительно, расходы на социальную защиту (здравоохранение, пенсии, семья, безработица, различные социальные пособия) финансируются на три четверти за счёт социальных взносов (а остальная часть за счёт налогов, в частности за счёт общего социального налога).
 - b. Эффективно расходы на социальную безопасность (здоровье, пенсия, семья, безработица, различные социальные пособия) финансируют три четвёртых социальных взносов (и остальное налогами, а именно общим социальным налогом).
 - c. Действительно, затраты на социальную безопасность (здравоохранение, пенсии, семья, безработица, различные социальные пособия) финансируются на три четверти за счёт

социальных выплат (и наконец, за счёт налогов, а именно за счёт общей социальной контрибуции).

3. Cela ne veut pas dire que les prélèvements obligatoires constituent le seul facteur d'explication des inégalités et de la pauvreté économiques.
 - a. Это не значит, что обязательные взносы составляют один фактор объяснения неравенств и экономической бедности.
 - b. Это не говорит о том, что обязательные взносы входят в состав одного фактора объяснения неравенств и экономической бедности.
 - c. Это не означает, что обязательные отчисления являются единственным фактором, объясняющим неравенство и экономическую бедность.
4. On a d'ailleurs pu mesurer précisément à quel point les transferts sociaux, dans les pays où ils sont les plus importants, réduisaient la pauvreté et les inégalités.
 - a. Однако удалось точно измерить в какой степени социальные трансферты в тех странах, где они наиболее значительны, уменьшали бедность и неравенство.
 - b. В других местах смогли точно измерить, до какого уровня социальные трансферты в странах, где они наиболее важны, сокращали бедность и неравенства.
 - c. Впрочем, он смог точно измерить, в какой точке социальные трансферты в странах, где они самые значительные, сокращали бедность и неравенства.

B. Répondez aux questions suivantes.

1. Quel est le moyen de financement des dépenses indispensables ?
2. De quoi résultent les déficits publics aujourd'hui ?
3. Quel est le point le plus important des programmes gouvernementaux depuis 20 ans ?
4. Pourquoi le dogme économique de la baisse des taux des prélèvements obligatoires est-il mis à mal ? Quelles en sont les raisons principales ?
5. Est-ce que l'idée que la progression des taux des prélèvements obligatoires sert de l'indice d'une étatisation de la société est erronée selon l'auteur ?
6. A son avis sur quoi se base cette idée ?
7. Quelles sont les deux parties constituantes des prélèvements obligatoires ?
8. Quels sont les effets sociétaux des taux des prélèvements obligatoires selon leur niveau ?
9. Y a-t-il une corrélation directe entre le taux des prélèvements obligatoires et le taux de pauvreté ?

C. Repérez chaque partie visible du texte et intitulez-les.

D. Faites la liste des mots et des expressions qui reflètent le contenu de chaque partie du texte.

E. Résumez chaque partie du texte.

F. Reproduisez le texte en bref et donnez votre point de vue sur le sujet traité dans le texte.

Test de lexique et de grammaire

1. Le bon fonctionnement du marché comme vecteur d'information ... par l'asymétrie ou l'insuffisance de l'information.
 - a. est limité
 - b. a limité
 - c. limite

2. Les entreprises peu nombreuses sur un marché peuvent aussi s'entendre pour fixer les prix ... un cartel.
 - a. former
 - b. formé
 - c. en formant

3. Dans ce cas, la part du marché est un argument de vente, car, pour des raisons pratiques, ... utilisateur veut acheter les produits fonctionnant selon la norme technique la plus répandue.
 - a. chacun
 - b. chaque
 - c. aucun

4. Cette situation est présente sur de nombreux marchés, ... suscite trois reproches.
 - a. ce que
 - b. ce qui
 - c. dont

5. Le contrat de travail est un accord par ... une personne s'engage à travailler pour une autre.
 - a. qui
 - b. quel
 - c. lequel

6. Dans certains cas, je ne pense pas qu'il ... prendre des mesures protectionnistes.
 - a. faut
 - b. faudra
 - c. faille

7. Il faut bien que les dépenses supplémentaires
 - a. soient financées
 - b. sont financées
 - c. avaient été financées

8. Les emprunts ... la politique budgétaire doivent être remboursés.
 - a. financés
 - b. finançants
 - c. finançant

9. Il est probable que l'inflation provoquée par l'explosion du prix du pétrole en 1973–1974 ... les comportements des agents.
 - a. ait modifié
 - b. a modifié
 - c. a été modifiée

10. Les règles européennes ... plus efficaces si elles prévoyaient que les années de croissance se traduisent par un excédent budgétaire.
 - a. auraient été
 - b. seraient
 - c. seront

11. L'essentiel de cette augmentation s'est fait entre 1975 et 1985, date à ... la barre de 50 % est franchie.
a. quelle b. que c. laquelle
12. ... fonctions ont été déléguées à des agences faisant l'objet d'évaluations régulières.
a. certaines b. aucunes c. quelques-unes
13. Se protéger grâce à la propriété intellectuelle, c'est se donner les moyens d'agir contre les contrefacteurs et les pratiques déloyales, mais c'est aussi permettre à l'entreprise de créer de la valeur, de valoriser ses créations, de stimuler la créativité et les innovations, et de se développer sur ... marchés.
a. les autres b. d'autres c. des autres
14. En effet les dépenses de consommation et d'investissement des ménages augmentent plus vite que leur revenu, ... entraîne une diminution de l'épargne.
a. ce que b. dont c. ce qui
15. Une vaste enquête européenne a montré que les pays où les chômeurs manifestent de plus de désir de retrouver un emploi sont ... où la protection sociale est la plus généreuse.
a. ceux b. ceux-ci c. ce
16. La première méthode consiste à estimer directement l'amélioration
a. ayant apporté b. apportée c. apportant
17. Fin 1996, aux Etats-Unis, le rapport de la commission Boskin citait une enquête sur les biens durables selon ... la surestimation de l'évolution des prix dans ce secteur dépassait 1 % par an.
a. laquelle b. quelle c. qui
18. ... le produit est complexe, ... il est difficile de retrouver une variable qui synthétisera la qualité du produit et permettra de le comparer à celui qu'il remplace.
a. le plus, le plus b. plus, plus c. beaucoup, plus
19. ... est un excédent des dépenses sur les recettes publiques au cours d'une période donnée.
a. le déficit public b. l'emprunt c. l'investissement

20. ... est caractérisée par la baisse générale des prix, accompagnée par celle de la production.
a. l'inflation b. la stagnation c. la déflation
21. Il existe plusieurs manières de calculer ... qui représente l'ensemble des dettes des administrations publiques.
a. la dette publique b. le bilan c. le taux d'investissement
22. Lorsque le taux d'intérêt payé est supérieur au taux de rentabilité de l'investissement l'effet de ... devient négatif.
a. levier b. échange c. épargne
23. ... des entreprises comprend la formation brute du capital fixe et la variation de stock.
a. la dette b. le PIB c. l'investissement
24. ... des dépenses publiques est le rapport entre la variation du revenu national et celles des dépenses publiques.
a. le multiplicateur b. l'indicateur c. l'écart
25. ... effectuent un travail administratif et travaillent dans un bureau, ils ont peu de responsabilité.
a. les cadres b. les ouvriers c. les employés
26. L'entreprise produit et vend des biens et/ou des services dans un but
a. personnel b. lucratif c. non lucratif
27. ... prêtent des capitaux aux entreprises.
a. les créanciers b. les propriétaires c. les salariés
28. Elle élève seule ses deux enfants et reçoit de l'État 160 euros
a. d'allocations familiales b. de prestations sociales
c. de prélèvements obligatoires
29. ... vendent des matières premières à l'entreprise.
a. les fournisseurs b. les propriétaires c. les consommateurs
30. ... sont payés directement par le contribuable.
a. les impôts indirects b. les impôts directs c. les cotisations

31. Si la société fait des bénéfices, elle pourra recourir à ..., c'est-à-dire utiliser ses bénéfices pour investir.
- a. l'autofinancement
 - b. l'emprunt
 - c. l'apport
32. Les personnes qui font un apport de capitaux à une société sont des ...
- a. créanciers
 - b. employeurs
 - c. associés
33. Pour inscrire une société au Registre du commerce et des sociétés, il faut déposer ... au Centre de formalités des entreprises.
- a. une réclamation
 - b. une proposition
 - c. une demande d'immatriculation
34. Si le contrat est à ..., il prend fin à une date fixée à l'avance.
- a. la durée indéterminée
 - b. la durée déterminée
 - c. plein temps
35. Il est rare que le producteur vend directement au consommateur. Le plus souvent le produit passe par plusieurs intermédiaires ou ...
- a. chômeurs
 - b. distributeurs
 - c. clients

ПРИЛОЖЕНИЯ

Приложение А

Бâtir le plan de l'exposé

- L'introduction : faire un paragraphe
- Le développement : faire deux ou trois paragraphes
- La conclusion : faire un paragraphe

L'introduction présente la situation ou le problème à leur point de départ. Elle permet de préciser le genre du texte, d'en dégager l'idée générale et d'informer.

Le développement permet de suivre les étapes du sujet, il expose les différents aspects d'un problème de manière progressive.

La conclusion propose le bilan des questions proposées, de réunir l'ensemble des remarques sous la forme d'un bref résumé, de porter une appréciation générale sur le sens du texte.

Les caractéristiques d'un bon exposé

1. Un bon exposé est concis, complet, fidèle au texte original.
2. Structure générale de l'exposé = structure générale du texte.
3. Présence de paragraphes.
4. Chaque grande partie du texte correspond à une partie à peu près proportionnelle dans l'exposé.
5. Les exemples sont résumés plus brièvement.
6. Toutes les idées essentielles sont conservées.
7. Chaque idée est à sa place.
8. La thèse de l'auteur apparaît clairement et précisément.
9. Langue correcte, l'expression est personnelle.
10. Phrases rédigées, pas de style télégraphique
11. Présence de quelques mots de liaison explicites (articulateurs) marquant la progression de la pensée.

Structure de l'annotation

1. Introduction : présentation du texte (titre, auteur, ouvrage d'où est extrait le texte, édition).
2. Contenu : thème, sujet/problème central du texte, aspects du sujet/problème, idées essentielles, informations importantes du texte.
3. Conclusion : évaluation du contenu du texte, intérêt particulier du texte, public visé.

Les caractéristiques d'une bonne annotation

1. Présence des trois parties structurales.
2. L'information sur le texte original est complète.
3. Le thème (le sujet, le problème) est exposé clairement et précisément.
4. Toutes les idées importantes du texte sont présentes.
5. La thèse (l'idée dominante) est manifeste.
6. Il n'y a pas de phrases relevées dans le texte original, style neutre personnel.
7. L'emploi approprié de phrases-clichés.

Organiser une discussion

1. Énoncer le sujet à traiter.
2. Annoncer l'organisation du développement.
3. Développer les idées.
4. Justifier les affirmations par un ou plusieurs arguments.
5. Illustrer les affirmations par un ou plusieurs exemples.
6. Résumer les principales idées du développement en insistant sur l'essentiel.
7. Énoncer nettement votre point de vue.
8. Élargir éventuellement le débat, soit en montrant que le problème traité est lié à d'autres, plus généraux, soit en envisageant l'avenir.

Les caractéristiques d'une bonne discussion

1. Le dégagement de la problématique du sujet et la discussion proposent les réponses nettes à toutes les questions soulevées.
2. Le sujet à traiter est énoncé et expliqué.
3. L'organisation du développement de la discussion est annoncée.
4. Toutes les affirmations sont justifiées par un ou plusieurs arguments et illustrées par un ou plusieurs exemples.
5. Plusieurs des exemples sont issus de l'expérience personnelle.
6. Quelques références culturelles viennent soutenir précisément les affirmations.
7. Envisagement de plusieurs points de vue.
8. Élargissement du problème vers d'autres plus généraux.

Приложение Б

Phrases-clichés pour exposer un texte

- I. Le titre du texte est ... *Le titre du texte est* « Les petites classes, ça marche ».
Le texte porte le titre ... *Le texte porte le titre* « Les petites classes, ça marche ».
Le texte a pour titre... *Le texte a pour titre* « Les petites classes, ça marche ».
Le texte est intitulé ... *Le texte est intitulé* « Les petites classes, ça marche ».
- II. Le texte est publié dans ... *Le texte est publié dans* « Sciences Humaines ».
Le texte est tiré de... *Le texte est tiré du livre* « Nos élèves ».
Le texte est (un) extrait de... *Le texte est (un) extrait du livre* « Nos élèves ».
- III. Dans le texte il s'agit de... *Dans le texte il s'agit de* l'inégalité des chances.
Dans le texte il est question de... *Dans le texte il est question de* l'inégalité des chances.
Le texte concerne ... *Le texte concerne* l'inégalité des chances.
Le texte porte sur ... *Le texte porte sur* l'inégalité des chances.
Le texte traite de ... *Le texte traite de* l'inégalité des chances.
Le texte est consacré à ... *Le texte est consacré à* l'inégalité des chances.
Le texte (l'auteur) aborde ... *Le texte (l'auteur) aborde* le problème de la scolarité inégale.
Le texte (l'auteur) informe sur... *Le texte (l'auteur) informe sur* les méthodes pour compenser l'inégalité des chances.
Le texte (l'auteur) parle de ... *Le texte (l'auteur) parle des* méthodes compensatoires.
Le texte (l'auteur) dit que ... *Le texte (l'auteur) dit qu'on a élaboré* quelques méthodes compensatoires.
Le texte (l'auteur) fait part de... *Le texte (l'auteur) fait part des idées dominantes dans la méthodologie compensatoire.*
Le texte fait savoir que... *Le texte fait savoir qu'il existe* plusieurs nouvelles méthodes compensatoires.
- IV. L'auteur affirme que ... *L'auteur affirme qu'il est nécessaire d'utiliser* des méthodes compensatoires.
L'auteur pense que ... *L'auteur pense qu'il est nécessaire d'utiliser* des méthodes compensatoires.
L'auteur croit que ... *L'auteur croit qu'il est nécessaire d'utiliser* des méthodes compensatoires.
L'auteur insiste sur ...*L'auteur insiste sur* la nécessité d'utilisation de méthodes compensatoires.
L'auteur met en relief (en lumière) ... *L'auteur met en relief (en lumière)* la subtilité du problème.

L'auteur souligne (que) ... *L'auteur souligne* la subtilité du problème. (...*que* le problème est bien subtil.)

L'auteur (On) estime que ... *L'auteur (On) estime que* les méthodes compensatoires aident à résoudre le problème.

V. Il faut souligner (que)... *Il faut souligner* la présence dans le texte de plusieurs points de vue sur le problème. (...*qu'*il y a dans le texte plusieurs points de vue sur le problème).

Il paraît significatif/intéressant que... *Il paraît significatif que* l'auteur donne aussi les statistiques.

Il est à noter que... *Il est à noter que* les statistiques données par l'auteur sont convaincantes.

Le texte est particulièrement intéressant parce que... *Le texte est particulièrement intéressant parce qu'*il présente plusieurs points de vue sur le problème.

L'intérêt particulier du texte consiste en... *L'intérêt particulier du texte consiste en* présentation de différents points de vue sur le problème.

Le texte pousse à réfléchir sur... *Le texte pousse à réfléchir sur* l'efficacité des nouvelles méthodes.

VI. Le texte est destiné à ... *Le texte est destiné aux* spécialistes tout d'abord, et aussi à tous les gens intéressés.

Le texte s'adresse à ... *Le texte s'adresse au* public concerné.

Le texte est (peut être) intéressant à... *Le texte est (peut être) intéressant au* grand public.

Phrases-clichés pour participer à une discussion

Prendre position

Je pense que...

Selon moi...

Je crois que...

Je suis persuadé que...

Je suis d'avis que...

Mon point de vue est que...

Je trouve que...

Il faut dire que...

A mon avis...

Ce qui (me) semble important c'est que...

Exprimer son accord

Je suis (tout à fait) d'accord C'est bien vrai.

avec...

C'est exactement ce que je pense.

Vous avez raison.

Je suis de même avis.

Bien sûr.

C'est bien vrai.

C'est exactement ce que je
pense.
Je suis de même avis.

Mon point de vue coïncide avec celui
de l'auteur (avec le vôtre, le tien).

Faire des concessions

C'est peut-être vrai, mais...
J'admets volontiers que...
Je dois avouer que...

Je ne nie pas que...
Vous avez peut-être raison mais...

Exprimer son désaccord

Vous avez tort quand/si...
Ce n'est pas vrai !
C'est faux ce que...

Je ne suis (absolument) pas d'accord.
Je ne suis pas du tout d'accord.
Je regrette de faire remarquer que...

Demander des précisions

Que signifie...
Pourriez-vous m'expliquer...

J'aimerais avoir des détails.
Je ne sais si j'ai bien compris mais...

Liste des articulateurs

I. Les termes de progression

1. Les balancements : *d'une part...*, *d'autre part...* ; *d'un côté...*, *de l'autre côté...* ; *les uns...* *les autres...* ;
2. Les surenchérissements : *non seulement...*, *mais (aussi/encore)* ; *de surcroît* ; *bien plus...* ;
3. Les termes d'énumération ou chronologiques : *d'abord*, *tout d'abord*, *premièrement*, *en premier (lieu)*, *au préambule*, *pour commencer...* ; *en second (lieu)*, *secondement*, *secundo* ; *en troisième (lieu)*, *troisièmement*, *tertio* ; *ensuite*, *puis*, *après*, *de plus*, *par ailleurs*, *ajoutons/ajoutez à cela...* ; *enfin*, *pour terminer*, *en dernier lieu...* ;

II. Les liens logiques

1. Cause, explication : *car*, *en effet*, *parce que*, *puisque*
2. Conséquence, conclusion provisoire ou définitive : *donc*, *ainsi*, *si bien que...*
3. Opposition : *mais*, *or*, *cependant*, *pourtant*, *au contraire*, *bien que ...* *mais...*,
4. Concession, acceptation suivie d'une réfutation : *certes.../ il est vrai que.../ il faut reconnaître que.../ sans doute .../ bien sûr.../ bien que.../ quoique...* suivi de *mais.../ néanmoins.../ en revanche.../ cependant*
5. Comparaison : *comme*, *alors que ...*

Литература

1. Атаманова, И.В. Лингвокультурологический комментарий художественного текста: в 2 ч. / учебное пособие / И.В. Атаманова,

Н.Н. Нижнева. – Минск: Белорусский государственный университет, 2003. – Ч. 2. – 104 с.

2. Базанова, А.В. Реферирование текстов на французском языке: учебное пособие / А.В. Базанова. – М.: Высшая школа, 1984. – 103 с.

3. Колесникова В.А. Французский язык для научных работников: сборник текстов / В.А. Колесникова. – Минск: Навука і тэхніка, 1991. – 63с.

4. Achard, A.-M. Littérature et expression / A.-M. Achard, J.-J. Besson, C. Caron. – Paris: Hachette, 1999. – 288 p.

5. Amon, E. Littérature et méthode / E. Amon, Y. Bomati. – Paris: Hachette, 1991. – 133 p.

6. Bouchard-Lespingal, M. Le résumé de texte / M. Bouchard-Lespingal, B. Réauté. – Paris: Hachette livre, 1993. – 167 p.

7. Chovelon, B. Le résumé. Le compte rendu. La synthèse / B. Chovelon, M.-H. Morsel. – Grenoble: Presses Universitaires, 2003. – 170 p.

8. Gaboret, R. Education civique / R. Gaboret, D. Moreaux. – Paris: Bordas, 1988. – 130 p.

9. Kober-Kleiner, C. Activités pour le Cadre Européen Commun de référence. Niveau C1-C2 / C. Kober-Kleiner, M.-L. Parizet, S. Poisson-Quinton. – Paris: CLE International, 2007. – 83 p.

10. Lescure, R. Le nouvel entraînez-vous. DALF C1/C2. 250 activités / R. Lescure, S. Chenard. – Paris: CLE International / Sejer, 2007. – 287 p.

11. Morsel, M.-H. L'Exercisier. Manuel d'expression française / M.- Morsel, C. Descotes-Genon, C. Richou. – Grenoble: Presses universitaires, 2006. – 352 p.

Оглавление

Предисловие	3
Вступительная статья	5
Droit	8
L’Habeas Corpus.....	
Les biens intellectuels.....	50
L’affaire Dreyfus.....	
Les mères porteuses : l’imbroglio judiciaire.....	92
Juan Mendez : le chaînon manquant ?.....	
Faut-il bannir le tabac des lieux collectifs ?.....	
Les droits des immigrés en France.....	
Les “Ratés” de l’environnement.....	
La lutte scientifique contre la criminalité.....	
Тексты и задания для самостоятельной работы.....	
Les grands conseils.....	
La loi.....	
Les libertés.....	
Le glaive et la balance.....	
La sanction des infractions au droit humanitaire.....	
La protection des plaideurs.....	
Le droit du credit.....	
La douane française.....	
Des traités et accords internationaux.....	
Testez vos connaissances.....	
Économie	
Les théories de la microéconomie moderne.....	
Le rôle économique du tourisme international.....	
L’histoire du management.....	
La gouvernance économique de l’Europe et relations économiques internationales.....	92 92
Les finances et l’industrie.....	92
La flambée du petit e-commerce.....	92
Les coups de froid sur la croissance économique dans le monde... ..	93
L’histoire de la macroéconomie.....	93
La Logan la voiture à bas prix à la conquête des pays émergents... ..	93
Garantir un nucléaire propre et sûr.....	94
Le contrefaçon, un fléau mondial.....	94
Тексты и задания для самостоятельной работы.....	95
Le maniement de la politique budgétaire.....	96
L’inexorable hausse des dépenses.....	98
Croissance durable et éco-efficiency.....	

La fiscalité réduit-elle les inégalités ?.....
Comment l'économie française se finance-t-elle ?.....
Pourquoi certains pays se développent-ils et d'autres pas ?.....
Les investissements et le développement économique.....
Protectionnisme ou libre-échange ?.....
Prélèvements obligatoires : quel choix de société ?.....
Des traites et accords internationaux.....
Testez vos connaissances.....
Приложения
Приложение А
Bâtir le plan de l'exposé
Les caractéristiques d'un bon exposé
Structure de l'annotation
Les caractéristiques d'une bonne annotation
Organiser une discussion
Les caractéristiques d'une bonne discussion
Приложение Б
Phrases-clichés pour exposer un texte
Phrases-clichés pour participer à une discussion
Liste des articulateurs
Литература
Оглавление.....

Оглавление

Предисловие	3
Вступительная статья	5
Droit	8
Économie	50
Приложения	92
Приложение А	92
Bâtir le plan de l'exposé	92
Les caractéristiques d'un bon exposé	92
Structure de l'annotation	92
Les caractéristiques d'une bonne annotation	93
Organiser une discussion	93
Les caractéristiques d'une bonne discussion	93
Приложение Б	94
Phrases-clichés pour exposer un texte	94
Phrases-clichés pour participer à une discussion	95
Liste des articulateurs	96
Литература	98

